

Du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023



www.financialafrik.com

Financial Afrik

TOUTE LA FINANCE AFRICAINE

ABIDJAN. CASABLANCA. DAKAR. TUNIS. LIBREVILLE. DOUALA. JOHANNESBURG.

ÉDITION SPÉCIALE



MAURITANIE L'HEURE DE LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

Zone CFA: 2000 CFA. Europe: 4 Euros. Belgique: 4 Euros. Maroc: 20 Dirhams. Tunisie: 3 Dinars. Mauritanie: 1000 UM

AGRICULTURE - ÉLEVAGE - PÊCHE - MINES - PÉTROLE - GAZ - ÉNERGIE - INFRASTRUCTURES - SERVICES - FINANCE - BANQUE ET ASSURANCE



ARKAS
Expédition de
Transport



SERGEO
Etudes et de
recherche
géotechnique

PUNJAB
Aciérie



SEIGNEURIES
Peintures

macoba - Tp

MACOBA-TP
Bâtiment
Travaux publics
Logistique



ID-GEOSERVICES
International
Development



BUNER
Négoces
Représentation



CINTEC
Menuiserie - Bois



DESJOYAUX
Piscines



UPS
MAURITANIE
Courier Express



TRANSAC
Transit - Armement -
Consignation



AFRI
Béton
Bitume agregats



SEGMA
Granit - Marbre



SCET-RIM
Suivi Controle



CARRIERES DE
MAURITANIE
Exploration de
Gravier et Coquillages

FORMATION ET CERTIFICATIONS



Certification ISO 9001
2008 depuis 2006



IATA Certification



Dangerous Goods
transportation Certification



50
ANS
D'EXPERIENCE

2023



أطيب تمنياتنا للعام الجديد

OUR BEST WISHES FOR THE NEW YEAR

NOS MEILLEURS VOEUX POUR LA NOUVELLE ANNÉE



3MC.com Groupe

Le partenaire qui vous offre tous les outils et solutions pour déployer votre stratégie de communication et accompagner le développement de votre marque. Toutes nos entités travaillent en synergie pour maximiser l'impact de vos campagnes et vous permettre de créer un lien durable entre votre marque et sa cible. Avec Média très influents dans notre actif Financial Afrik :



Edité par l'agence 3MC.com, le journal Financial Afrik est devenu aujourd'hui un support média incontournable dans le monde des affaires en Afrique. Résultat : votre message est percutant et en cohérence avec votre stratégie.

3MC.COM CONSEIL



3MC.COM 360° Couverture Média



3MC.COM Direct



3MC.COM Print



3MC.COM Event



3MC.COM Portrait



Contacts



+222 37 02 78 20
+222 44 59 11 21



diallorysow@gmail.com



Tefragh zeina, Ilot E Nord,
appartement 812
Nouakchott - Mauritanie



www.financialafrik.com
www.kapitalafrik.com



Les conditions de la transformation économique et sociale

L'on a souvent tendance à surpondérer les ressources du sous sol dans l'évaluation des potentialités des pays. Avec des exportations de 13 millions de minerais de fer par an, un secteur aurifère en extension produisant 15 tonnes brut dans le circuit formel, 5 tonnes dans l'artisanal, un secteur agricole encore en friche, une façade Atlantique poissonneuse longue de 730 km et l'une des plus importantes réserves de gaz d'Afrique (100 trillions de pieds cubes), la Mauritanie est un "pays solution" dans la transition énergétique et le défi régional de la sécurité alimentaire.

Mais, force est de le constater après de grands économistes comme Adam Smith, il n'y a de richesses que des hommes. Plus que les matières premières, le capital humain est l'élément fondamental pour la transformation économique et sociale. D'où l'importance de l'accès universel à l'éducation, à la santé et, grande leçon du Covid-19, à la protection sociale. A ce propos, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) offre une belle amorce qu'il reste à étendre, au delà des fonctionnaires, à toutes les couches de la population. L'Etat en tant que régulateur et assureur en dernier ressort dispose des leviers techniques et réglementaires pour l'inclusion sociale de l'ensemble de ses 4,5 millions d'habitants. Passé ce premier cap, l'autre paramètre fondamental et d'ailleurs consubstantiel au capital humain demeure la compétitivité des facteurs de production. Le coût de l'accès à l'énergie, la facilité à trouver une main d'œuvre de qualité, un foncier bien aménagé et l'efficacité du secteur financier sont constitutifs de l'attractivité du territoire. À ces facteurs s'ajoute la sécurité et la qualité de la connexion internet. Bien entendu, l'Etat doit garantir aux acteurs la quiétude nécessaire à l'exécution de leurs projets et la possibilité de rapatrier leurs dividendes dans les conditions prévues par la loi et par le code des investissements. Les immenses potentialités du pays dans tous les domaines y compris les énergies renouvelables invitent l'Etat à poursuivre les réformes pour toujours améliorer l'environnement des affaires et la protection des investissements. Les marchés regorgent de capitaux longs à la recherche d'horizons sûrs. Dans un contexte de mondialisation et de concurrence accrue entre plusieurs pays, seuls ceux qui auront le plus réformé seront au rendez-vous des délocalisations et de l'insertion dans les chaînes de valeur de la mondialisation. La Mauritanie s'inscrit dans cette tendance avec entre autres, un code des investissements, un code gazier et un régime fiscal attractif, un guichet unique des investisseurs et un cadre des PPP rénové.

Immense pays, "territoire stratégique" comme le définissait autrefois l'administration coloniale dans ses besoins de logistique entre l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest, la Mauritanie a engagé de vastes chantiers de valorisation de son immense potentiel par des investissements portuaires et logistiques à Nouadhibou, Nouakchott et à Ndiago qui contribueront à terme à la baisse des coûts logistiques et, encore une fois, à l'amélioration de son attractivité. Dans cette nouvelle ère de l'économie de la dématérialisation et de l'instantanéité, la connectivité et la fluidité de la gestion des flux sont essentielles. Les mauritaniens doivent constamment avoir en tête que ce n'est pas la richesse du sous sol qui les nourrit mais c'est plutôt leur capacité à transformer celle-ci et à les valoriser dans le marché -monde. De bons commerçants qu'ils sont ils devront maintenant être de bons commerciaux en parlant plusieurs langues et en endossant le boubou du trait d'union entre l'Afrique et le monde arabe. Si la Suisse qui ne dispose pas d'un accès à mer s'est dotée de l'une des premières compagnies de navigation dans le monde (MSC) et si ce pays de montagnards est devenu la première place de négoce du cacao, c'est bien grâce au capital humain.

Sommaire

Scanner P6

Droit des affaires P14

Cadre juridique de l'investissement en Mauritanie

Institutionnel P16

Entretien exclusif avec **Mme Anta Ndoye**, représentante résidente du FMI en Mauritanie

Grand Entretien P18

Ousmane Mamoudou KANE, Ministre mauritanien des Affaires économiques et de la Promotion des secteurs productifs

Focus P20

Grand Entretien P22

Ahmedou Saleck Beyah, Directeur Général PPP Mauritanie

Dialel GUISSSET, Directeur des Etudes et de la Coopération au Ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme

Tourisme P26

Mahfoud Jiyid, Directeur Général de l'Office National du Tourisme Mauritanien

Leader P30

Entretien Lematt Mint Mogueya

Invité spécial P32

MOHAMED MAHMOUD FALL

Chronique P34

Nayra DELGADO Fondatrice de COEME

Coopération P36

«Les exportations canariennes vers la Mauritanie se sont élevées à 160 millions d'euros en 2022 contre 41 millions d'euros en 2021»

Tribune P38

La transformation numérique : Paradis ou Enfer ? That's the question
Tribune libre de Monsieur Moctar Ahmed El YEDALY Ministre de la Transformation Numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'Administration - Mauritanie

Jeunesse émergente P40

Diplomatie Économique P44

Entretien exclusif avec **Sid'Ahmed ould Abeidna**, PDG de la SOGECO

Convention P45

Convention tripartite pour un investissement sur l'agriculture

Région P46

BA Adama Moussa maire de Boghé

Interview P48

Interview exclusive avec **Ahmed Baba Aziz**, PDG du Groupe Azizi, ancien Président du Patronat de Mauritanie et ancien Président du Patronat Maghrébin

Fiscalité minière P50

Régime fiscal des sociétés minières en Mauritanie

Interview P52

Brahim Ould M'Barek Ould Mohamed El Moctar est le Président de TMLSA (mine de Tasiast, filiale de Kinross en Mauritanie)

High Tech P54

Fatimetou Mint Mohamed-Saleck ancienne secrétaire d'État chargée des Nouvelles Technologies nous livre dans cet entretien exclusif sa vision sur la Mauritanie à l'heure de la digitalisation

Énergie P58

Les enjeux énergétiques en Mauritanie

Grand Entretien P61

Entretien exclusif avec **Abdessalam Ould Mohamed SALEH**, ministre mauritanien du Pétrole, des Mines et de l'Énergie

Hydrocarbures P64

Tourad Abdel Baghi, Directeur Général de la SMH

Expert P66

Interview de Hassana Mbeirick, Directeur-Fondateur de la firme de Conseil Meen&Meen et Consultant international en O&G/Energie

Interview P70

Interview de Jean-Christophe Thomas, Directeur Général de Siemens Energy pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale francophone

Formation P72

Philippe Martinez, Directeur Général IFP Training

Financial Afrik

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Dia El Haj Ibrahim
Nouakchott

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Adama Wade
adama.wade@financialafrik.com

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Achille Mbog Pibasso
Doulala

RÉDACTEUR EN CHEF
Messanh Ledjomé

GRAND REPORTER
Rodrigue Fenelon Massala

RÉDACTION
Dominique Mabika, TV
Messanh Ledjomé

Daouda B Koné Bamako
Samba Camara,
Nouakchott
Albert Savana Abidjan
Achille Mbog Pibasso,
Douala
Amadjiguène Ndoye,
Dakar
Alexandre Varela Paris
Zineb Filali Casablanca
Ibrahima Diakhar
Issouf kamagat Abidjan
Mireille Patricia Abié,
Abidjan
Mamadou Dialla Conakry

CHRONIQUEURS
Maria Nadolcu Bucarest
Pierre Delva Genève

AMBASSADEUR ITINÉRANT
Balla Moussa Keita

REPRÉSENTATION MAROC
Ibrahima Thiam
it@regienordsud.com
Représentation Togo-Bénin
Daniel Djagoué

ADMINISTRATION
Ariane Adissakar

TECHNIQUE
Conception, Réalisation & web
marketing
Diye Sarr

COMMERCIALES - MAURITANIE
Aissata Sow
Aicha Baby

WEBMASTER
Foulah Baldé

CAMÉRA FA TV
Gilvès Naëlvis Embounou Lik

DISTRIBUTION
Prestalis, France
Sénégal, Mauritanie, Tunisie,
Mali, Côte d'Ivoire, Maroc, Gabon,
Bénin, Togo, Brazzaville, Ethiopie

DOSSIER DE PRESSE
2013/99

IMPRESSION:
IMPRIMERIE DU CENTRE
www.groupekassir.com
FinancialAfrik est édité par l'agence
3MC.com
(Nouakchott) et Intermedia SARL
(Dakar)
contacts:
redaction@financialafrik.com



Mémorandum d'entente entre l'APIM et USMRBC

Aissata Lam, directrice de l'Agence Mauritanienne pour la Promotion de l'Investissement (APIM) et Sidi Ahmed ould Abeidna, le président United States- Mauritania Business Council (USMRBC), ont signé un mémorandum d'entente le vendredi décembre 2022.

« Ce protocole vise à renforcer les relations d'affaires et consolider la coopération mutuelle entre les deux (2) parties, notamment par l'encouragement et la promotion des investissements dans leurs respectifs, la favorisation de l'accès au lobbying, aux données économiques, ainsi que l'organisation et la participation aux foires, aux expositions commerciales et aux séminaires de portée stratégique » explique un communiqué publié à l'issue de la cérémonie de signature qui s'est déroulée au siège de l'APIM.



MAURITANIE : Maurilog, triplement certifié par DNV, leader mondial du management des risques

Maurilog, spécialisée dans les services logistiques pour l'industrie pétrolière et gazière, est devenue la première entreprise mauritanienne à recevoir la certification du leader international dans le management de la qualité et des risques, DNV. La société a obtenu trois certifications ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001 de management de ses systèmes, témoignant de son alignement sur les normes de qualité internationales. Les distinctions annoncées via communiqué mardi 13 décembre, garantit à Maurilog son alignement sur les normes de qualité internationales grâce à l'accréditation du système de gestion de la qualité ISO 9001. De même, l'accréditation du système de management environnemental ISO 14001 renvoie au respect des normes environnementales. Enfin, la norme ISO 45001 dans le port de Nouakchott, témoigne du respect de la responsabilité, de la sécurité et du bien-être de ses employés.

La triple certification va permettre à la société mauritanienne, de renforcer encore ses pratiques et de se doter d'outils techniques pour mi-

nimiser les risques et améliorer les performances, afin de prétendre à d'autres normes internationales certifiées par DNV.

« Nous avons jugé nécessaire d'obtenir une certification de nos systèmes de gestion et de management des risques car cela confirme notre vision d'un développement fondé sur l'amélioration continue, permettant de nous hisser jusqu'aux meilleurs standards internationaux », a déclaré le Président de Maurilog, Mohamed Abdellahi Ould Yaha, cité par le communiqué.

Maurilog est née du rachat en 2014 de la filiale locale de Schenker, lancé en 2002, par Mohamed Abdallahi Ould Yaha, un homme d'affaires qui depuis 1991 a développé une longue expérience dans les partenariats et la mobilisation des financements internationaux, notamment avec Daewoo, Yamaha, Yamalube, Saros (seafood), Kurtz (industrie polystyrène allemande), Banque Européenne d'Investissements BEI), l'Agence Française de Développement (AFD), IFC (Banque mondiale), entre autres.



Makhtar Diop à Nouakchott

Le Directeur Général de la Société Financière Internationale (IFC), Makhtar Diop, a effectué une visite à Nouakchott où il a été reçu par le Président Mauritanien le 23 Décembre. Lors de cette audience, Makhtar Diop a réaffirmé l'engagement d'IFC à accroître le volume de ses investissements qui, aujourd'hui avoisinent le milliard de US dollars. IFC compte augmenter aussi son implication dans les secteurs productifs, les services financiers et les énergies renouvelables afin de soutenir la dynamique économique du pays, les PME mais aussi de permettre de créer plus d'emplois. Il a également réitéré lors de cette audience, la volonté de son institution d'aider la Mauritanie à renforcer et à diversifier son secteur privé afin de favoriser une croissance inclusive et créer des emplois.



SE. Mohamed Cheikh El Ghazouani, Président de la République et Makhtar Diop directeur général de la Société financière internationale (IFC) lors d'une audience à Nouakchott.



M. Mohamed Zein El Abidine Ould Cheikh Ahmed, Président du Patronat Mauritanien et Makhtar Diop directeur général de la Société financière internationale (IFC) lors de sa visite à Nouakchott.

Convention de partenariat entre la chambre de commerce et le forum d'affaires Mauritano Américain



Le président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie (CCIAM), Ahmed Babaould Eleya, et le président du United States Mauritania Business Council/ Forum d'Affaires Mauritano Américain, Sidi Ahmed ould Abeidna, ont signé une convention visant à favoriser les investissements américains en Mauritanie.

La nouvelle convention vise à créer « les conditions d'un puissant lobbying pour attirer les capitaux américains et favoriser l'accès aux données économiques grâce à l'organisation régulière de forums et rencontres d'affaires ».

Déjeuner d'Affaires APIM/USMRBC



Pour donner un élan décisif au développement des relations entre opérateurs mauritaniens et américains, l'Agence pour la Promotion de l'Investissement en Mauritanie (APMIM) et US -MAURITANIA Council Business, ont saisi l'occasion du sommet USA/Afrique pour organiser un déjeuner d'affaires le 16 décembre 2022, au National Press Club de Washington, en présence du président Mohamed Cheikh El Ghazouani.

Une rencontre dont l'objectif «est de promouvoir des partenariats mutuellement bénéfiques afin de créer des emplois et stimuler une croissance inclusive et durable des 2 côtés de l'Atlantique » explique un communiqué de l'APIM

DRAGAGE DU CHENAL DU PORT MINÉRALIER DE LA SNIM : 110. 705. 411 euros d'investissement

Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a supervisé jeudi, lors de sa visite à Nouadhibou, l'inauguration du projet de dragage du chenal du port minéralier de la SNIM. Cofinancée par la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM), la Banque Européenne d'Investissement et la Banque Africaine de Développement, cette infrastructure permettra à la SNIM d'améliorer les performances techniques et commerciales. Le tirant d'eau passera de 16.15 mètres à 18.3 mètres et permettra facilement d'accueillir des navires d'une jauge de 250.000 tonnes.



10 milliards de dollars pour financer 400 projets identifiés

400 projets structurants et à fort impact socio-économique sont recensés par le gouvernement pour un besoin de financement d'une enveloppe de 10 milliards de US dollars couvrant les cinq prochaines années déclare le Ministre de l'Economie et de la promotion des secteurs productifs Kane Ousmane Mamoudou lors d'une conférence de presse. Après des séries de réformes entamées ces trois dernières années, la Mauritanie a été en fin reconnue pour la première fois comme pays solvable et donc pourra se diriger vers les marchés financiers régionaux ou internationaux pour lever des fonds afin de financer son économie.



Mauritanie/Maroc : accord dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture



Les gouvernements de Mauritanie et du Maroc ont un accord dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture au cours d'une rencontre tenue les 29 et 30 septembre 2022 à Nouakchott. Cet accord prévoit « le renforcement des relations de coopération à travers la formulation et la mise en œuvre de programmes et projets dans les domaines de la formation maritime, la recherche scientifique et technique, l'aquaculture, l'aménagement des pêcheries, des industries de transformation et de valorisation des produits de la pêche et la lutte contre la pêche INN ».

50 millions de dollars de la Banque Mondiale (IDA) pour l'appui au secteur agricole



Le ministre mauritanien des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs, Kane Ousmane, et la représentante résidente de la Banque Mondiale (BM), Mme Cristina Isabel Panasco Santos, ont signé une convention de financement d'un montant de 50 millions de dollars au profit d'un projet d'appui au Développement de l'Innovation dans le Secteur (PADI-SAM). Il s'agit d'un financement de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), une filiale de la BM

Tindouf/Zouerate, une route aux enjeux stratégiques

Porté par le gouvernement algérien et plusieurs entreprises parmi lesquels le Groupe d'Infrastructures des Travaux Maritimes (GITRAMA), le Groupe des Travaux et d'Ouvrages d'Arts (GITRA), la route Tindouf/Zouerate, longue de 773 kilomètres, dont 77 seulement en territoire algérien, est d'un enjeu stratégique pour Alger et Nouakchott.

Sans donner de précisions sur le coût total de l'ouvrage, les autorités des 2 pays affirment que sa réalisation « permettra la création d'une liaison routière permanente entre l'Algérie et la Mauritanie avec



sa connexion à la route transsaharienne, renforcement le réseau africain et l'intégration régionale ».

Ce projet est prévu par un mémorandum signé à Alger le 21 novembre 2021.

40 millions de dollars du fonds de l'OPEP pour l'approvisionnement en eau de Kiffa

Le gouvernement mauritanien va bénéficier d'un prêt de 40 millions de dollars us du Fonds de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) pour le Développement International (OFID), destiné au Projet d'Approvisionnement en Eau Potable de la ville de Kiffa, selon une annonce faite par l'institution financière le 15 décembre dernier.

Ce prêt « servira au financement de la construction d'une usine de traitement de l'eau potable pompée à partir du fleuve Sénégal grâce à 4 stations de pompage » explique le document annonçant la nouvelle. La réalisation de ce projet nécessite un réseau de 250 kilomètres, traversant 90 localités pour desservir 550.000 personnes, soit 20% de la population de la Mauritanie.

Le financement global du Projet d'Approvisionnement en Eau Potable de Kiffa est évalué à 317 millions de dollars us. Ce montant sera mobilisé grâce aux contributions de la Banque Islamique de Développe-



ment (BID), le Fonds Saoudien de Développement (FSD), le Fonds Public d'Investissement d'Arabie Saoudite (PIF), le Fonds Koweïtien pour le Développement Economique et Social (FKDEA), le Fonds d'Abu Dhabi pour le Développement (ADFD).



Package Abonnement Entreprise

- 1 Envoie du PDF par numéro pendant une année
- 2. Livraison de 5 exemplaires du journal en format physique par numéro pendant une année

20.000 MRU/AN

Bon de souscription

Nom:

Prenom

Adresse:

Téléphone

Email:

Fonction/ Entreprise

Je m'engage à recevoir pendant 12 mois le Pack abonnement PARTICULIER s'élevant à 12.000 (douze milles MRU) payable en: espèces, chèques virement

Signature:



Contact : +222 37 02 78 28 / 46 82 00 37
mayo.sow@financialafrik.com
diallorysow@gmail.com

GDM-Agriconcept investit 21 millions d'euros dans un projet de valorisation agro écologique au Sud de la Mauritanie

1000 emplois directs et indirects sont attendus du projet lancé par le promoteur Franco-mauritanien LY Aboubacri et ses partenaires qui a fait l'objet d'une convention d'établissement avec l'Etat Mauritanien. Un projet qui prévoit la production agro écologique de cultures maraichères, fourragères et céréalières à grande échelle.



Un prêt de 22,3 millions de DTS de la BM pour des réformes visant le climat des affaires



La Banque Mondiale (BM) a accordé à la Mauritanie un prêt d'un montant de 22,3 millions de Droits de Tirage Spéciaux (DTS) en vue de financer des réformes visant l'amélioration du climat des affaires.

Ces ressources permettront la mise en œuvre d'un programme reposant sur trois (3) piliers « amélioration du climat des affaires pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et plus d'inclusion financière.

Soutien aux réformes visant à améliorer les services du numérique, afin qu'ils soient de haute qualité, accessibles et abordables.

Appui au renforcement de la qualité de l'éducation de base, la formation professionnelle et le renforcement de la capacité d'adaptation au changement climatique ».

AKWA AFRICA rachète Total Mauritanie Energie



Le groupe marocain AKWA AFRICA, propriétaire de la marque AFRIQUIA, leader de la distribution des produits pétroliers au Maroc, et présent dans plusieurs pays d'Afrique, a racheté « Total Mauritanie ».

L'acquisition a été réalisée avec l'aval du Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines.

Le personnel a été informé de cette vente par les responsables de la filiale locale de la multinationale française au cours d'une réunion tenue le 25 octobre dernier. Le capital de Total Mauritanie était détenu à 100% par le groupe « Total Energie » depuis 1999.

10,5 millions de dollars pour le développement de la filière lait local

Le ministre mauritanien de l'élevage, Mohamed ould Abdallah ould Ethmane, a inauguré une ferme laitière dans la ville de Timbedra (située à 1100 kilomètres au Sud/Est de Nouakchott dans la région du Hodh Oriental).

Il s'agit d'une unité s'étendant « sur une superficie de 10 hectares, composée d'une étable pouvant 120 vaches avec une possibilité d'extension, abritant un entrepôt pour le stockage du fourrage et les industries de transformation, selon la presse relayant les explications d'un responsable gouvernemental.

Celle-ci est financée par une enveloppe de 10,5 millions de dollars « alloués à la mise en œuvre des deux (2) principales composantes d'un Programme Prioritaire Elargi lancé en 2020 ».

Dans le PPE du président Mohamed Cheikh Ghazouani figure « deux (2) composantes visant à développer les chaînes de production des maillons de la filière lait en intensifiant et en augmentant la production, en même que le développement des moyens de transport, de stockage et les industries de transformation ».

Le cheptel en Mauritanie est estimé à 1,3 millions de camelins, 1,5 millions de bovins et près de 9 millions de petits ruminants, alors le pays importe 40% de produits laitiers avec une facture annuelle estimée à 150 millions de dollars.



Hausse des salaires et allocations familiales

Le président Mohamed Cheikh El Ghzouani a annoncé une hausse des salaires et allocations familiales à partir de janvier 2023, dans un message à la nation prononcé le 28 novembre 2022, à l'occasion de la célébration du 62^e anniversaire de l'indépendance nationale. « Les salaires des fonction-

naires civils et militaires connaîtront une hausse de 20%, alors que le Salaire Minimum va enregistrer une hausse de 50% et les allocations familiales seront augmentées de 66% ». Ces mesures sociales « visent l'amélioration des conditions de vie et la capacité de résilience de la population ».



Taazour au chevet des populations vulnérables avec une enveloppe 600 millions de MRU

Le Délégué Général à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion « Taazour » Mohamed Ali ould Sidi Mohamed, et la Commissaire à la Sécurité Alimentaire (CSA), Fatimetou mint Khatri, ont signé en juillet dernier, une convention en vertu de laquelle l'agence va distribuer plus de 600 millions de MRU au profit de 65.000 vulnérables dans plusieurs wilayas (régions).

« Ces importantes distributions d'argent gratuites et programmes sociaux mis en place par DGSNLE TAAZOUR visent à contribuer à améliorer les conditions des citoyens les plus vulnérables à travers le pays et à réduire les répercussions de la pandémie COVID-19 et de la vague de hausse des prix mondiaux sur le pouvoir d'achat des populations »



Un budget de plus de 11 milliards de MRU prévu par la loi des finances 2023

La loi des finances 2023 approuvée par le gouvernement et l'assemblée nationale en octobre et novembre dernier prévoit un budget de 111.423.844.448 MRU, contre 108.142.161.346 milliards de MRU dans la loi rectificative des finances 2022, soit une progression de 3.281.683.102 MRU en valeur absolue et 3,03% en valeur relative.

« Ce projet de loi vise la poursuite et l'accélération de la mise en œuvre des engagements contenus dans le programme du président Mohamed Cheikh El Ghzouani, afin de consolider la relance de l'activité économique nationale, après l'impact du COVID-19 et plus récemment celui de la guerre Russie-Ukraine, en vue de réaliser une croissance économique plus forte et équitablement répartie dans un environnement de bonne gouvernance, de justice sociale et de développement durable » explique un



communiqué du gouvernement. Ainsi, les principales orientations du document sont axées sur « le soutien à la poursuite de la reprise de l'activité économique à travers l'investissement dans les infrastructures, de soutien à la crois-

sance et les secteurs à fort potentiel en matière de valeur ajoutée et de création d'emploi, un souci de renforcement des équilibres macroéconomiques et le renforcement de la ressources pour financer les politiques publiques engagées ».

Un Fonds Spécial de 2 milliards de MRU pour les infrastructures scolaires

Le gouvernement mauritanien a annoncé mardi 06 décembre 2022, la création d'un Compte d'Affectation Spécial (CAS) intitulé « Fonds pour la Construction et la Réhabilitation et l'Équipement des

Infrastructures Scolaires (FCREIS) d'un montant de 2 milliards de MRU ». La création de ce Compte d'Affectation Spécial « rentre dans le cadre de la mise en œuvre d'une loi d'orientation du système

éducatif national, qui constitue désormais un cadre de référence en matière de politique éducative » explique un communiqué publié à l'issue d'un Conseil des Ministres.

Transferts monétaires au profit de 10.000 familles et financement de 3000 projets

Les autorités mauritaniennes, à travers le Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille, ont lancé une opération de transferts monétaires au profit de 10.000 familles et le financement de 3000 projets pour des personnes handicapées, le samedi 03 décembre dernier. La cérémonie de lancement de cette opération, qui bénéficie du soutien de l'UNICEF, a été supervisée par la première dame, Mme Mariam mint Dah, à l'occasion de la célébration de la journée internationale des personnes handicapées.

« Le premier niveau de la nouvelle couvrira la sixième étape du programme de transferts monétaires pour une enveloppe de 30 millions de MRU et le financement de 3000 projets au profit de familles vulnérables qui comprennent entre une personne handicapée parmi leurs membres, pour une valeur totale de 20 millions de MRU».

Par la même occasion, il a été procédé au lancement de l'opération de transfert cash au profit des enfants handicapés pour un montant global de 10 millions de MRU.



Dr. Mariem Mint Dah ; Première Dame de Mauritanie

Signature de 2 mémorandums le Gazoduc Nigeria/Maroc

Des entreprises publiques du Maroc de Mauritanie et du Sénégal ont signé 2 mémorandums d'entente relatifs au gazoduc Nigeria/Maroc le 15 octobre dernier.

Ces accords ont été signés respectivement par le Maroc, le Nigeria et la Mauritanie d'une part, et le Maroc, le Nigeria et le Sénégal d'autre part, à travers les responsables de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines (ONHYM), Amina Benkhadra, la National Nigerian Company Limited (NNPC), Mallam Mele Kolo Kyari (CEO), la Société Mauritanienne des Hydrocarbures (SMH) représentée par son Directeur Général, Tourad Abdel Baghi et la Société des Pétroles du Sénégal « PETROSEN Holding » représenté par son Directeur Général, Adama Diallo.



« Ces mémorandums confirment l'engagement des parties dans le cadre de ce projet stratégique qui, une fois achevé, fournira du gaz à l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest et permettra également une voie d'exportation alternative vers l'Europe » indique un communiqué publié à l'issue de la cérémonie de signature.

Le gazoduc longera la côte ouest africaine du Nigeria au Maroc en passant par le Sénégal, la Mauritanie et sera connecté à l'Europe.

3 Milliards d'ouguiya d'investissements prévus par la SCOMAT



Le gouvernement Mauritanien a adopté lors du premier conseil des ministres de l'année 2023 un projet de décret portant approbation d'une convention d'établissement avec la Société de Consignation, Manutention et des Transports (SCOMAT-SA) dirigée par Ismael Hassana. L'investissement s'élève à 3 milliards d'ouguiya et portera sur la mise en place d'entrepôts frigorifiques d'une capacité de 5.000 tonnes de stockage de produits frais et congelés à Nouakchott.

Plus de 70 emplois directs et 200 autres emplois indirects sont attendus de ce projet.

La Mauritanienne pour le Commerce, l'Industrie et le Transit



173-175-177 Zone industrielle El Mina, Nouakchott, Mauritanie
+222 27 70 70 07 / Rimfoam.procurement@gmail.com / rim-foam-sarl.business.site

CADRE JURIDIQUE DE L'INVESTISSEMENT EN MAURITANIE :

Entre volonté politique et réalité ?



Me Aliou SALL

Avocat au Barreau de Mauritanie.

Doctorat en Droit.

E-mail : associes@avocat-mr.com.

De tout temps, l'investissement et principalement étranger a toujours figuré dans les priorités de la politique économique des pays en raison, par ailleurs, de ses effets sur l'économie notamment en termes d'apports de devises et de création de la main-d'œuvre (voir document de politique nationale : Stratégie pour la Croissance et la Prospérité Partagée – SCAPP 2016-2030 vol. I, n° 309 et suivants et Vol. II, n° 303). Et naturellement, il a fallu régulièrement poser, dans ce dessein, un cadre juridique adapté et incitatif en vue d'attirer davantage des opérateurs économiques étrangers dans le pays.

Et au regard de l'évolution économique et juridique du pays, il nous revient d'étaler un modeste constat d'une volonté politique concrétisée par des efforts juridiques soutenus sur l'investissement mais secoués par une réalité du terrain inachevée eu égard aux attentes des acteurs.

Efforts juridiques constants

Et dans ce domaine, des atouts incontestables, caractérisés par des réalisations poussées vers une dynamique de confortation des repères de l'environnement des affaires en vue d'une meilleure attractivité ont été notés. A cet effet, l'évolution du climat des affaires a été, sur le plan juridique, administratif et institutionnel, également marquée par des améliorations pertinentes et permanentes.

Globalement, les réformes juridiques posées ont concerné le cadre commercial et celui de l'organisation judiciaire. A ce titre, les nouveautés ont visé l'axe de la justice commerciale dans son ensemble à travers diverses réformes sur le droit des procédures collectives,

le droit de sûretés conventionnelles, le droit des biens et de l'organisation et la procédure judiciaire. L'on peut citer, à titre d'exemple, les lois suivantes : loi n° 2015-031, loi n° 2020-008 et loi n° 2021-005.

Sur le plan institutionnel et administratif, la mise en place de l'Agence pour la Promotion des Investissements Privés en Mauritanie (APIM - Décret 2021-017 du 8/02/2021), a donné du baume au cœur au Guichet Unique existant. Elle est devenue une vitrine beaucoup plus dynamique en termes d'efficacité et des résultats dans le timing et principalement dans la rubrique opérationnelle de la création des entreprises.

Aussi, la prise en compte de la dimension partenariat public-privé (PPP) à travers la création d'une direction générale PPP dans l'organisation du ministère en charge des affaires économiques, reflète la volonté d'aller de l'avant dans la gouvernance administrative des dossiers des investissements en PPP. Toujours dans ce sens, il y a lieu également de noter que, la création du Haut conseil supérieur pour l'investissement (décret 26-2020 du 7/02/2020) et avec la mise en place récente de ses membres composé aussi de chefs d'entreprises (Arrêté n° 571 MSGPR du 24/06/2022), pourraient être très déterminante pour l'amélioration effective du climat des affaires et du renforcement de la compétitivité de l'économie mauritanienne.

Au-delà de ces forces incontestables et pérennes, nous pouvons dire que le volet opérationnel des prérogatives des acteurs économiques devrait être une continuité de ces acquis. Il constitue le repère final des droits et garanties accordés, çà et là, à tout investisseur et aussi en principe le résultat recherché par les pouvoirs publics.

Et alors, il faut espérer réorienter, si besoin, l'action l'État sur des mécanismes administratifs et judiciaires axés sur des résultats ; à savoir éliminer radicalement les goulots d'étranglements de l'exercice des droits des investisseurs. Par conséquent, il s'impose de pointer les éventuelles améliorations pouvant être apportées au cadre opérationnel des garanties juridiques de l'investissement en Mauritanie.

Améliorations opérationnelles à surmonter

Quel que soit le contexte et les actions concrètes en termes de l'environnement des affaires, sur le terrain, il existe encore des insuffisances qui semblent déterminantes pour de meilleurs résultats.

Le principe constitutionnel de la liberté de commerce et d'industrie (article 10 de la constitution) continue à souffrir de la généralisation des agréments et autori-

sations requis pour l'exercice des plusieurs activités économiques. Il s'agit d'une nouvelle tendance juridique qui apporte un coup à la souplesse et à la simplification des procédures, entraînant ainsi des lenteurs administratives ralentissant la promotion de l'initiative privée. Le document précité de la SCAPP fait le même constat dans son analyse de la gouvernance.

Il n'est un secret pour personne que toute activité économique nécessitant un agrément ou une autorisation dévient une source de faiblesse opérationnelle, une atrophie de la transparence dans le traitement des dossiers, en plus, des lourdeurs administratives. La dynamique économique, recherchée conformément aux orientations de la SCAPP en pâtirait lourdement. En somme, l'agrément ou l'autorisation est devenu une règle pour beaucoup d'activités économiques. Et le contrôle a posteriori de la légalité et de la conformité des activités économiques qui devrait être la règle, est aujourd'hui mis au premier niveau ; ce qui dans la pratique contribue, au moins, à ralentir tout projet économique.

Au-delà de ce point, il y a l'absence d'un système d'informations juridiques commerciales qui continue à affaiblir la sécurité juridique dans les relations économiques. A défaut d'informations, beaucoup d'investisseurs craignent de naviguer à vue et reviennent sur leurs projets d'investissements dans le pays.

Sur le plan judiciaire, il existe le constat d'une pénalisation d'affaires commerciales, exposant directement la liberté personnelle de l'investisseur sur un terrain glissant et entraînant un discrédit, une image peu reluisante sur l'état de notre justice.

Au niveau des tribunaux de l'ordre judiciaire, des hésitations et des lourdeurs dans l'application de sentences arbitrales internationales, continuent à refaire surface. Aussi des généralisations de suspensions d'exécution de décisions de justice inquiètent malgré le caractère exécutoire de ces « décisions » notamment celles rendues par les cours d'appel.

En termes du fonctionnement des entreprises, le dé-



faut de mise en œuvre de la loi contre les dirigeants sociaux ou associés des sociétés commerciales qui ont préféré fermer leur entreprise sans aucune forme légale et cela en dépit d'une loi pénale applicable contre eux, interroge sur la finalité de l'existence même de l'entreprise dans la sphère économique.

Sur le plan judiciaire, il existe le constat d'une pénalisation d'affaires commerciales, exposant directement la liberté personnelle de l'investisseur sur un terrain glissant et entraînant un discrédit, une image peu reluisante sur l'état de notre justice.

Enfin, certaines prérogatives accordées par le code des investissements, notamment les garanties et les droits de transfert de capitaux continuent, sur le plan pratique, à subir les contraintes et lourdeurs des procédures administratives privées et publiques en les ramenant, parfois un parcours de combattant avant une éventuelle exécution des prestations demandées.

Tous ces derniers éléments ne sont qu'un bref aperçu de l'évaluation d'une pratique avérée au regard d'un partage d'expériences sur plusieurs dossiers durant cette dernière décennie. Les recommandations mentionnées dans le rapport annuel 2021 de la Banque Mondiale sur la situation économique de la Mauritanie reprennent quelques points.

En conclusion, il sied de se focaliser par ailleurs sur les résultats des évaluations pratiques au niveau administratif et judiciaire afin de mesurer l'effectivité réelle des dispositions législatives et réglementaires qui nécessitent une veille administrative ou judiciaire, pour que cela devienne une réalité de l'investisseur.

ENTRETIEN EXCLUSIF AVEC **MME ANTA NDOYE**, REPRÉSENTANTE RÉSIDENTE DU FMI EN MAURITANIE

«Pour la Mauritanie, nous prévoyons une croissance économique de 5,3% en 2022»

Représentante résidente du Fonds Monétaire International (FMI) en Mauritanie depuis mi 2021, Mme Anta Ndoye nous revient dans cet entretien exclusif sur les perspectives de la croissance économique, de la bonne gouvernance, de l'inflation et des derniers accords signés avec le gouvernement Mauritanien dans le but de soutenir les réformes économiques



Malgré la conjoncture internationale défavorable, la Mauritanie a pu maintenir l'accélération de la croissance. Quelle est aujourd'hui votre lecture sur les perspectives de la croissance économique du pays aux prochaines années ?

Les perspectives économiques sont globalement positives malgré la conjoncture économique actuelle. Selon nos dernières prévisions, la croissance économique se situerait en Mauritanie à 5,3 % en 2022 contre 2,4 % en 2021. La croissance devrait être principalement tirée par l'activité des secteurs extractifs (+17 %) contre un ralentissement de la croissance du secteur non-extractif à 2,1 % après 6,3 % en 2021, reflétant l'impact de la hausse de l'inflation sur la consommation et le secteur de la construction, qui dépendent fortement des intrants importés. Sur la période entre 2023-2027, la croissance du secteur non extractif devrait ensuite se redresser pour atteindre 5 % en 2027. Les risques baissiers sont néanmoins élevés. On peut citer notamment, les tensions géopolitiques au niveau régional et mondial, une récession mondiale ou de nouvelles vagues de la pandémie de la coronavirus comme risques pouvant peser sur les perspectives économiques mauritaniennes.

Vous avez récemment approuvé au niveau des services un nouveau programme pour un montant de 83 millions de dollars pour soutenir des réformes économiques en Mauritanie. Pouvez-vous nous revenir sur les grandes lignes de ce programme ?

L'accord au niveau des services conclu par le FMI avec la Mauritanie porte sur la mise en œuvre d'un programme économique sur la période 2023-26, appuyés par un accord triennal au titre de la Facilité Elargie du Crédit (FEC) et du Mécanisme Elargi de Crédit (MEDC) du FMI pour un montant total d'environ 83 millions de dollars. Cet accord est subordonné à l'approbation de la Direction et du Conseil d'administration du FMI, prévue en Janvier 2023. A travers cet accord, le FMI vise à aider la Mauritanie à préserver la stabilité macroéconomique, à renforcer les cadres de politique budgétaire et monétaire et de gouvernance, et à consolider les bases d'une croissance durable et inclusive dans l'objectif de réduire la pauvreté.

Le programme comprend trois piliers : (i) l'amélioration du cadre budgétaire de moyen terme

afin de maintenir la viabilité budgétaire, de réduire progressivement l'endettement du pays et permettant de lisser la volatilité liée aux ressources du secteur extractif et de protéger les dépenses sociales; (ii) le renforcement des cadres de politique monétaire et de change, le développement des marchés monétaires et de change en vue d'une meilleure maîtrise de l'inflation et d'une plus grande résilience de l'économie mauritanienne aux chocs exogènes ; et (iii) des réformes structurelles visant à renforcer la gouvernance, la transparence, et le secteur privé en améliorant le climat des affaires et l'inclusion financière. Parallèlement à ce programme, le FMI apporte une assistance technique qui couvre des domaines aussi variés que les finances publiques, le secteur monétaire, le marché des changes, le secteur financier et la gouvernance. Les missions d'assistance technique permettent d'appuyer des réformes économiques afin que le programme puisse atteindre ses objectifs.

La bonne gouvernance est la principale clé de la réussite économique d'un pays. En tant que partenaire institutionnel, quel regard portez-vous sur l'évolution de la gouvernance en Mauritanie durant ces dernières années? Que reste-t-il à faire ?

La bonne gouvernance est essentielle pour une mise en œuvre efficace d'un programme économique et la conduite de réformes économiques. La SCAPP qui illustre la vision stratégique de développement de la Mauritanie pour la période 2016–30 a pour objectif de renforcer la gouvernance dans tous ses aspects, notamment la gouvernance économique et la lutte contre la corruption. La stratégie nationale de lutte contre la corruption (SNLC) a été actualisée en 2022 et son processus de validation par le gouvernement est en cours. La SNLC, prévue à l'horizon 2030, comporte quatre objectifs stratégiques spécifiques : (i) rétablir la transparence et développer l'intégrité, (ii) créer un environnement hostile à la corruption, (iii) engager et renforcer les acteurs, et (iv) protéger les secteurs les plus vulnérables. Elle s'appuie sur 5 piliers qui soutiennent le redressement de la situation de corruption du pays ; ce sont notamment : la bonne gouvernance, la prévention et la détection, la répression, la communication et la sensibilisation et la culture anti-corruption.

Les services du FMI ont également mené récemment une mission d'examen et d'analyse des questions de gouvernance en Mauritanie, à la demande du gouvernement mauritanien. L'équipe s'est entre-



Lors de la visite de la délégation du FMI à Nouakchott

tenu avec des responsables gouvernementaux, des représentants du secteur privé, la société civile et d'autres partenaires au développement. La mission a examiné la gouvernance de la banque centrale, du secteur financier, de la politique budgétaire et fiscale, de la protection des contrats et des droits de propriété et la lutte contre le blanchiment d'argent. Elle a constaté des progrès dans l'amélioration du cadre juridique de la gouvernance et des améliorations dans l'introduction du numérique dans les opérations du secteur public. Elle a également émis des recommandations, notamment la nécessité pour le Gouvernement de remédier aux faiblesses en termes de gouvernance notamment à travers une meilleure reddition des comptes. Dans le cadre du programme appuyé par le FMI, le gouvernement s'est engagé à élaborer un plan d'action en 2023 sur la base des recommandations de ce rapport.

La bonne gouvernance est essentielle pour une mise en œuvre efficace d'un programme économique et la conduite de réformes économiques.

La Mauritanie connaît des taux d'inflation élevés, à l'instar d'autres pays de la sous-région. Quelles mesures devraient être prises par les autorités ?

L'inflation en Mauritanie s'est accélérée en 2022 et devrait se stabiliser à environ 11 % en glissement annuel en fin d'année. Des chocs mondiaux tels que la guerre en Ukraine, la hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers, les perturbations au niveau des chaînes d'approvisionnement ainsi qu'une expansion monétaire en 2021 ont fortement impacté les prix intérieurs. Cette inflation affecte négativement la consommation et la croissance économique sur le long-terme et augmente la pauvreté. Les populations les plus vulnérables sont particulièrement touchées par l'inflation. Par conséquent, l'urgence est d'éviter que cette inflation ne devienne encore plus persistante et généralisée. La banque centrale doit continuer de mener une politique monétaire restrictive qui vise à contenir les pressions inflationnistes et utiliser tous les instruments nécessaires pour remplir pleinement sa mission de stabilité des prix. Une coordination étroite avec le ministère des Finances est également importante afin d'avoir une bonne maîtrise des dépenses budgétaires et d'éviter d'aggraver les pressions inflationnistes. Cette coordination est nécessaire pour que la Banque Centrale puisse stériliser les dépenses publiques qui ont un impact inflationniste. Pour soutenir les ménages les plus vulnérables qui sont affectés par la hausse des prix, nous préconisons d'utiliser les transferts monétaires ciblés en s'appuyant sur le registre social.

Propos recueillis par
Dia El Hadj Ibrahima

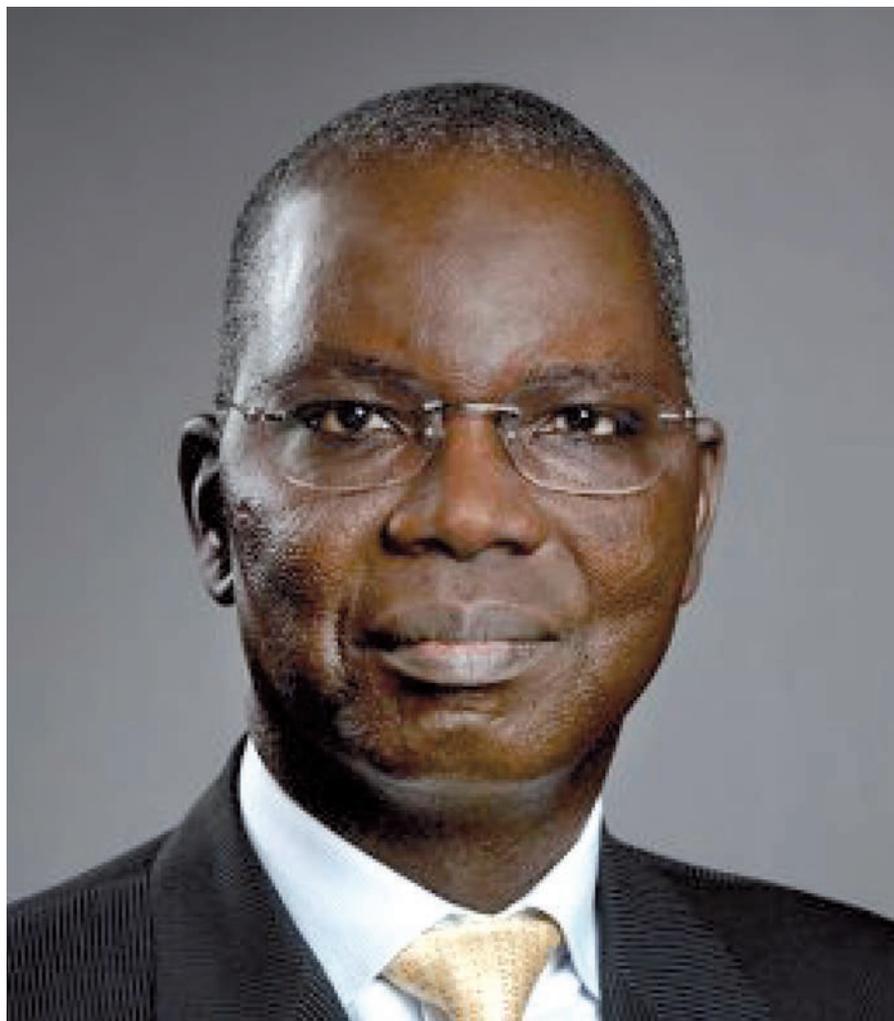
INTERVIEW EXCLUSIVE AVEC **OUSMANE MAMOUDOU KANE**, MINISTRE MAURITANIE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DE LA PROMOTION DES SECTEURS PRODUCTIFS

«La Mauritanie cherche tout simplement à mieux s'intégrer dans le système financier international et, au besoin, tirer les avantages de celui-ci»

Diplômé à l'école polytechnique de Paris, Kane Ousmane a occupé plusieurs fonctions prestigieuses au niveau international et national. Ancien vice-président de la Banque Africaine de Développement, Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie puis ministre des Finances, l'économiste a aujourd'hui en charge le ministère de l'Economie et de la promotion des secteurs productifs. Dans cet entretien, il est question des perspectives et de la performance économiques de la Mauritanie

Malgré l'impact de la pandémie, qui a entraîné une récession en 2020, la situation macro-économique de la Mauritanie est relativement bonne, avec des perspectives positives à court et moyen terme. Aujourd'hui quel est le niveau d'endettement du pays?

Nous souhaitons toujours mieux, beaucoup mieux pour nos pays. Les niveaux de pauvreté qui y prévalent, les besoins en services de base de nos concitoyens, les effets des différents chocs exogènes de ces dernières années font que nous devons maintenir nos efforts et demeurer vigilants pour garder la maîtrise des fondamentaux de nos économies. Nous nous félicitons du taux de croissance prévu en 2022 (5,3%), mais nous ne pouvons nous en satisfaire. Pour ce qui est du niveau d'endettement de la Mauritanie, il faut rappeler que, très tôt, le Président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a fait de la saine gestion de la dette mauritanienne une priorité. Grâce aux efforts internes



d'une part, et à l'appui de certains partenaires d'autre part, elle est estimée, en 2022, à 42% du PIB. Le plus important est que la viabilité de cette dette devrait passer d'un risque de surendettement Elevé à Modéré.

Vous venez de signer une convention d'investissement d'une enveloppe globale qui pourrait atteindre les 500 millions de us dollars avec un groupe américain en marge des

rencontres US-Afrique. Pouvez-vous nous revenir sur l'objet de ce contrat.

A l'instar de plusieurs pays africains, la Mauritanie fait de la sécurité alimentaire une priorité. En 2021, le Gouvernement a adopté une nouvelle approche en vue de la valorisation de son foncier rural. Il s'agit de mettre en places des partenariats entre les communautés locales et des investisseurs privés disposant des capitaux et de l'expertise nécessaires à la mise en valeur des terres.

L'Etat intervient comme garant du respect des engagements pris par les uns et les autres. A Washington, le 16 décembre dernier, nous avons eu le plaisir de signer le premier accord dans ce sens : une société américaine se met d'accord avec une GIE mauritanienne pour valoriser 2.000 ha (extensibles), suivant des termes globalement avantageux pour chacune des parties. L'intention du Gouvernement est, aux côtés des petits aménagements agricoles qui continueront à bénéficier de l'aide publique, de multiplier de tels accords. Nous nous sommes organisés à cet effet. L'existence d'un potentiel foncier et hydrique important, l'intérêt manifesté par plusieurs investisseurs nationaux et internationaux, l'adhésion progressive des communautés locales nous font croire que cette approche du Gouvernement contribuera à un changement significatif de l'agriculture mauritanienne.

Quel pourrait être son impact social et économique à court, moyen et long terme ?

Il est reconnu que plusieurs pays africains, dont la Mauritanie, disposent de superficies importantes de terre arable, de l'eau et des conditions climatiques nécessaires pour nourrir bien plus que leur population. Comme le reste du continent, la Mauritanie manque de capitaux, d'expertise, tout comme elle a longtemps manqué de la gouvernance nécessaire à une valorisation optimale et durable de ce potentiel. L'accord signé à Washington est la preuve que le mode de gouvernance mis en place par le Gouvernement mauritanien est suffisamment rassurant pour amener les communautés locales et des investisseurs privés à s'entendre pour un partenariat de longue durée, avec des volumes importants d'investissement (en commençant par 30 M US\$ dès 2023). Si, comme nous l'espérons, ce mode de partenariat se répand sur plusieurs zones cultivables du pays, la croissance économique du

pays, l'emploi, la balance des paiements et le taux de sécurité alimentaire en bénéficieraient grandement. C'est aussi une excellente manière de fixer les populations dans leurs terroirs, et d'apaiser les querelles récurrentes autour des terres. Vous le voyez, il s'agit d'une réforme majeure.

La Mauritanie se prépare pour ses premières exportations de gaz du projet GTA. Qu'en est-il du fonds dédié aux hydrocarbures ? Que pourrait être son utilité aujourd'hui et pour les générations futures ?

A l'instar de plusieurs pays africains, la Mauritanie fait de la sécurité alimentaire une priorité. En 2021, le Gouvernement a adopté une nouvelle approche en vue de la valorisation de son foncier rural.

Le Fonds National des Revenus des Hydrocarbures (FNRH) a été mis en place par le Gouvernement en 2008 pour recueillir les revenus de l'Etat générés par les activités dans le domaine des hydrocarbures. Il s'agit d'un fonds d'épargne qui contribue en partie au financement du déficit du budget, le reste étant investi sur les marchés internationaux. Sa gestion est encadrée par un système de gouvernance que nous jugeons satisfaisant. La très prochaine mise en exploitation du gisement de gaz GTA devrait apporter des ressources nouvelles substantielles au Fonds. Cette perspective ne devrait cependant pas changer les raisons qui ont conduit à la création du FNRH. La deuxième partie de votre question suggère que le surplus d'actif à investir devrait être très important.

Nous le souhaitons. Mais cela ne justifierait pas le changement de la formule actuelle.

La Mauritanie cherche à avoir une natation financière qui lui permettra de mesurer sa solvabilité. Est ce qu'une volonté ou politique de s'ouvrir beaucoup plus aux argentiers pour financer les projets en perspective ?

La Mauritanie cherche tout simplement à mieux s'intégrer dans le système financier international et, au besoin, tirer les avantages de celui-ci.

Quels sont les perspectives économiques de la Mauritanie à l'horizon 2030 ?

Il a été dit plus haut que la dette mauritanienne n'est désormais plus un boulet même s'il faut continuer à la surveiller, que les réformes introduites dans le mode de gestion du foncier rural offre de très bonnes perspectives pour la croissance et l'emploi, que l'imminente entrée en production du gisement gazier de GTA apporterait d'importantes ressources au Trésor Public. A cela il faut ajouter, la volonté du Gouvernement et les décisions déjà prises pour moderniser l'élevage et la pêche, d'augmenter la production minière (fer, or, uranium), de développer la filière Hydrogène Vert, de davantage s'ouvrir à l'investissement privé, de poursuivre les réformes sur le capital humain (investissements importants dans l'Education Nationale et la Formation Professionnelle) et la bonne gouvernance, etc... Disons que la Mauritanie se met dorénavant en position de tirer profit de ses nombreuses et importantes potentialités économiques. Certes, nous sommes vulnérables à un ensemble de chocs exogènes tout à fait imprévisibles, mais, Grâce à Dieu, nous avons toutes les raisons d'être optimistes pour l'avenir économique de notre pays.

Propos recueillis par
Adama Wade



ÉLEVAGE EN MAURITANIE

Un recensement du cheptel pour booster le secteur

Pays d'élevage, la Mauritanie dispose d'un cheptel important. L'élevage est la principale activité du secteur rural. Il contribue ainsi significativement à la création de richesse du pays avec 12% du Produit intérieur brut (PIB). En 2023, un recensement général du cheptel sera réalisé par le ministère de l'Élevage avec l'appui de l'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique (AN-SAD). Permettra-t-il de booster le secteur ?

En Mauritanie, le secteur de l'élevage était jusqu'ici caractérisé par le défaut de recensement du cheptel. L'une des rares opérations de décompte du cheptel remonte aux années qui ont suivi la grande sécheresse des années 70, et qui avait conduit l'État mauritanien à abandonner le système de taxation sur le bétail hérité de l'administration coloniale française. D'autres opérations plus ou moins régulières de recensements du secteur de l'Élevage couplé avec celui de l'Agriculture avaient suivies en 2003. En dehors de cela, il n'y a aucune base de données fiables

sur le cheptel du pays. Actuellement, les statistiques « officielles » disponibles et récentes du secteur sont plutôt fantaisistes et ne correspondent pas toujours à la réalité du moment. Certains de ces chiffres sont issus des estimations de la Direction des services vétérinaires (DSV) effectuées à l'occasion des campagnes annuelles nationales de vaccination du cheptel réalisées sur l'ensemble du territoire et qui ne prennent pas toujours en compte une frange importante d'éleveurs et de propriétaires d'animaux récalcitrants à la vaccination contre les

deux maladies animales prioritaires, la peste des petits ruminants (PPR) et la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB). D'autres émanent des données de l'ANSADE. Selon un document de cette institution, l'effectif du cheptel en 2020 est estimé à 25.242.000 ovins et caprins, 1.510.000 de camélins et 2.095.000 de bovins.

L'État prend le taureau par les cornes. L'idée d'un recensement général du cheptel n'est certes pas nouvelle. Elle fait son chemin depuis 2014, avec la création d'un ministère de l'élevage distinct de celui de l'Agriculture. Malgré sa pertinence, sa justesse et sa nécessité l'idée s'est heurtée à des obstacles de toutes natures et à des remises en question. Lors d'un atelier de concertation entre producteurs et utilisateurs des données de l'élevage tenu en juin dernier, un conseiller du Ministre de l'Élevage n'avait pas manqué de rappeler son importance « l'information statistique est le ciment et le début effectif de tout processus de développement ».

Plus conscient que jamais du fait que le sous-développement actuel du secteur n'est pas seulement dû à l'absence de gros investissements et d'une politique clairvoyante sortant des chantiers battus mais surtout d'un manque de bases de données et de statistiques sur le cheptel, le gouvernement mauritanien a décidé aujourd'hui de prendre le taureau par les cornes, en finançant sur fonds propres ce recensement général qui permettrait à terme de connaître de

Fraîchement nommé, en septembre dernier, M. Mohamed Abdellahi Ethmane le tout-nouveau ministre de l'Élevage, a compris l'urgence de cette opération et ses nombreux défis.

manière fiable les effectifs actualisés de différentes espèces animales mais aussi de disposer d'un ensemble de données connexes sur le secteur, ses intervenants, ses infrastructures, son potentiel réel de croissance, etc.

Un nouveau ministre pour parer au plus pressé !

Fraîchement nommé, en septembre dernier, M. Mohamed Abdellahi Ethmane le tout-nouveau ministre de l'Élevage, a compris l'urgence de cette opération et ses nombreux défis. Et il a fallu parer au plus pressé ! C'est ainsi que, après plusieurs réunions préparatoires et des ateliers de concertation autour de la question dont certains avaient été parfois mis en stand-by par certains de ses prédécesseurs, l'idée d'un recensement général du cheptel semble avoir bénéficié d'un nouvel élan et volonté de la faire aboutir. Aujourd'hui, le ministère et ses partenaires de premier plan dont l'ANSADE et la FAO travaillent sur les derniers réglages.

La méthode de recensement et le questionnaire de recensement ont été déjà mis au point. Les pré-tests du questionnaire dans les zones pilotes seront réalisés entre février et mars prochain. Le premier draft de la stratégie de sensibilisation et de communication avec les éleveurs, les propriétaires d'animaux et l'ensemble des parties prenantes autour du recensement vient également d'être finalisé.

Le pragmatisme du nouveau ministre et les bonnes intentions affichées suffiront-ils pour franchir les derniers obstacles ? Certes, depuis le discours de Timbédra (avril 2021) du chef de l'État mauritanien appelant à une nouvelle relance du secteur avec la mise en place de plusieurs projets et programmes d'investissements, le cadre institutionnel du secteur de l'élevage a plus ou moins évolué. Et paradoxalement, certaines mesures irréflechies et décidées pourtant au plus haut sommet du gouvernement ne manquent pas de nourrir des supputations et des interrogations sur cette nouvelle et réelle volonté de relance du secteur. En effet, depuis la dernière création d'un ministère de l'Élevage à part entière en mai 2021 à ce jour, pas moins de cinq ministres ont été portés à la tête de ce Département !!!!

Dewa Ismaïla DIANIFABA

Responsable communication
Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel – Phase 2 (PRAPS-2-Mauritanie)



AHMEDOU SALECK BEYAH, DIRECTEUR GÉNÉRAL PPP MAURITANIE

«L'année 2023 connaîtra le lancement d'importants appels d'offres PPP notamment le projet de stockage des Hydrocarbures»



La Mauritanie a lancé deux Appels d'Offres internationaux pour des projets PPP cette année. Pouvez-vous nous en parler beaucoup plus?

Il s'agit de deux projets structurants pour le pays:

- Le projet de construction de deux Pôles Administratifs à Nouakchott composés de 5 Bâtiments destinés à 5 Ministères. Un concours d'architecture avait été lancé qui a permis de déterminer les solutions architecturales. L'appel d'offres qui est en cours a pour objectif de recruter un opérateur privé qui sera chargé du financement, de la construction et de l'exploitation technique des bâtiments, le tout sera encadré par un contrat PPP à paiement public. En effet l'État se chargera de verser un loyer annuel au titulaire du contrat en contre partie de ses prestations.

- Le deuxième projet est le projet d'autoroute reliant la ville de Nouakchott à Boutillimit, il s'agit d'un tronçon de 136 km qui sera parallèle à la route nationale N3 de plus de 1200 km reliant Nouakchott aux frontières maliennes. Le projet sera réalisé sous forme de PPP concessif, l'opérateur sera chargé du financement, de la construction et de l'exploitation technique et commerciale. L'Appel d'offres a permis de pré qualifier 4 candidats qui seront évalués suite à la réception de leurs offres techniques et financières. La plateforme d'investissement Africa 50 a signé un MOU avec le Gouvernement en vue de financer le projet par une prise de participation au capital de la société de projet.

Quels sont les perspectives PPP pour l'année 2023 ?

Nous comptons procéder à la si-

gnature des contrats relatifs aux deux projets précités (projet de Pôles Administratifs et d'Auto-route Nouakchott Boutilimit). L'année 2023 connaîtra également le lancement de certains Appels d'Offres PPP notamment : le projet de stockage des Hydrocarbures, le projet d'Assainissement du secteur de la Pêche de Nouadhibou et le projet de Port en Eaux Profondes à Nouadhibou.

La Mauritanie s'apprête à exporter ses premiers mètres cube de gaz issus du projet GTA. Comptez-vous améliorer la loi sur les PPP afin d'attirer beaucoup plus d'investisseurs étrangers ?

La Loi PPP a été modifiée récemment en 2021 afin de simplifier la procédure et de garantir aux futurs soumissionnaires ou titulaires une égalité de traitement et de transparence. Cependant les retombés économiques liées à l'exportation du GAZ contribueront certainement au développement des PPP en Mauritanie notamment pour les projets PPP à paiement public ou pour les projets nécessitant une subvention de la part de l'Etat.

Les secteurs productifs principalement le secteur agricole suscite beaucoup de convoitises cette année. Quels sont les perspectives d'investissements en PPP attendus à moyen terme ?

Deux projets PPP dans le domaine agricole sont en cours d'étude actuellement. Il s'agit d'un projet de complexe intégré de production de sucre à Foum Gleita et d'un projet de blocs agricoles.

Les pouvoirs publics préparent avec l'appui de la Banque mondiale un Projet important d'Appui au Développement et d'Innovation du Secteur Agricole dénommé PADISAM.

Le Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) a pour but de mettre en place les bases de la gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux



potentiels des composantes du projet sur les milieux récepteurs et d'offrir les directives visant à

Les pouvoirs publics préparent avec l'appui de la Banque mondiale un Projet important d'Appui au Développement et d'Innovation du Secteur Agricole dénommé PADISAM.

assurer que la sélection, l'évaluation et l'approbation des sous-projets et leur mise en œuvre soient conformes aux politiques, lois et réglementations socio-environnementales nationales et aux normes Environnementales et Sociale.

Une approche participative, inclusive, collaborative, pluridisciplinaire a été adoptée pour le développement du CGES, ce qui a impliqué aussi un travail de concertation et de communication avec l'ensemble des parties prenantes au niveau national, régional et local dans la zone d'intervention du projet.

DIALEL GUISSSET, STATISTICIEN-ECONOMISTE, DIRECTEUR DES ETUDES ET DE LA COOPÉRATION AU MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME. NOUS L'AVONS RENCONTRÉ

«Notre pays dispose de plusieurs atouts pour espérer développer une industrie nationale compétitive, durable et intégrée à l'économie nationale»



Un des meilleurs cadres du ministère, Guisset est engagé dans toutes les questions de développement stratégique du pays.

Quelles sont les actions menées par votre département pour formaliser davantage le secteur du commerce

Malgré la libéralisation du secteur du commerce, la concurrence ne s'est pas automatiquement installée dans notre pays. La concurrence avec les grands groupes est difficile pour les Micro-Petites et Moyennes Entreprises (MPME) à cause de leurs accès limité au financement, du manque de personnel qualifié, des coûts de fonctionnement élevés et du poids de la fiscalité. Pour faire face à ce problème d'ordre structurel, le secteur du commerce sera réorganisé et modernisé de manière à formaliser la profession. Ceci sera obtenu à travers la mise en place d'une véritable politique de concurrence qui fixera les conditions de fonctionnement équilibré et transparent des marchés, la lutte contre les ententes et les abus de position dominante, la lutte contre les pratiques commerciales déloyales.

Par ailleurs, la pandémie du COVID-19 suivie de la crise d'Ukraine ont entraîné un quasi-dysfonctionnement de la chaîne du commerce international et également sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement mondiale dus à des perturbations des marchés des produits de première nécessité. Ces épreuves ont montré qu'en matière de commerce international, l'un des moyens les plus efficaces d'affronter pour faire face à ces situations est de pouvoir maîtriser le système d'information pour que l'Etat soit en mesure de faire des projections.

Enfin, la mise en place du guichet unique du commerce extérieur, permettra d'accélérer le dédouanement des marchandises, de lutter contre les obstacles techniques aux échanges transfrontaliers et permettre ainsi

à notre pays de jouer son rôle naturel et historique de trait d'union entre le Nord et le Sud. Le GUCE permettra ainsi une économie de temps et d'argent pour les opérateurs économiques car ils n'auront quasiment plus besoin d'entrer en contact physique avec les différentes entités concernées par les procédures import/export.

Récemment les mauritaniens avaient été confrontés à un problème lié à la consommation du thé... Qu'est ce qui a été fait depuis cet évènement

Effectivement, ce problème est souvent posé pour le pays mais pour préserver la sécurité des consommateurs, nous venons de mettre en place un programme de vérification et de conformité des produits importés. Ce programme consiste à ne plus laisser aucun produit franchir le territoire sans être certifié par une firme internationale spécialisée dans le domaine. La mise en place du programme de vérification de conformité des produits à l'importation s'inscrit dans le cadre de la dématérialisation du contrôle pour permettre une meilleure coordination entre les autorités impliquées, la traçabilité des interventions et la structuration des règles du contrôle permettant d'assurer l'équité entre les opérateurs économiques. Ce système s'inscrit aussi dans le cadre de l'Accord de l'OMC sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS) destiné à assurer un commerce sur des aliments et produits agricoles. Il permet de fixer le niveau de protection sanitaire jugé appropriés, tout en faisant en sorte que les mesures SPS ne soient pas utilisées abusivement à des fins protectionnistes et ne constituent pas des obstacles non nécessaires au commerce. Ce système impose à certains produits de se soumettre au contrôle dans leurs pays d'origine et implique de travailler avec des opérateurs ayant une présence au niveau mondial.

Parallèlement à ce programme, nous venons de créer une Agence pour la sécurité sanitaire des aliments qui pourra assurer désormais tous les contrôles sur la qualité et la confor-

mité des produits. La création de cette agence vise à doter notre pays d'une institution nationale moderne qui favorise l'instauration de la transparence et renforcer les capacités de l'administration en charge de la protection des consommateurs.

Quels sont les axes de la nouvelle Stratégie de l'industrie

Les évolutions récentes au niveau international (Pandémie du Covid-19, guerre en Ukraine), ont montré, sans équivoque, les graves conséquences que peuvent subir les économies fragiles, en cas de rupture d'approvisionnement. Elles ont rappelé, encore une

Il faudra donc en tenir compte dans toute perspective de croissance et se préparer car le marché unique africain va devenir une réalité et c'est irréversible.

fois, la nécessité de revoir les modèles économiques en vigueur et de placer l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire et sanitaire comme objectif majeur de toute politique économique, qui se veut inclusive et durable.

Notre pays dispose de plusieurs atouts pour espérer développer une industrie nationale compétitive, durable et intégrée à l'économie nationale, à savoir : i) des ressources naturelles riches et variées (élevage, pêche, agriculture et ressources pastorales, mines, hydrocarbures, énergies renouvelables), ii) une dynamique démographique relativement importante, iii) un positionnement géographique idéal et une intégration dans des espaces régionaux importants, iv) une stabilité politique et une paix sociale, v) une amélioration des infrastructures de soutien à l'industrie et

des bonnes perspectives, à court et moyen termes, liées particulièrement à la disponibilité de l'énergie.

La Vision de long terme de l'industrialisation de notre pays sera de promouvoir une industrie nationale diversifiée et compétitive, durable et intégrée à l'économie nationale, respectueuse de l'environnement, porteuse de croissance, créatrice d'emploi et à même de réduire les inégalités entre les territoires.

Pour l'atteinte des objectifs du développement de l'industrialisation quatre axes prioritaires ont été définis, à savoir :

Axe 1 : La valorisation du potentiel industriel de l'élevage, de la pêche, de l'agriculture et des ressources pastorales

Axe 2 : Le développement des industries minières, d'hydrocarbures et des énergies renouvelables ;

Axe 3 : La Promotion des industries pharmaceutiques, parapharmaceutiques et sanitaires ;

Axe 4 : Le développement de l'économie numérique et de l'innovation technologique.

Pouvez-vous nous dire quel impact l'entrée de la ZLECAF aura sur l'économie mauritanienne

A l'instar de la plupart des pays africains, la structure de notre économie montre une grande dépendance des exportations de matières premières à l'état brut. La création de la ZLECAF pourrait constituer un tremplin vers celle d'un marché commun africain. On sait qu'en théorie économique, les pays ayant un marché intérieur étroit auront accès aux grands marchés et en profiteront dans certaines conditions. Pour le moment, notre pays doit son avantage comparatif aux activités liées aux ressources naturelles. Il faudra donc en tenir compte dans toute perspective de croissance et se préparer car le marché unique africain va devenir une réalité et c'est irréversible. Pour permettre à notre pays de mieux tirer profit d'un marché élargi de biens, de services et d'investissements, il faudrait que nos entreprises se mettent à niveau et qu'une véritable politique de concurrence soit mise en place.

AVANT PROPOS

Mahfoud Jiyid, Directeur Général de l'Office National du Tourisme Mauritanien



Nous avons réalisé un diagnostic «honnête» de la situation actuelle du tourisme mauritanien et avons la conviction que le développement du secteur nécessite un effort collectif faisant intervenir l'ensemble des parties prenantes

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je vous fais part par la présente note, des résultats de l'étude de diagnostic du secteur du Tourisme conduite par l'Office Nationale du Tourisme Mauritanien en collaboration avec les Bureaux d'étude de Deloitte et Hades Consulting. Dans ce contexte post-crise sanitaire, les conclusions de cette étude pourront servir de point de départ à une réflexion élargie, impliquant l'ensemble des acteurs publics et privés opérant sur le secteur, dans le cadre des Assises Nationales du Tourisme.

En Mauritanie, le secteur tourisme a historiquement sensiblement contribué à soutenir la croissance économique des zones rurales (Adrar, Inchiri, Tiris, Houdh el chargui), améliorer l'accès à l'emploi, et a souvent permis aux communautés locales d'apprécier sous un nouveau jour la valeur de leurs patrimoines culturels et naturels (anciennes villes de Chinguetti, Oudane, Tichit et Oualata ; Parc National du Banc d'Arguin et le parc national de Diawling, etc.).

En effet, la Mauritanie dispose d'atouts naturels, culturels et sportifs, qui mis en valeur, devraient aider à faire du tourisme un réel secteur porteur pour le développement économique et social du pays.

Nous croyons fermement que la Mauritanie a les atouts pour devenir une destination de choix de la région du Sahel.

Le développement du secteur du tourisme permettrait notamment de :

- **Proposer de nouveaux relais de croissance économique (outre que la pêche, élevage, agriculture et les activités extractives)**
- **Améliorer la visibilité de la Mauritanie au niveau régional et mondial auprès des principaux investisseurs du secteur.**
- **Participer à l'effort national pour la résorption du taux de chômage et de la pauvreté notamment au niveau des zones rurales, et la formalisation des emplois informels**
- **Améliorer et diversifier l'accès à la formation pour les populations jeunes**

La concrétisation des objectifs de l'étude nécessite un effort collectif faisant intervenir l'ensemble des parties prenantes du secteur et nous comptons sur votre habituelle collaboration pour y parvenir.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération.



**SIÈGE SOCIAL
(NOUAKCHOTT - MAURITANIE)**

Carrefour de l'ancien aéroport de
Nouakchott, BP 7991
(+222) 45 24 12 53 / Fax (+222) 45 24 24 48
mai@mauritaniaairlines.mr



**AGENCE CENTRALE
(NOUAKCHOTT - MAURITANIE)**

Avenue Gemal Abdel Nasser, Immeuble
DAMANE, en face de la BCI
(+222) 45 25 67 47
mai.nouakchott@mauritaniaairlines.mr



NOUADHIBOU (MAURITANIE)

Avenue Median Immeuble BCMI
45744291;44482641; 44482644
mai.nouadhibou@mauritaniaairlines.mr
Aéroport de NDB
(+222) 44482645



ZOUÉIRAT (MAURITANIE)

Route de l'aéroport Immeuble Hotel Tiris
(+222) 45441598; 44482643
mai.zoueirat@mauritaniaairlines.mr



ABIDJAN (COTE D'IVOIRE)

Plateau, Rue du Commerce, Immeuble AMIRAL
- Rez de chaussée, Face CNPS
(+225) 20 32 51 24 / (+225) 40 01 31 53 /
(+225) 03 79 41 24 / (+225) 21 21 97 32 /
(+225) 42 08 28 41
mai.abidjan@mauritaniaairlines.mr



BAMAKO (MALI)

ACI 2000 en face de la bibliothèque Nationale
(+223) 66911405,94911713
mai.bamako@mauritaniaairlines.mr



BRAZZAVILLE (REPUBLIQUE DU CONGO)

92, Avenue de l'indépendance
en face de Papa Esaie
(+242) 06 942 25 25 / (+242) 06 994 20 19
mai.brazzaville@mauritaniaairlines.mr



CASABLANCA (MAROC)

14, BOULEVARD DE PARIS
(+212) 522 471945 / (+212) 661 396780 /
(+212) 661 561145
mai.casablanca@mauritaniaairlines.mr



CONAKRY (GUINÉE)

Immeuble Satguru, Quartier Almamy
commune de Kaloum Conakry Guinée
en face du ministère de la coopération
BP:1988
(+224) 628680308
mai.conakry@mauritaniaairlines.mr



DAKAR (SÉNÉGAL)

Rue Saint Michel x Amadou Assane Ndoye,
Immeuble la rotonde A4
(+221) 33 842 48 48 / (+221) 33 842 48 49
mai.dakar@mauritaniaairlines.mr



LAS-PALMAS (ESPAGNE)

56, Calle Veintinueve de Abril
(+34) 928 27 67 24
mai.laspalmas@mauritaniaairlines.mr



LIBREVILLE (GABON)

Bureau Centre ville IMMEUBLE
ex SONAGAR (1er étage)
769, AVENUE COLONEL PARANT
(+241) 7779715
libreville@mauritaniaairlines.mr



COTONOU (BÉNIN)

Avenue steimiez Carrfour feu missebo
à cote de FBI c/137 06 BP 879
(+229) 90 40 40 09
mai.cotonou@mauritaniaairlines.mr



TUNIS (TUNISIE)

Aéroport International de
Tunis Carthage
mai.tunis@mauritaniaairlines.mr



**POINTE NOIRE (REPUBLIQUE
DU CONGO)**

L'enceinte de l'hôtel Elais
En face des Casino Golden City,
Charles de Gaul
mauritaniaairlinespn@gmail.com



BOUBACAR SY, DIRECTEUR GENERAL KASS ARCHITECTURE

«La Mauritanie reste l'un de ces pays où l'on peut encore apprécier des espaces infinis, à l'illusion d'une liberté sans conditions»

Le désert, le soleil, les tentes, le thé et les dromadaires, ça c'est la Mauritanie...

Mais c'est aussi plus que cela : un très beau pays qui nous accueille, marqué par sa diversité ethnique et sa richesse culturelle. Véritable trait d'union entre l'Afrique arabo-berbère et l'Afrique noire. Le marocain se reconnaît un peu en Mauritanie, le sénégalais quant à lui, ne se sent pas dépaycé. Quand on côtoie les hommes, nous voyons à quel point les frontières s'effacent...

Découpé en 13 régions avec une population de 4,7 millions d'habitants (source banque mondiale 2021), la Mauritanie a de multiples potentiels à offrir, entre traditions et modernité. Les régions du Nord en passant par le Tiris Zemmour, par l'Adrar et l'Inchiri, ont été un espace d'élevage important avec un nomadisme très présent. C'est dans ces espaces que les villes caravanères comme Chinguetti et Ouadane ont connu une période de prospérité avec le commerce transsaharien. La culture des céréales et des dattes y est pratiquée encore de nos jours. L'exploitation du minerai de fer par la Société mauritanienne SNIM à Zouerate y est une activité économique très importante. La SNIM est le deuxième employeur après l'état. L'Inchiri accueille les gisements d'or qui représentent environ 15% des exportations de la Mauritanie.

Au centre, la région du Tagant est par excellence l'aire des oasis baignées de verdure, un terreau fertile pour le tourisme.

À l'Est, la région du Hodh El-Chargui est une grande aire d'élevage en Mauritanie. Elle a été une plaque tournante du commerce transsaharien et de la culture à travers les villes Tichit et Oualata.

Les régions sud-Ouest, notamment Trarza, Brakna, Gorgol et Guidimakha, grâce au fleuve Sénégal sont les zones à grand potentiel agricole et les pâturages y sont à perte de vue. Le secteur agricole, gros potentiel pour la Mauritanie, avec pas moins de 500 000 ha d'espaces cultivables, à l'heure sous exploités. La production ne comble que 40% des besoins de la population obligeant la Mauritanie à importer des produits alimentaires. Néanmoins, les mentalités changent et de plus en plus de jeunes aspirent à un retour à l'agriculture, à la terre.

Le district de Nouakchott et la région de Dakhlet-Nouadhibou, autrefois inhospitalières, constituent aujourd'hui le véritable poumon économique et administratif du pays.

Nous voyons bien que la diversité des régions de la Mauritanie offre ainsi une multitude de ressources à l'économie du pays dans des secteurs divers et variés : les minerais traditionnels tels que or, fer, cuivre, l'agriculture et la pêche, les nouvelles ressources notamment le pétrole et le gaz, les nouveaux secteurs tels que les télécommunications, l'im-

obilier et le développement durable, la culture et le tourisme.

L'ensemble de ces secteurs constitue un potentiel d'investissement et de développement.

C'est dans ce contexte que j'ai choisi de « rentrer au pays ». Je suis né et j'ai grandi à Nouakchott jusqu'à l'obtention de mon Baccalauréat Scientifique en 2005. J'entre la même année à l'École Nationale d'Architecture de Toulouse (ENSA Toulouse, France). En 2011, je deviens architecte diplômé d'État.

Par la suite, je démarre une recherche Scientifique au LRA (Laboratoire de Recherche en Architecture de Toulouse) sur l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme en Afrique en général, en Mauritanie d'une manière plus approfondie.

En parallèle depuis 2011, j'ai travaillé en tant qu'architecte dans plusieurs agences en France et en ensuite à tant qu'indépendant C'est en 2020 que je m'installe à Nouakchott pour jouer ma partition au développement de mon pays. Je suis Directeur général, architecte associé à Sophia Hadidou, architecte, de l'agence SARL KASS ARCHITECTURE. C'était un projet que j'ai nourri au fond de moi durant mes années d'études.

C'est dans cette perspective que j'avais entrepris dès 2013 comme un « pèlerinage » en Mauritanie en solitaire, une redécouverte de mon pays avec une vision d'architecte à travers sa géographie et son histoire. Ce voyage, du Nord au Sud, de l'Ouest à l'Est, a été une découverte immense et marquante. Un espace riche et à la fois exceptionnel, coloré, métissé, se reflétant sur les visages des hommes et des architectures. Des ingrédients multiples pour construire quelque chose de grandiose.

Ma formation, enfin, me permet de parler de la Ville.

L'urbanisation n'est pas un secteur à oublier car elle constitue une opportunité pour le développement économique. Elle doit et sera un vecteur de développement durable et de réformes structurelles en Mauritanie et en Afrique. Ceci dans un climat de bonne politique urbaine de développement, qui semble obligatoire pour atteindre des objectifs de durabilité, de croissance. En tant qu'architecte mauritanien, je pense que l'aménagement urbain doit être une priorité pour les gouvernements. Son organisation et sa planification doit permettre d'offrir des « lieux » où il fait bon vivre, des espaces de rencontre et de « bonheur » qui sont des outils non-négligeables pour le développement d'un pays. L'urbanisation est aussi une opportunité pour la création d'emploi, le développement social et la protection de l'environnement dans une vision globale de développement durable.

Package Abonnement Particulier

1 Envoie du PDF par numéro pendant une année

2.000 MRU / AN

2. Livraison de 1 exemplaires du journal en

format physique par numéro pendant une année

Bon de souscription

Nom:

Prenom

Adresse:

Téléphone

Email:

Fonction/ Entreprise

Je m'engage à recevoir pendant 12 mois le Pack abonnement PARTICULIER s'élevant à 12.000 (douze milles MRU) payable en: espèces, chèques virement

Signature:



Contact : +222 37 02 78 28 / 46 82 00 37
mayo.sow@financialafrik.com
diallorysow@gmail.com

ENTRETIEN LEMATT MINT MOGUEYA

«La femme mauritanienne ne veut plus se suffire de l'ouverture d'une boutique de commerce. Ce temps est bien révolu»



Lematt Mint Mogueya est l'une des femmes d'affaires mauritaniennes les plus dynamiques du pays. A la tête de la Fédération Mauritanienne des Femmes Entrepreneures, elle mène depuis de longues années une lutte acharnée pour l'autonomisation des femmes.

Nous l'avons rencontré :

Vous êtes Présidente de la Fédération Mauritanienne des Femmes Entrepreneures en Mauritanie. Comment est structurée cette organisation et quel est son poids ?

Tout d'abord je vous remercie pour l'opportunité que vous me donnez de parler de notre institution et de ses activités. Notre organisation existe depuis d'une dizaine d'années. Il s'agit d'un regroupement de femmes d'affaires qui ont décidé d'unir leur effort pour un seul objectif : promouvoir la femme. Nous avons un marché propre qui nous permet de mener nos affaires de commerce. Nous avons créés une caisse d'épargne et de crédit et nous participons aux forums nationaux et internationaux pour représenter la femme d'affaire mauritanienne. Nous avons une grande expérience et nous contribuons à l'économie du pays à travers nos activités et aussi en créant des emplois. En somme nous permettons à la femme mauritanienne d'entreprendre et d'être indépendante.

En ce qui concerne notre poids, il est énorme parce que les femmes constituent plus de la moitié de la population ; et sont actives en dehors et dans les foyers.

En Mauritanie on a tendance à penser que les activités de la femme se limitent seulement au commerce. Aujourd'hui avec le boom économique des secteurs extractifs assiste-t-on à la reconversion des femmes mauritaniennes dans d'autres métiers comme la soudure industrielle, l'électrotechnique ou mécanique par exemple.

La femme mauritanienne a prouvé qu'elle est active dans tous les domaines et cela on le constate tous les jours avec des femmes

dans le commandement, l'ingénierie, les techniques dans toutes leurs formes, etc. Le temps de la femme au foyer qui s'occupe seulement des enfants est révolu. La femme peut concilier le foyer et les activités et c'est ce que nous démontrons tous les jours. Plus de place aux idées rétrogrades parce que les femmes mauritaniennes veulent participer au développement de leur et cela passe par leur autonomisation. Cela est bien compris par les décideurs qui doivent plus les impliquer dans les sphères des décisions.

Selon vous quels sont les facteurs de blocage de l'entrepreneuriat féminin en Mauritanie aussi bien dans les grandes cités qu'en milieu rural ?

Comme je l'ai dit plus haut les facteurs de blocage sont liés d'abord aux mentalités rétrogrades et dans ce sens le gouvernement a pris des grandes mesures visant l'implication de la femme dans tous les secteurs de développement. Evidemment nous voulons encore plus parce que nous avons l'ambition d'apporter notre contribution à un pays fort et développé.

Les autres facteurs de blocage sont liés aux financements auxquels nous n'avons pas accès. Ce que je veux dire ici est que nous obtenons des financements pour des petits projets mais n'avons pas accès aux gros marchés. Certains pensent que les femmes se suffisent de peu et n'ont pas droit aux marchés publics. Nous voulons que l'on nous prenne comme de véritables partenaires.

Jusqu'à aujourd'hui ce sont les hommes qui ont droit au crédit, aux marchés publics, etc. On ne peut pas ignorer la moitié de la population qui a su prouver son efficacité sur le terrain. Il suffit de regarder autour de nous pour voir ce que sont capables de faire les femmes.

Au même titre que l'homme ; la femme mauritienne peut tout faire et elle dispose des mêmes droits. Cela je l'ai dit à Son Excellence le Président de la République Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, qui a une oreille attentive. La femme mauritienne ne veut plus se suffire de l'ouverture d'une boutique de commerce. Ce temps est bien révolu.

Selon vous comment créer



l'autonomisation de la femme mauritanienne ?

L'autonomisation des femmes passe par son indépendance financière et c'est à cela que nous travaillons à la Fédération Mauritanienne des Femmes Entrepreneures. Nous permettons aux femmes de créer leurs propres entreprises en les finançant faiblement vu nos moyens financiers limités. Toutefois, elles doivent avoir accès aux crédits et aux marchés publics.

La société d'épargne et de crédit que nous avons créée n'a toujours pas obtenu de financement alors qu'elle est censée aider à l'autonomisation des femmes.

Les autres facteurs de blocage sont liés aux financements auxquels nous n'avons pas accès. Ce que je veux dire ici est que nous obtenons des financements pour des petits projets mais n'avons pas accès aux gros marchés.

Etes vous satisfaite de la représentativité des femmes au niveau des postes stratégiques aussi bien dans le gouvernement que dans les institutions publics ou privées ?

Ce serait injuste de dire qu'il n'y a pas eu un énorme progrès grâce à la volonté du Président de la République d'impliquer la femme dans les plus grandes sphères de décisions. C'est ainsi que nous avons plusieurs femmes ministres, des directrices d'établissements et même des walis. On s'en félicite. Cependant, nous demandons encore plus parce que les femmes mauritaniennes ont démontré qu'elles n'ont rien à envier aux hommes.

Quelle message avez-vous à transmettre à la nouvelle génération de femmes entrepreneurs pour réussir leurs projets ?

Je leur dirai simplement de se focaliser sur leurs objectifs sans tenir compte de ce qui peut se dire ou se faire pour les décourager. Avec une volonté ferme, elles arriveront à s'imposer et la Fédération Mauritanienne des Femmes Entrepreneures sera toujours là pour les orienter et les aider.

MOHAMED MAHMOUD FALL

«Entre 15 à 19 milliards de dollars de revenus supplémentaires prévus sur 30 ans. Il faudra des choix de développements biens ciblés et diversifiés»

MOHAMED MAHMOUD FALL est juriste de formation. Il a fait ses débuts dans le public qu'il a quitté rapidement pour la profession libérale. Aujourd'hui, il évolue plus à l'étranger dans les domaines du trading agrobusiness et hydrocarbures. Il demeure un observateur sensible et lucide de la problématique du développement de l'Afrique et de son pays la Mauritanie auquel il est très attaché.

L'Afrique est le futur du monde, slogan souvent répété malgré les réalités difficiles vécues au quotidien par les Africains. Quelles perspectives voyez-vous en dépit de la crise du covid-19 et récemment de la guerre en Ukraine ?

R : L'AFRIQUE est le futur du monde, après avoir été son berceau n'est pas un slogan vide et loin de là. Certes la pandémie de la COVID a affecté durement les économies AFRICAINES et pas les seules, par la déstructuration des entreprises, les pertes des emplois et ralentissements des croissances...

La guerre en UKRAINE nous entraîne vers des bouleversements majeurs que nous subissons sans contrôle dans leurs conséquences et qui mettent à nu nos extrêmes dépendances aux grands producteurs de ce monde (Russie, UKRAINE, INDE...) dans notre besoin vital de s'alimenter.

Cette réalité aujourd'hui vécue n'est pas une fatalité. L'Afrique a des atouts majeurs pour sortir de la dépendance et devenir un acteur crédible et écouté dans le monde.

Avec plus de milliard d'habitants dont 60% de jeunes dynamiques et vigoureux, 50% des réserves des terres arables du monde, 660 milliards m³ d'eau ; plus de 125 milliards de barils de pétrole brut inexploités, l'essentiel des mines rares à forte



valeur ajoutée ... La production du gaz en Afrique de l'ouest va tripler avec la production entre le Sénégal et la Mauritanie et ce n'est qu'un bref aperçu des potentiels de l'AFRIQUE

Ainsi les crises et bouleversements actuelles dans le monde évoqués commencent à servir de véritables électrochocs dans tous les écosystèmes AFRICAINS pour repenser l'avenir.

Pour ce faire il faudra réinventer le futur différemment de sa trajectoire dessinée et inadaptée. L'Afrique doit créer son propre narratif de développement basée sur ses propres réalités sociales.

Changer ses habitudes alimentaires par exemple pour revenir vers ses sources dans ce domaine, de belles tentatives prometteuses actuellement sont constatées au Sénégal, en côte d'ivoire par le remplacement de la farine de blé par le, mil, l'aloès

Vera, l'igname...

L'Afrique pourrait être un acteur gagnant dans la géostratégie mondiale qui se dessine et jouer un rôle majeur dans le devenir du monde. Des dirigeants visionnaires, panafricanistes (pour éviter une Afrique fragilisée à plusieurs vitesses comme le cas actuellement) soutenue par une jeunesse entreprenante, motivée, tournée vers les technologies modernes et des systèmes éducatifs bien pensés, feraient de L'AFRIQUE une puissance capable de s'insérer librement dans le concert des nations aux bonheurs de ses populations.

Le secteur privé Mauritanien souffre de financement pour se lancer dans certains investissements en mode PPP importants pour le pays. Quelle pourrait être la solution. ?

Le mode de financement par le partena-

riat public privé (PPP) est un outil de plus dans les mécanismes de financement classiques. Il est très ancien, déjà au 19^{ème} siècle les français, en concession l'ont utilisé dans les chemins de fer au Sénégal. Certains pays d'Afrique l'ont judicieusement utilisé et en ont tiré grands profits tel l'Afrique du sud.

Il peut donc être une alternative intéressante pour aller vers un raccourci de son développement par la contribution d'un apport financier privé et une expertise bénéfique au projet.

En Mauritanie la contribution potentielle de notre secteur privé à ce type de financement est limitée par divers facteurs. Le privé mauritanien demeure pour l'essentiel informel à plus des ¾, faiblement structuré et surtout orienté vers le commerce, et les services. Or en général les projets ciblés par le PPP relèvent des grandes infrastructures, autoroutes, ports, industries... qui nécessitent de grands financements, compétences et technologies. Alors pour financer nos projets sous ces mécanismes, actuellement le possible est de se tourner vers le privé extérieur même s'il connaît aussi certaines difficultés pour se lancer dans ce type de projet souvent à long terme et a évolution parfois imprévisibles. L'état Mauritanien est sur la bonne approche pour trouver des solutions à ces projets en maîtrisant en amont les études, les compétences nécessaires et lancer des procédures d'appel d'offres plus proches de l'équité tout en élargissant les chances de réussite des projets par le jeu de la concurrence. Globalement l'amélioration générale du climat des affaires du pays et la communication autour de ces projets donneront des résultats positifs.

On vient d'évoquer la faiblesse du secteur privé de Mauritanie à accompagner l'économie, on constate aussi le faible taux d'exécution du programme ambitieux présidentiel et les dysfonctionnements engendrés par les crises internationales qui perdurent. Comment s'en sortir ? Est-ce un problème d'homme ou de conviction ?

Le sous-développement est un package. La Mauritanie n'en souffre pas plus que les autres pays d'Afrique à son niveau. Pour essayer de s'en sortir, plus facile à dire mais possible aussi à réaliser tous les segments du pays devraient être mis en contribution. L'Éthiopie, le Rwanda donnent de beaux exemples de développement réfléchis et réussis. La Mauritanie connaît certes des

écueils difficiles

Une géographie peu favorable à l'économie mais stratégique, un tissu économique structurellement plombé, un taux d'alphabétisation faible, une sociologie complexe et lourde. Il faudrait peut-être détricoter ce tissu sans l'abîmer.

Revoir le rôle des banques et des finances dans leur apports au développement, 20 % seulement des mauritaniens font affaires avec les banques et 80% des prêts sont octroyés aux grandes entreprises très minoritaires. L'accès au financement demeure difficile, il faudrait introduire plus de mécanismes de garantie des emprunts par l'état pour les entreprises. La grande concentration des finances entre les mains de grands groupes d'entreprises fausse la concurrence et limite encore plus l'accès aux crédits par la détention des banques. Explorer la piste des fonds d'investisse-

Le mauritanien est intelligent avec une rare capacité d'adaptation. Cette même finesse et intelligence qui lui a permis et lui permet toujours de contenir ses immensités géographiques avec peu de moyens.

ment privés internationaux qui ont injecté 4.7 milliards de dollars en Afrique en 2022. L'administration devrait se mettre au niveau du programme présidentiel par une écoute civique du citoyen, un comportement exemplaire sur le lieu du travail, un suivi rigoureux des objectifs. Elle ne manque de compétences mais celles-ci sont diffuses et peu audibles. La sanction et la récompense devraient être de règles et le cadre autonomisé dans ses prérogatives et décisions. Diminuer la pesanteur du politique sur l'administration de gestion ne serait-ce que par la stabilité dans un poste le temps d'un objectif entamé. L'agriculture devrait bénéficier de nouvelles approches. 60% des mauritaniens sont jeunes. Une ruée vers l'agriculture (comme vers l'or) devrait être possible avec un accompagnement de l'état avec pour objectif la création d'une classe d'agriculteurs jeunes, instruits, motivés

et modernes. Nous disposons de plus 500.000 ha cultivables. Le même élan est possible vers l'élevage car 77 % des jeunes interrogés ont envie de se lancer dans l'entreprise mais à peine 5 % ont les moyens. Les prévisions de la croissance économique pour la Mauritanie sont optimistes +5% en 2022. A long terme encore mieux avec l'apport du gaz et ses accompagnements sur le tissu entrepreneurial. Entre 15 à 19 milliards de dollars de revenus supplémentaires espérés. Il faudra des choix de développements bien ciblés et diversifiés. Avec environ 200 millions de dollars par an la MAURITANIE pourrait atteindre l'autosuffisance alimentaire sur les dix ans. Il faudra axer sur nos ressources renouvelables grands pourvoyeurs d'emploi donc de richesses.

Le mauritanien est intelligent avec une rare capacité d'adaptation. Cette même finesse et intelligence qui lui a permis et lui permet toujours de contenir ses immensités géographiques avec peu de moyens. Certes tout est urgent mais deux secteurs fondamentaux pourront parfaire cette mutation tant recherchée vers un développement partagé, l'éducation et la santé. L'augmentation du PIB est un indicateur objectif de croissance mais ne suffit pas pour accéder à un véritable développement. Il faudra investir dans l'homme et son épanouissement pour qu'il ne se laisse plus distraire par des problématiques socio politiques qui ne perdurent par son oisiveté et la pauvreté. La Mauritanie est un pays à haut potentiel qui a plus d'éléments fédérateurs que l'inverse. Le pays regorge d'intellectuels de hauts niveaux qui doivent reprendre parole, être actifs dans le développement du pays et ne pas céder la place à des diplômés qui se cherchent. La société civile doit redoubler d'efforts et s'inscrire dans des cercles vertueux. Le développement de la Mauritanie est l'affaire de tous, hommes et femmes. Son excellence Monsieur le président MOHAMED OULD CHEIKH EL GHAZOUANI l'a bien compris cette vision de demain en mettant l'accent sur la santé par la couverture maladie universelle et l'éducation seules possibilités de construire un futur citoyen capable de produire de la richesse parce qu'épanoui, protégé et qui va avec son époque tout en gardant son authenticité.

Faire de la MAURITANIE un pays fort exige un langage moderne bâti sur le développement humain dans toutes ses composantes et une vision forte sans compromis sur les objectifs primordiaux.

NAYRA DELGADO FONDATRICE DE COEME

«COEME DYNAMISE LES RELATIONS ÉCONOMIQUES ENTRE L'ESPAGNE ET LA MAURITANIE»

Qu'est-ce que le COEME et comment est-il né ?

COEME est une association d'entreprises mauritano-espagnoles créée pour soutenir les entrepreneurs des deux territoires dans leurs relations commerciales. C'est un forum de dialogue pour les entrepreneurs et un point de rencontre pour les entreprises mauritaniennes et espagnoles qui veulent faire des affaires ensemble. Son objectif principal est le développement des relations commerciales entre les hommes d'affaires mauritaniens et espagnols afin de promouvoir le commerce, les investissements et surtout la formation professionnelle. La Mauritanie est «un pays en construction» et, en raison de notre proximité, l'Espagne et les îles Canaries en particulier, peuvent jouer un rôle très important dans le développement de ce pays. Quels sont les secteurs de l'économie les plus attractifs pour les investisseurs internationaux en Mauritanie ?

La Mauritanie a des besoins très clairs. Le premier besoin concerne le secteur de l'agriculture et de l'élevage afin que la Mauritanie puisse atteindre la sécurité alimentaire dont elle a besoin et qui a été mise à nu pendant la pandémie. Le deuxième besoin est clairement lié au développement énergétique du pays. L'année prochaine, la Mauritanie commencera à exporter du gaz, pour lequel elle aura besoin de toutes sortes de sociétés de services. Les îles Canaries ont une grande expérience dans ce domaine, puisque le port de Las Palmas travaille depuis des années avec les plateformes pétrolières de la côte ouest-africaine. D'autres services, tels que les urgences maritimes, constituent en eux-mêmes un secteur entier à développer.

L'Espagne a également beaucoup d'expérience dans le développement des énergies renouvelables, et nous pouvons contribuer au développement de la production d'hydrogène vert en Mauritanie. Enfin, nous devons parler de l'éducation et de la santé, deux secteurs clés du développement économique d'un pays. Depuis le COEME, à partir de 2023, nous allons promouvoir de nombreuses actions à cet égard. En février, nous inaugurerons

la première conférence binationale sur la santé en Mauritanie et, à la fin de l'année, nous avons prévu une exposition sur la formation et l'enseignement secondaire.

Les îles Canaries et la Mauritanie, comme vous l'avez dit, ont une relation très spéciale. Quel est l'avenir ?

Les îles Canaries sont la porte d'entrée de l'Europe pour la Mauritanie et la Mauritanie est la porte d'entrée de l'Afrique occidentale et du Sahel pour les îles Canaries. Les intérêts sont clairs. Les Canaries internationalisent leurs entreprises en passant par la Mauritanie et les entrepreneurs mauritaniens peuvent à leur tour utiliser les Canaries pour créer leurs entreprises en Europe. Telle est la vision de PROEXCA, l'agence de promotion des investissements des îles Canaries, qui a récemment lancé un nouveau projet appelé AFRICA BUSINESS COUNCIL (ABC) dans le but de rapprocher les entreprises. Récemment, j'ai eu l'honneur d'être nommée « Ambassadrice » de l'ABC en Mauritanie avec la mission de faire connaître les avantages fiscaux et commerciaux des îles Canaries aux hommes d'affaires mauritaniens.

**PROEXCA M'A RÉCEMMENT
NOMMÉ AMBASSADRICE
DES ÎLES CANARIES
EN MAURITANIE AFIN
D'ACCROÎTRE LES
INVESTISSEMENTS
MAURITANIENS DANS
LES ÎLES CANARIES ET DE
RENFORCER LES LIENS
COMMERCIAUX ENTRE LES
DEUX TERRITOIRES.**



PROJET DE MODERNISATION DU PORT DES PÊCHES ARTISANALES

Vision présidentielle

Le secteur de la pêche occupe une place importante dans l'économie de la Mauritanie, il est compté parmi les principaux pourvoyeurs de devises du pays. Depuis 1978, la Zone Economique Exclusive (ZEE) mauritanienne est élargie à 200 miles. La Mauritanie jouit de 754 km de côtes et son plateau continental s'étale sur 34 000 km².

Nouadhibou constitue un point de pêche de première importance du port de pêche industrielle, là où s'est développée une importante pêche artisanale dont les embarcations inondent la Baie du Repos 'un lieu d'accueil de plusieurs centaines de pêcheurs artisans venant de divers horizons'

Avec un Projet de Modernisation du Port des Pêches Artisanales de Nouadhibou (Financé par la Coopération allemande KFW) qui vise à fournir des installations de bases aux professionnels de la pêche actuellement en phase d'avant-projet détaillé (APS) sur une halle à marée de 3000 m², la réviviscence de 500 magasins pour pêcheurs, la Rénovation et extension du réseau d'assainissement, l'installation de 7 km de Voirie et d'une Clôture. Ce projet a aussi pour objectif d'accroître le volume des prises de poisson, les revenus des petits pêcheurs, des sous-traitants, et des distributeurs de matériel...

La vision de l'Etablissement Portuaire de la Baie du Repos est que la pêche artisanale à Nouadhibou puisse évoluer vers des formes industrielles plus performantes, que les pirogues soit d'une capacité et d'une autonomie plus grande. Il s'agissait également de mettre à la disposition des pêcheurs artisans des moyens de production plus modernes leur permettant d'augmenter leurs captures en accédant à de nouvelles zones de pêche.

Depuis la mise en place de ce Projet de Modernisation du Port des Pêches Artisanales de Nouadhibou, on remarque de très grands progrès en matière de productivité avec un développement fulgurant du mareyage local (commercialisation du poisson frais) et de l'industrie de transformation artisanale du poisson tout en stimulant les exportations de produits frais et transformation.

L'investissement dans la pêche artisanale permettrait de faciliter les exportations à l'heure de la ZLE-CAF vers d'autres pays grâce à sa situation géographique stratégique. Il faut noter que depuis l'arrivée au pouvoir de SE. Mohamed Cheikh El Ghazouani, le secteur de la pêche connaît une forte dynamique, en insistant sur la gestion et la protection des ressources halieutiques, le respect de l'environnement et la modernisation des infrastructures. Le projet de modernisation du port des pêches artisanales s'élève à 15.6 millions d'euros dont 13 millions sous forme de don par le gouvernement Allemand à travers la KFW et les 2.6 millions d'euros correspondent à la contrepartie du gouvernement Mauritanien.



«Les exportations canariennes vers la Mauritanie se sont élevées à 160 millions d'euros en 2022 contre 41 millions d'euros en 2021»

Plus de 5 milliards d'euros d'investissements cumulés en Afrique, l'Espagne est aujourd'hui en quête des voies et moyens pour booster ses échanges commerciaux et volume d'investissements en Afrique. Nous avons rencontré Mme Elena Máñez Rodríguez, ministre régionale de l'économie, de la connaissance et de l'emploi et Mme Nasara Cabrera Abu, directrice générale des affaires économiques avec en marge du Forum Espagne-Afrique organisé à Las Palmas le 30 Novembre passé où à Mauritanie était fortement représentée

Mme Elena Máñez Rodríguez, ministre régionale de l'économie, de la connaissance et de l'emploi



Mme Elena : Vous avez organisé dernièrement aux îles canariennes une grande rencontre économique Espagne-afrique où la Mauritanie était très bien représentée. Quels étaient les objectifs principaux de cette rencontre?

Le forum Espagne-Afrique d'investissement et d'affaires avait un objectif principal, qui était de rapprocher les entreprises espagnoles des principaux acteurs économiques des pays africains, qui ne sont autres que leurs agences de promotion des investissements. En outre, nous voulions non seulement diffuser les opportunités économiques de ces marchés auprès du secteur privé espagnol en général et des îles Canaries en particulier, mais aussi rapprocher les entreprises espagnoles et africaines actifs dans des secteurs stratégiques afin qu'elles puissent identifier les différentes possibilités de collaboration.

Mme Elena : Votre pays est connu par son expertise dans le domaine des infrastructures, de l'énergie renouvelable, de l'industrie de pêche, de l'agriculture et tant d'autres. Comment faire profiter cette expertise aussi bien au gouvernement mauritanien qui, aujourd'hui est porteur de grands projets mais aussi au secteur privé mauritanien qui cherche à se renforcer et à se positionner?

Je crois que nous devons tirer profit de la proximité géographique et des liens historiques, sociaux et humains que nous avons avec la Mauritanie. Du gouvernement des îles Canaries, nous disposons de différents instruments pour y parvenir. Je citerais par exemple le programme d'assistance technique dans lequel les entreprises canariennes effectuent des travaux de conseil pour le gouvernement mauritanien. Il y a le programme Canarias Aporta pour aider les entreprises canariennes à s'internationaliser et à s'exporter et sans oublier aussi le programme INTERREG-MAC, doté de fonds européens et propres.



Mme Nasara Cabrera Abu, directrice générale des affaires économiques avec l'Afrique.

Mme Nasara : Que représente aujourd'hui le volume d'investissements et d'échanges commerciaux entre l'Espagne et la Mauritanie?

En 2021, nos exportations vers la Mauritanie se sont élevées à 41 millions d'euros, cependant, durant l'année 2022, et bien qu'il s'agisse encore de données provisoires, les exportations canariennes vers la Mauritanie se sont élevées à 160 millions d'euros, c'est-à-dire qu'elles ont quadruplé. Cependant, cela est principalement dû aux produits énergétiques qui, non seulement ont augmenté en valeur, mais aussi en volume. Si l'on considère les exportations sans carburants, on retrouve une grande diversité de produits allant du poisson, de la machinerie, des appareils électriques, des semi-produits, des produits agroalimentaires, du papier et du carton, pour n'en nommer que quelques-uns. En ce sens, la Mauritanie est un marché très important pour les îles Canaries. Quant au volume des investissements en Mauritanie, il reste beaucoup à faire.

Mme Nasara : La Mauritanie peine jusque là à bien développer son méga projet de zone franche de Nouadhibou. Quel pourrait être votre apport pour la réussite de ce projet?

Je pense que les investissements et les exportations pourraient être stimulés par de bons entrepôts à destination, par exemple, et que cela devrait être une incitation à l'exportation. Si les conditions d'infrastructure nécessaires sont améliorées, ce port d'entrée pourrait être utilisé pour répondre à la demande des marchés sahéliers, ce qui pourrait également être un aspect positif. Enfin, nos zones franches ont beaucoup d'expérience et beaucoup d'expérience et pourraient conseiller et travailler en étroite collaboration pour un bénéfice mutuel.



HADES CONSULTING
LEGAL | TAX | ACCOUNTING | HR & MOBILITY

BE ADVISED BE SAFE

*Leader in Legal & Tax.
Supporting business and
investment in Mauritania for
more than 10 years*

📍 Ilot C 544. Nouakchott

☎ +222 45253718

✉ info@hades.consulting

💻 www.hades.consulting

**Le
Bureau
Club**

WORK CONNECT RELAX

*Smart Business Centre,
Private Offices, Event
and Co-Working Spaces
in a privileged area of
Nouakchott*

📍 Ilot C 544. Nouakchott

☎ +222 45253718

☎ +222 41740808

✉ info@lebureauclub.com



وزارة التحول الرقمي والابتكار وعصرنة الإدارة
Ministère de la Transition Numérique, de l'Innovation
et de la Modernisation de l'Administration



La transformation numérique : Paradis ou Enfer ? That's the question

La transformation numérique ou digitale. Tout le monde en parle. Notamment depuis la parution de Covid-19. Un effet de mode à la fois immature et adolescent, pour certains. Une aberration incertaine, pour certains. Une opulence d'intellectuels, pour d'autres. Quant à moi, je pense que c'est une opportunité et une fatalité. Fatalité, parce que nul ne peut y échapper. Opportunité ; car, l'économie d'aujourd'hui est basée sur une dynamique collaborative axée sur le réseautage et orientée davantage vers un business B to C : des caractéristiques qu'on ne pourra pas assurer pleinement sans les solutions numériques.

Tribune libre de Monsieur Moctar Ahmed El YEDALY
Ministre de la Transformation Numérique, de l'Innovation et de la
Modernisation de l'Administration - Mauritanie

Sortir des sentiers battus

En 2020, la pandémie Coronavirus nous a mis tous sous une épreuve surréaliste : la mort prévalait sur la vie, l'immobilité sur le dynamisme et la distanciation sur la proximité. En dépit de cette situation inédite, l'innovation était la continuation de la vie par d'autres moyens : les solutions numériques. Ainsi, le télétravail, les plateformes, le big data, les algorithmes, l'intelligence artificielle sont intervenus et ont assuré à l'Humanité l'agilité nécessaire face à la pire catastrophe qu'elle n'a jamais connue.

Pour le doctorant en Droit à Swansea University (Angleterre) que je suis, pour le MBA en International Business que j'étais en 2013 en Inde, ce pays qui attirait toutes les éminences grises de ce qu'on va appeler plus tard les GAFAM, et pour l'étudiant Master of Science in Telecoms & Computers en Georges Washington University (Washington DC) que j'étais une décennie

auparavant, j'ai toujours pu repérer les prémices d'une mutation profonde de la société humaine et j'ai, sans cesse, pu identifier les importantes opportunités qui en découlent. Car, tout prédisait, bien avant la Covid-19, une poussée digitale qui imposera un changement radical de nos paradigmes et qui n'épargnera personne, ni entité.

Cette poussée digitale, bien que profonde et radicale, n'était point une suite automatique de la prolifération des solutions numériques, celles-ci ayant toujours eu un défi de survie dans un marché sans pitié (Google Plus a tout simplement disparu de la circulation, Apple a failli avoir le même sort auparavant, Angry Bird était le 52ème jeu de Rovio après 51 jeux sans issue).

J'ai toujours dit que la main invisible du marché du numérique réside, d'un côté, dans cette quête permanente de la prospérité par le client (au sens business et politique) et, d'autre côté, dans cette détermination infatigable des décideurs, investisseurs et chercheurs de courir toujours derrière lui. Non seulement pour subvenir à ses besoins insaisissables, mais, aussi pour en créer d'autres. Une main invisible qui ne cesse de remodeler les comportements et de repenser le succès. Un succès devenu intimement lié à deux facteurs autrefois intolérables : oser prendre les risques les plus incertains et accueillir positivement les erreurs.

**Un succès devenu intimement
lié à deux facteurs autrefois
intolérables : oser prendre les
risques les plus incertains et
accueillir positivement les erreurs.**

Vers une meilleure expérience client en Mauritanie

Caractérisée par une évolution très rapide, la transformation numérique bouleverse fondamentalement les règles de notre société, de nos relations, nos comportements, notre manière de voir, de penser, de vivre et d'échanger avec l'autre, impactant profondément toutes les dimensions de notre personnalité : identité, culture, religiosité, valeurs.

Concernant l'Administration publique, la transformation numérique touche l'ensemble des paramètres de l'action dans l'objectif de la rendre la plus efficiente possible : façons de réfléchir, de décider

et d'agir, chaînes de valeur, process, métiers, etc. Elle provoque une rupture totale avec la culture du silo, remplacée par l'agilité et l'intelligence collaborative. C'est dans ce cadre qu'il faut mettre la création en 2021, d'un département ministériel dédié entièrement à la transformation numérique en Mauritanie. Une création née de la volonté du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, de provoquer un leapfrog susceptible de permettre à la Mauritanie de sauter des étapes de son développement fortement impacté par la Covid-19.

5 piliers pour une transformation numérique réussie

La transformation numérique que je mettrai en œuvre est bâtie sur 5 piliers.

Pilier 1. Des infrastructures numériques fortes. L'action du MTNIMA vise à atteindre les objectifs de 2030 fixés par l'Union Africaine. A savoir une connectivité de 4 Mbts/s à un prix de 0,35 MRU, via un appareil qui ne coûte pas plus de 3500 MRU pour utiliser tous les services numériques, dont 30% du contenu produit en Afrique. Pour ce, les infrastructures détiennent la part du lion des financements alloués à l'agenda de transformation numérique 2022-2025.

Je tiens ici à saluer les Autorités mauritaniennes qui ont pris l'initiative de mobiliser des investissements colossaux au profit des infrastructures numériques. Au moment où ce sont les opérateurs de télécom qui y investissent, dans des pays similaires.

Pilier 2. Sécurité des transactions électroniques. C'est un pilier de très haute importance pour nous. Car, notre mission qui nous dicte de propager le numérique, nous impose aussi de sécuriser les transactions numériques. Ce qui passe par la mise en place d'un cadre légal sécurisant, par la fourniture d'une logistique numérique adéquate, par une veille technologique permanente et par la création de CERTs (Computer Emergency Response Team) et des CSIRT (Computer Security Incident Response Team).

Il y a quelques jours, j'ai eu le grand honneur de défendre ces idées au Conseil des Ministres et devant notre Parlement, lors de ratification de la Convention de Malabo sur la cybersécurité. Pour moi, qui étais pièce maîtresse de la Convention, à l'Union Africaine des Télécommunication, c'était un jour historique. Déjà, les dispositifs techniques en matière de cybersécurité, cités dans l'agenda de transformation numérique 2022-2025 en Mauritanie sont rassurants. Cette ratification confirme cette tendance et permettent des verrouillages juridiques et légaux, résultants d'engagements continentaux.

Pilier 3. Développement des plateformes numériques. Je me rappelle que dès ma nomination à la tête du MTNIMA, j'ai demandé à mes collaborateurs de trouver une synergie entre tous les développeurs mauritaniens. J'ai aussi ordonné de constituer un comité ad hoc dont la mission consiste à tester et valider toute solution développée par des citoyens mauritaniens pour le marché mauritanien. Mon objectif est de favoriser l'émergence d'une communauté de développeurs orientés vers le contenu local.

Pilier 4. Le contenu. C'est le pilier le plus sérieux ; car, le contenu forge les personnalités et définit les identités, notamment les adolescent et enfants. Je me souviens que des questions existentielles me bouleversent quand je vois mes concitoyens recourir excessivement aux self applications conçues ailleurs. A cette ère de numérisation excessive, la pérennité d'un peuple, sa continuité et son existence dépendront du contenu développé pour leurs plateformes numériques.

Pilier 5. Diffusion du numérique. Il s'agira de renforcer la capacité des gens à s'adapter aux pratiques numériques, en termes de gouvernance et de business. Mon premier souci relatif à ce pilier est le fait que l'internet porte dans son ADN les germes de l'exclusion, étant fait pour les gens qui savent lire et écrire. Certes, les self applications, notamment les réseaux sociaux, remédient à cette exclusion. Mais, cette inclusion apporte, elle aussi, des conséquences inquiétantes sur la personnalité des utilisateurs et sur leur sociabilité. D'où il y a un équilibre à trouver entre l'inclusivité assurée par les réseaux sociaux (qui ne sont ni réseaux, ni sociaux) et l'exclusivité suscitée par internet.

1 **INDUSTRIE**

DIPLÔMÉ EN SCIENCES POLITIQUES ET RELATIONS INTERNATIONALES DE L'UNIVERSITÉ DE GÉORGIE AUX USA, **CHEIKH MOHAMED EL KARACHI** EST AUJOURD'HUI À LA TÊTE D'UNE ENTREPRISE FAMILIALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE CRÉÉE DEPUIS 1997.

«L'une de mes perspectives premières est d'accéder à tous les foyers mauritaniens par au moins, un ou deux de nos produits»

Vous appartenez à une famille de promoteurs industriels. Pouvez-vous nous revenir sur la genèse de cette société familiale que vous dirigez aujourd'hui. ?

La Mauritanienne pour le Commerce, l'Industrie et le Transit (MAUCIT) est en effet une société familiale créée en 1997, par deux frères dont mon père, paix à son âme et mon oncle que Dieu lui accorde une longue vie. A la base, la société était spécialisée dans le commerce des meubles et le Transit. Ses fournisseurs locaux en éponge, avaient de modestes ateliers qui produisent artisanalement, en discontinuité et ne disposaient pas de moyens suffisants pour se procurer régulièrement, de la matière première. C'est ainsi que la société a commencé à les financer pour ce faire. Au fil du temps, et dans l'optique de satisfaire la demande grandissante, la société a décidé d'ouvrir une usine de production continue, de mousse polyuréthane, en 2008.

L'idée était surtout de permettre à chaque mauritanien d'avoir accès à des matelas en mousse polyuréthane à un prix raisonnable, au lieu de ceux en laine utilisés auparavant. C'était aussi une manière de pérenniser les salons mauritaniens tout en les rendant accessibles aux jeunes ménages.

Pouvez-vous nous présenter la gamme de produits que vous fabriquez et aujourd'hui, quelle part de marché occupez-vous ?

La gamme de produits que nous fabriquons et commercialisons fait référence à la mousse polyuréthane, aux matelas et à l'ouate de rembourrage. Aujourd'hui, nous proposons des gammes de produits diversifiés. Nous comptons développer nos produits internes, surtout que nous disposons de l'infrastructure nécessaire pour soutenir la production et la commercialisation d'une plus large offre. Nous projetons intégrer également d'autres gammes de produits, similaires à ce qui est importé, par respect aux choix des consommateurs. Certaines d'entre eux, préfèrent des mousses fermes. Pour ceux-là, nous ciblerons un meilleur confort, en produisant de la mousse semblable à celle dont ils ont habitude.

Nous envisageons introduire dans nos catalogues des matelas répondant aux normes internationales pour des salons modernes. Nous envisageons aussi de créer notre marque déposée afin de protéger nos produits de certains acteurs exerçant dans l'informel.

Notre part du marché est estimée à environ 25%, pour ce qui est de la mousse polyuréthane. Par ailleurs, nous comptons récupérer autant, du pourcentage de l'import en la matière, qui s'élève à 80% environ et ce, concernant les matelas. Je pars du principe que nous passons à peu près le tiers de notre temps sur un matelas, donc le choix de celui-ci est important puisqu'il impacte sur notre confort et notre bien-être. C'est pourquoi nous nous investissons au mieux, pour offrir la meilleure qualité et à des prix abordables. Tout aussi dans un souci de contribuer à l'économie du pays en réduisant l'importation, du moins en ce qui concerne notre secteur.

Etant jeune promoteur donc supposé être visionnaire, quelles sont vos perspectives de développement au niveau national et sous régional à l'horizon 2030?

Vous savez, quand je suis rentré des États-Unis, avec un diplôme en sciences politiques et relations internationales de l'université de Géorgie, il y a cinq ans, j'étais loin de penser que j'allais devenir un promoteur industriel. C'était à la demande de mon père que j'ai intégré l'entreprise. Je tiens à lui rendre hommage ici, parce que j'ai beaucoup appris de lui, de son expérience et de son savoir-faire, entre autres. Par ailleurs, je suis bien entouré par une équipe professionnelle et expérimentée qui m'offre un accompagnement, des meilleurs.

Aujourd'hui, la société qui était spécialisée dans les densités 14 et 22, essentiellement, propose sept autres produits, en plus des matelas, du rembourrage et du recyclage.

L'une de mes perspectives premières est d'accéder à tous les foyers mauritaniens par au moins, un ou deux de nos produits. Et pourquoi pas aller au delà, dans un futur proche dans les foyers de la sous région. Nous envisageons aussi, à l'horizon 2030, satisfaire la demande des hôtels et des hôpitaux en Mauritanie. Il va sans dire que nous envisageons augmenter notre part du marché en attirant une nouvelle potentielle clientèle, comme cité plus haut, dans les milieux hôtelier et hospitalier. Tout comme, nous sommes fortement intéressés par les consultations de l'Etat, à travers une participation active aux appels d'offres, dans notre domaine.



Le secteur privé Mauritanien est confronté aux problèmes récurrents de financement pour s'agrandir et créer plus d'impact social. Quelle lecture faites-vous de cette situation ?

Tout est relatif! Pour ma part, ce n'est pas la lecture que j'en fais. Le secteur privé en Mauritanie est l'un segments de la croissance économique et de la création d'emplois. Il contribue à promouvoir le développement durable et réduire la pauvreté. Et les pouvoirs publics encouragent et protègent les investisseurs, aussi bien nationaux qu'étrangers. D'aucuns savent que les investisseurs étrangers se tournent beaucoup aujourd'hui vers la Mauritanie. Des multinationales comme la BP, Total, Kinross, Société Générale et autres sont bien implantées en Mauritanie et contribuent, à l'image des entreprises nationales à l'impact social du secteur privé.

Aujourd'hui, qu'attendez-vous de l'état pour vous supporter et vous soutenir dans ce projet ambitieux ?

Permettez-moi d'abord de vous confirmer que l'Etat mauritanien me supporte et me soutient assez, dans la mesure où il garantit ma sécurité et celle de mes biens. Au demeurant, mes attentes sont celles de tout investisseur de part le monde, qui entend contribuer au développement de l'économie de son pays.

2 ENTREPRENEURIAT

TESLEM MEISSA EST L'UNE DES FIGURES MONTANTES DU MONDE DE L'ENTREPRENARIAT FÉMININ EN MAURITANIE ET AU SAHEL. NOUS L'AVONS RENCONTRÉ

«Les défis à relever sont énormes et je pense que la plus part des femmes commencent à le comprendre et à devenir de vraies entrepreneures»

Vous êtes jeunes entrepreneure Mauritanienne, parlez nous de votre projet. Aujourd'hui, quelles sont les véritables contraintes auxquelles vous faites face

Étant d'une région oasienne, la région d'Adrar est connue par sa richesse en palmier dattier où les noyaux de dattes qui existaient en masse étaient considérés depuis très longtemps comme des déchets inutilisables. Partant de là, nous avons eu l'idée de recycler ces noyaux de dattes et de les transformer en produits alimentaires et cosmétiques utilisables par l'Homme tels que les substituts de café ou le gommage. Un projet qui a commencé petit mais que je vois grandir constamment jour après jour. Un projet qui est confronté à des obstacles majeurs et des séries de contraintes. De la pénétration au positionnement sur le marché. De la certification au packaging. De la logistique à la distribution. Du financement aux équipements, sans oublier la formation et tant d'autres contraintes.

Quelles sont vos ambitions aux 5 prochaines années?

Transformer ce projet du statut artisanal au statut industriel pour créer des opportunités d'emplois beaucoup plus. Couvrir le marché local et s'exporter au niveau de la sous région avec des produits certifiés au label mauritanien.

L'entrepreneuriat féminin en Mauritanie est confronté à des blocages parfois d'ordre familial ou socioculturel. Qu'en pensez-vous et quels sont défis?

Depuis des décennies, la femme mauritanienne fut toujours bloquée par l'ordre socioculturel limitant son autonomisation, sa scolarisation et son implication dans la prise de décision aussi bien dans la sphère politique qu'économique. Mais, aujourd'hui cette même femme dirige des banques, des institutions, de grosses entreprises et surtout elle a pu prouver ses capacités de mener et d'exercer des activités professionnelles à côté de ses devoirs familiaux. Aujourd'hui cette même femme entreprend, apprend, travaille et occupe des postes stratégiques que les hommes avaient tendance à monopoliser. Les défis à relever sont énormes et je



pense que la plus part des femmes commencent à le comprendre et à devenir de vraies entrepreneures.

Comme tout jeune entrepreneur vous avez besoin de soutiens des autorités ou des institutions financières. Quels sont vos besoins aujourd'hui par ordre prioritaire?

Les jeunes entrepreneurs ont en premier lieu besoin avant tout d'encouragement, de motivation et de soutien moral. Ensuite, pour se lancer et réussir un projet, nous avons besoin de soutien sous forme de subvention ou de financement. A partir de là, nous, jeunes entrepreneurs pourront tracer notre propre chemin et voler de nos ailes pour devenir leader dans ce qu'on fait comme activités. Nous avons besoin d'avoir des appuis techniques et matériels. Nous avons besoin de formation et de visibilité. Nous avons besoin de grandir et de devenir leader un jour dans ce qu'on fait. Nous avons besoin d'avoir une certaine notoriété.

Quel message avez-vous à lancer aux jeunes femmes dirigeantes d'entreprises?

Aux jeunes femmes dirigeantes d'entreprises je dirais de continuer à se battre pour leurs ambitions, de laissez les rêves pour les dormeurs et de dessinez votre plan pour l'avenir pour devenir leader. Les gens vont toujours essayer de vous décourager et de vous sous estimer. Faites de leurs découragements comme de vrais défis à relever et continuer à travailler pour prouver que vous méritez du succès et de la réussite comme les autres.

3 **SERVICES**

MOHAMED FADEL SEMANE EST CO-FONDATEUR DE PEGASE LOGISTIQUE DONT IL EST LE DIRECTEUR DES OPÉRATIONS.

«**Notre vision se traduit dans l'optimisation de la chaîne logistique dans un environnement de plus en plus complexe en matière de chaînes d'approvisionnement**»

Il est titulaire d'un Master of Science in Supply Chain Management de l'École de Commerce de Rennes (France) ainsi que d'un Credential of Readiness Core de Harvard Business School online, après avoir obtenu un Bachelor in Logistics de l'Université de Nouakchott.

Après avoir servi comme Responsable de la chaîne logistique régionale du Programme Alimentaire Mondial (PAM) couvrant 21 pays, il a décidé de mettre à contribution son expertise au développement de son pays, la Mauritanie.

Il nous livre ici brièvement sa vision de l'entrepreneuriat en Mauritanie, de ses ambitions de jeune entrepreneur ainsi que des opportunités offertes dans son pays pour les PME/TPE.

Parlez-nous de la création ainsi que de l'objet de votre jeune entreprise.

PÉGASE Logistique a été fondée en 2019 avec l'ambition d'être une entreprise innovante spécialisée dans les services de transit douanier, consignation maritime, transport conventionnel et transport de marchandises dangereuses ainsi que l'entrepôtage.

Quels sont vos objectifs et ambitions de développement ?

L'objectif de notre entreprise est d'offrir des services fiables et de qualité au mieux de la satisfaction de nos clients ; et de nous positionner en tant que partenaire local de référence pour les entreprises internationales.

Notre vision se traduit dans l'optimisation de la chaîne logistique dans un environnement de plus en plus complexe en matière de chaînes d'approvisionnement.

De quels avantages compétitifs disposez-vous en matière de gestion et de compétitivité ?

Nos modèles de management s'appuient sur les récentes techniques d'optimisation, de standardisation et de conformité, en plus d'être dotés d'équipements de transport modernes et performants.

En outre, nous appliquons un suivi constant de l'impact environnemental et social de notre activité, avec un focus particulier sur les questions d'Hygiène, de Santé et de Sécurité au travail.

Aujourd'hui, il est beaucoup question de développement du contenu local, avez-vous des contraintes quant au recrutement de ressources humaines nationales qualifiées ?

Nos ressources humaines sont à 100 % mauritaniennes avec des résultats de performance satisfaisants ; et nous recherchons à constamment créer de nouvelles opportunités d'emploi équitables au profit des nouveaux diplômés des institutions académiques nationales.

En tant que jeune entreprise, quels sont les obstacles majeurs auxquels vous êtes particulièrement confrontés et quels sont les principales incitations dont vous avez besoin pour l'épanouissement de votre activité ?

A l'instar d'autres jeunes entreprises, nous avons besoin de facilités d'accès aux financements, d'incitations fiscales significatives et d'un accompagnement dans le renforcement de nos capacités pour gagner en expertise et en conformité dans un marché de plus en plus exigeant.



www.pegaselog.com

4 DIASPORA

DIEGNABA HAMIDOU, CO-FONDATRICE DE L'ASSOCIATION ELECTRICITE POUR TOUS

«Notre objectif serait de créer le premier village zéro carbone de Mauritanie»

Vous présidez une association de la diaspora qui vient de lancer une initiative dont le but est de créer le premier village zéro carbone en Mauritanie. Pouvez-vous nous en parler beaucoup plus ?

Nous avons lancé depuis octobre 2022, l'association « Electricité Pour Tous » qui a pour mission d'une part de bâtir une société villageoise dans laquelle les objectifs de développement durable sont mis en avant et d'autre part d'allier des conditions de vie dans nos villages par l'accès à une énergie durable pour les populations les plus défavorisées afin d'augmenter le potentiel socio-économique du territoire où elles vivent. Nous venons de lancer une campagne de Crowd Funding en marge d'une journée culturelle organisée en France où nous avons réuni des centaines de personnes de la diaspora Mauritanienne et africaine pour financer l'installation de panneaux solaires pour 770 foyers du village de Sagné. Notre priorité à travers cette association serait, de permettre aux habitants d'exploiter pleinement la position géostratégique et le potentiel agro écologique de leur village. Ce qui permettra sans aucun doute de lutter contre l'injustice climatique et les inégalités sociales. Nous comptons créer le premier village zéro carbone en Mauritanie à l'horizon 2030.

Aujourd'hui, la Mauritanie est l'un des pays les plus attractifs au niveau de la sous région mais aussi c'est un pays vaste et peu peuplé. Que doit-elle faire pour attirer beaucoup plus la diaspora et l'impliquer dans la construction de ses chantiers pour le développement économique et la modernisation du pays?

Souvent l'image que nous avons de la Mauritanie, est ce pays désertique et isolé avec une faible population que l'on ne connaît que très peu. Encore beaucoup de personnes en France me demandent très souvent, qui sont les habitants de la Mauritanie et quelle langue parlent-ils. La Mauritanie gagnerait beaucoup plus en s'ouvrant plus à l'internationale et à sa diaspora. Je pense qu'elle devrait favoriser l'entrepreneuriat de la diaspora en organisant leur retour, en créant une banque de projets structurants et une rencontre annuelle de très haut niveau pour réunir toutes les diasporas pour leurs présenter les différentes opportunités afin de les accrocher et de leurs permettre de participer au développement socio-économique de leur pays d'origine. C'est à la Mauritanie de redorer son image de marque pour attirer plus de touristes et d'investisseurs comme beaucoup de pays de la sous région le font de temps en temps. Elle doit créer des synergies avec les pays voisins. Par exemple, le Sénégal a réussi à susciter l'envie même aux personnes qui ne sont pas sénégalaises pour venir visiter et investir. La Mauritanie pourra faire autant.

L'entrepreneuriat féminin en Mauritanie est souvent confronté à des barrières parfois socioculturelles. Qu'en est-il de l'entrepreneuriat féminin au niveau de la diaspora Mauritanienne principalement celle de la France? Y a-t-il

aujourd'hui des success story que vous connaissez?

Dans beaucoup de pays, notamment en France, l'entrepreneuriat féminin se développe et a de plus en plus de parcours de personnalités 100% féminines. Ainsi la Mauritanie pour suivre cette dynamique, devrait appuyer les femmes dans la conception et la réalisation de leurs projets. Ne pas tenir compte des barrières culturelles, c'est s'ouvrir à toutes les opportunités de développement. La modernisation de la Mauritanie débute par la suppression de toutes les inégalités afin de redynamiser l'économie dans toutes les différentes régions. Au niveau de la diaspora mauritanienne, d'abord j'ai envie de dire que l'entrepreneuriat reste un domaine très complexe mais en France, on en trouve des profils qui ont pu se démarquer complètement malgré les barrières culturelles existantes. J'ai envie de dire que ces barrières culturelles sont pour moi une richesse, le fait d'être Mauritanienne, entrepreneure, musulmane, noire, maman, étudiante, c'est une richesse pour moi. Aujourd'hui, si je devais choisir une success story, je prendrais celle de ma mère. Elle entreprend depuis son plus jeune âge et c'est une entrepreneure à succès au sein de sa communauté. Elle a construit son parcours et a pu faire prospérer son commerce même si ça reste à une échelle limitée. Je citerais tout de même l'entrepreneure Ayite Maureen, qui a construit son parcours toute seule de A à Z sans se soucier de ses barrières et qui est pour moi un exemple de femme entrepreneure qui a su se créer un nom dans un domaine où il n'y avait pas forcément de place pour les femmes africaines. Je citerais encore Adama Paris, cette femme qui propose des vêtements et accessoires de modes de luxe avec une touche culturelle.

Le volume des transferts de la diaspora à tendance à augmenter après la pandémie covid 19. Pouvez-vous nous dire quels sont les secteurs dans lesquels la diaspora à tendance à s'intéresser plus ou à investir?

Aujourd'hui, la diaspora est partout, l'objectif étant d'améliorer et de gagner sa vie pour soutenir les parents restés au village. Le volume des transferts ne fait qu'augmenter chaque année. Les secteurs les plus attractifs sont ceux de l'agroalimentaire, les nouvelles Technologies, le foncier, l'immobilier et les services. En réalité, tous les domaines sont attractifs en Mauritanie.

L'adoption de la loi sur la double nationalité a été saluée par les familles de la diaspora. Que reste-t-il à faire pour encourager et séduire beaucoup plus la diaspora pour un retour massif?

Quand j'ai su que la loi sur la double nationalité a été adoptée, j'étais heureuse ! En même temps, pour être honnête j'ai été longtemps déçue et dans l'incompréhension que cette loi est arrivée tardivement. Aujourd'hui, c'est un soulagement pour venir en Mauritanie et je pense que cela va permettre de faciliter l'investissement et l'intégration facile de la diaspora. Il serait utile de créer un réseau de la diaspora qui permettrait d'avoir des échanges entre les membres de la diaspora de tout bord. Ce qu'il reste à faire, c'est de continuer dans cette dynamique. Aujourd'hui, le gouvernement doit faciliter les dé-



ENTRETIEN EXCLUSIF AVEC SID'AHMED OULD ABEIDNA, PDG DE LA SOGECO

« Attirer, Fidéliser, S'Epanouir et Former sont les 4 quatre piliers de notre politique RH à destination des jeunes diplômés mauritaniens »

Vous êtes à la tête d'un groupe mauritanien qui, aujourd'hui prouve son leadership dans la prestation de service principalement dans le secteur extractif. Pouvez-vous nous revenir sur la genèse de votre groupe et ses perspectives de développement à l'horizon 2030?

Créée en 1972, la SOGECO s'est dès le début positionnée sur le secteur de la logistique, du transport et de la consignation apportant de ce fait modestement sa pierre à la contribution de l'édification de la Mauritanie dans ses jeunes années. Fruit d'une vision et d'une transmission celle de mon père et d'une ambition, la mienne de faire jeu égal voire mieux que les succursales de multinationales, nous voulions faire montrer de notre savoir faire et de notre engagement à accompagner les écosystèmes et chaînes de valeur économiques du pays dans ce qu'elles ont de plus critiques dans un pays immense aux infrastructures naissantes.

Les perspectives de développement à l'horizon 2030 sont liées aux potentialités économiques du pays à savoir l'exploitation du gaz (GTA, Birrallah, et autres gisements en cours de prospection), les énergies conventionnelles, issues du gaz, mais surtout renouvelables (solaire, éolien et hydrogène vert) et les mines (fer, or, cuivre mais également terres rares, uranium et autres phosphates). Il s'agit de capitaliser sur tous ses projets pour qu'il y ait un maximum de retombées socioéconomiques pour le pays, ses acteurs économiques et autres parties prenantes.

Le développement du contenu local est l'une des priorités du gouvernement Mauritanien. Quel schéma proposerez-vous afin qu'il soit efficace et incisif?

Il existe plusieurs cas d'école ayant fait leur preuve à travers le monde, à nous Mauritaniens de choisir le modèle qui nous sied le mieux tant que les objectifs bien compris s'articuleront autour du transfert de capitaux, de savoirs faire et de technolo-



gies avec une incidence remarquable sur l'emploi, l'insertion professionnelle et la formation de la population active.

Les ressources humaines sont une nécessité pour le développement économique de tout pays. Quelle est votre politique pour former et intégrer beaucoup plus de jeunes diplômés Mauritaniens dans vos projets à court, moyen et long terme ?

Attirer, Fidéliser, S'Epanouir et Former sont les 4 quatre piliers de notre politique RH à destination des jeunes diplômés mauritaniens.

Attirer par le biais d'appels à candidatures cibles (magazines spécialisés, chasseurs de têtes, intranet grandes Ecoles...), mais également avec des traitements et conditions

matériels de travail équivalents aux standards du secteur ;

Fidéliser avec une mobilité professionnelle géographique et par métiers que nous permet notre ancrage international avec Bollore / MSC ; S'Epanouir avec des défis professionnels, intellectuels et humains stimulants dans un environnement norme et un système managérial adapté;

Former et transmettre car c'est l'essence même de l'être humain que d'apprendre de nouvelles choses et de partager cette connaissance.

Vous venez de signer une convention stratégique en tant que Président de US Mauritania Business Forum avec l'APIM à la veille du forum USA-Afrique prévu en mi Décembre où le Président Ghazouani prendra part. Pouvez-vous nous décrire les grands objectifs de cette convention?

L'objectif de cette convention est de promouvoir les échanges et les investissements entre les deux pays dans des secteurs et des projets à fort impact social. Ainsi, nous travaillerons main dans la main avec l'APIM pour promouvoir la destination Mauritanie aux yeux des investisseurs et entreprises américains par un plan d'actions cohérent et innovant qui sera décliné très prochainement.

Que reste-t-il à faire pour attirer beaucoup plus d'investisseurs étrangers et particulièrement ceux des USA dans des secteurs hautement stratégiques à fort impact social et économique?

Continuer les réformes en particulier sur le climat et le droit des affaires, la fiscalité mais surtout mettre en place les structures et autres mécanismes de concertation avec le secteur privé et la société civile pour une plus grande appropriation des objectifs avec des feuilles de route claires et des résultats tangibles.

**Propos recueillis par
Dia El Hadj Ibrahima**

CONVENTION TRIPARTITE POUR UN INVESTISSEMENT SUR L'AGRICULTURE



Le gouvernement mauritanien, African Agriculture Inca, une société américaine domiciliée dans le Delaware et le représentant du GIE DYNN de Boghé (18 coopératives regroupant plus de 6000 acteurs) ont signé une convention tripartite pour l'exploitation en Mauritanie de terres arables (de 2000 à 500.000 hectares) pour un investissement global dont l'échelonnement pourrait aller jusqu'à 500 millions de dollars.

La signature de cet accord s'est déroulée en marge de la visite aux Etats Unis, du président mauritanien, Mohamed Cheikh El Ghazouani, à l'occasion du sommet Amérique/Afrique. Elle répond à une nouvelle vision du gouvernement pour le développement et la valorisation du patrimoine foncier agricole, basée sur la nécessité d'un changement de paradigme en matière de gestion du potentiel agricole pour faire face efficacement aux nombreux défis posés par l'environnement mondial caractérisé par la récession post-COVID, la flambée des prix des matières premières, des taux d'inflation record et la guerre en Ukraine.

Le travail de terrain mené par le comité technique, notamment dans la zone de la vallée du fleuve Sénégal a permis d'établir une voie de dialogue avec les communautés locales, détentrices du patrimoine agricole, souvent organisées en coopératives, et ainsi suscité leur adhésion à la nouvelle approche prônée par le gouvernement» a déclaré le ministre des

Affaires Economiques et de la promotion des secteurs productifs, Kane Ousmane, dans un discours prononcé à l'occasion de la cérémonie de signature.

Le nouvel accord, conclu suivant le modèle du Partenariat Public Privé (PPP), prévoit « un programme initial couvrant 2000 hectares, avec le GIE GYNN pour un investissement de 30 millions de dollars dans une première phase, pour favoriser la culture de la luzerne avec l'objectif de fournir des aliments de bétail de qualité supérieur aux bovins laitiers, tout en contribuant à une hausse significative de la production agricole ». Un contrat équitable dont les termes stipulent que « 80% des terres déjà aménagées au niveau du CPB soit environ 1626 ha seront mis à la disposition de l'investisseur et les 20% restants seront entièrement pris en charge pour leur viabilisation par l'investisseur américain. Il faut aussi noter qu'une redevance annuelle de 300 USD/hectare sera versée par le partenaire américain au GIE DYNN à l'avance dès le début des travaux de mise en valeur. Ce qui fera une enveloppe total annuelle de 487 800 USD. Le GIE aura 5% des bénéfices réalisés qui seront réservés à la formation des jeunes et au renforcement des capacités des cadres. Quant à la gestion, deux représentants du GIE seront membres du conseil d'administration de la société en question.

La convention s'étalera sur 20 ans renouvelables en cas de satisfaction des différentes parties.

BA ADAMA MOUSSA

«C'est un projet qui aura beaucoup d'impacts socio-économiques au niveau de la commune mais aussi au niveau du PIB du pays»

Visionnaire, acteur de développement, le Maire de Boghé BA Adama Moussa nous revient dans cet entretien exclusif sur les potentialités de la commune et objectifs du Forum d'Action Economique et Sociale que la commune de Boghé compte organiser en partenariat avec le groupe média Financial Afrik en 2023 sous la thématique : Boghé, ville Agro écologique »

La commune de Boghé regorge des potentialités agricoles et pastorales énormes mais sous exploitées jusque-là. Quelle pourrait être le type de partenariat à développer pour mieux valoriser ses potentialités ?

Comme vous le savez, la commune de Boghé dispose de ressources agro-pastorales importantes mais très peu exploitées et une position géographique stratégique favorable aux échanges commerciaux avec le Sénégal et le grand marché des pays de la CEDEAO. Avec ces différents atouts, aujourd'hui, nous recherchons les types de partenariat public privé (PPP) et GAGNANTGAGNANT afin de valoriser cette zone. Il faudra créer des cadres juridiques incitatifs pour attirer les investisseurs potentiels en leur accordant des avantages fiscaux, l'accès au foncier et l'accès au marché public local et sous régional.

Comment coordonner et dynamiser les activités économiques de la commune ?

Il est important d'avoir une structure qui coordonnera et gèrera toutes les activités économiques de la commune. Le modèle des Groupements d'Intérêts Economiques(GIE) qui regroupe tous les secteurs de l'économie est plus adapté. L'Union des GIE de Boghé sera mise en place prochainement et servira d'interface entre la commune (Etat), les acteurs du développement (entreprises, associations



et ONG) et les partenaires au développement. Avec la création de la Maison de l'Union des GIE Boghé (MUGIEB), les membres de cette Union des GIE seront affiliés à la MUGIEB. Il y aura une coordination générale qui s'occupera de réaliser des études sectorielles, des formations en entrepreneuriat, de la collecte d'informations économiques et de l'organisation d'évènements (forums, foires). C'est ce modèle économique qui sera mis en place pour gérer efficacement toutes les activités économiques locales. Dans le cadre d'un partenariat GAGNANT-GAGNANT, nous allons encourager et attirer les investisseurs pour apporter leurs technologies, moyens financiers, savoir-faire, et exploiter ensemble les ressources disponibles. La MUGIEB se dotera d'un centre numérique et un centre des arts et métiers pour stimuler l'esprit de créativité et de l'innovation. Les jeunes seront initiés aux métiers des arts et à l'entrepreneuriat. Il y aura un

répertoire des métiers pour les guider vers le chemin de l'emploi.

Lors du sommet USA-Afrique, le gouvernement Mauritanien, le GIE DYNN de Boghé et la société Américaine African Agriculture Inc ont signé une convention pour un investissement global en Mauritanie pouvant aller jusqu'à 500 millions de US dollars. Comment vous avez accueilli cette nouvelle ?

Notre pays possède plus de 500.000 Hectares de terres cultivables sous exploitées. Cette convention vient au bon moment car, aujourd'hui avec la guerre Russie-Ukraine, la majorité des pays africains sont exposés à une crise alimentaire. Nous saluons les efforts faits de part et d'autre pour aboutir à cette convention qui, dans son programme initial sera lancé à Boghé avec plus de 2000 hectares pour un investissement de 30 millions d'US dollars. Cette première phase se foca-

lisera à la culture de la luzerne dans le but de fournir des aliments de qualité supérieure aux bovins laitiers principalement et d'augmenter la production agricole de la localité. C'est un projet qui aura beaucoup d'impacts socio-économiques au niveau de la région mais aussi au niveau du PIB du pays.

Le gouvernement Mauritanien a créé dernièrement des conseils régionaux pour dynamiser beaucoup plus le développement et la promotion des régions. Qu'en pensez-vous?

C'est important de décentraliser les activités économiques et de faire les projets de développement dans les régions. Pour lutter contre l'exode rural, le chômage et le développement de l'insécurité dans les villes, il faudra que les régions se dotent des modèles économiques efficaces. Les conseils régionaux vont soutenir la décentralisation et la gouvernance locale qui sont des facteurs de développement.

L'insertion professionnelle des jeunes et des femmes dans le milieu rural pose beaucoup de problèmes. Que faites-vous pour faire face à cette contrainte ?

Il y a un problème d'adéquation de l'offre et la demande d'emplois. Au niveau de l'économie locale les chaînes de valeurs qui génèrent des activités ne sont pas structurées. C'est une économie informelle qui manque de compétences pour se développer.



Pour résoudre ce problème, d'abord il faudra identifier les chaînes de valeurs des différents secteurs, connaître les besoins du marché et développer les compétences avec des programmes de formation en partenariat entre les opérateurs économiques et les centres de formation professionnelle. Le secteur de l'artisanat a un potentiel de création d'emplois pour les femmes et les jeunes car lié aux activités touristiques qui se développent de plus en plus. La Maison de l'Union des GIE de Boghé (MUGIEB) organisera des ateliers de formation continue pour répondre aux besoins du marché d'emplois.

Vous comptez organiser courant de l'année 2023 un forum d'investissement de haut niveau à Boghé. Pouvez-vous nous en parler beaucoup plus et quels sont

les objectifs de ce forum?

Un événement très attendu à Boghé en 2023 et qui permettra de présenter les potentialités globales de la commune. Le Forum d'Action Economique et Social (FAES) comme nous l'avons appelé, sera placé sous le haut patronage du Président de la République SE Mohamed Cheikh El Ghazouani qui accorde beaucoup d'importance au développement régional. La thématique centrale sera : Boghé, ville agro écologique. C'est un forum qui mobilisera la jeunesse, les femmes, les acteurs économiques locaux, les investisseurs étrangers, la diaspora, les autorités, les partenaires au développement, les institutions financières, les experts, les banques et les artistes pour échanger en trois jours sur les opportunités d'investissement et les problèmes de l'employabilité des jeunes au niveau de la région et particulièrement au niveau de Boghé. Un programme riche et varié sera au menu de cette grande rencontre économique qui réunira plus de 400 participants. Des panels de haut niveau animés par des grandes figures économiques, des expositions, des rencontres B to B, des ateliers de formation, des tables rondes économiques et une grande soirée sera animée par le grand artiste Baba Maal et des artistes mauritaniens. En marge de ce forum, il y aura le lancement officiel de l'Union des GIE de Boghé et l'ouverture de la Maison de l'Union des GIE de Boghé (MUGIEB).

Propos recueillis par LO Amadou
Coordinateur du Forum
d'Action Economique et Sociale



INTERVIEW EXCLUSIVE AVEC **AHMED BABA AZIZ**, PDG DU GROUPE AZIZI, ANCIEN PRÉSIDENT DU PATRONAT DE MAURITANIE ET ANCIEN PRÉSIDENT DU PATRONAT MAGHRÉBIN.

«La Mauritanie a toujours eu de très bonnes relations de partenariat avec l'Europe et, aujourd'hui plus que jamais, celles-ci se verront consolidées dans le contexte de la crise énergétique actuelle»



Président-fondateur de l'AJEM (Association des Jeunes Entrepreneurs Mauritaniens) dans les années 1990, Ahmed Baba Azizi deviendra plus tard Président du Patronat de Mauritanie. Entrepreneur ambitieux, brillant et intègre, il préside aux destinées du Groupe Azizi dont les filiales Transac, Macoba TP et ID-Geoservices, entre autres, sont fortement présentes dans de multiples secteurs tels que le BTP, la pêche industrielle, le transport maritime, le fret aérien, les mines et les hydrocarbures.

Dans un entretien exclusif accordé à Financial Afrik, Ahmed Baba Azizi nous livre son avis et son analyse des perspectives de développement économique de la Mauritanie dans un contexte international post-covid marqué par la guerre en Ukraine et la crise énergétique subséquente. Au plan national dominé par les nouveaux développements des projets gaziers et d'hydrogène vert, il nous livre sa lecture des enjeux liés à l'attraction des investissements étrangers, à l'amélioration du climat des affaires ainsi qu'au rôle majeur du secteur privé en tant que gage de croissance et de prospérité.

En tant qu'ancien Président du Patronat de Mauritanie et PDG du Groupe Azizi, quel regard en perspective portez-vous par rapport aux opportunités d'investissement en Mauritanie dans le secteur gazier ainsi que dans la production de l'hydrogène vert.

J'ai un regard optimiste quant aux perspectives prometteuses pour la

Mauritanie par rapport aux investissements dans ces deux secteurs énergétiques. D'un côté, la découverte et l'exploitation imminente du gaz chez nous dans un contexte de crise énergétique mondiale majeure est une chance que la Mauritanie va saisir pour asseoir les bases d'une politique d'industrialisation à même d'assurer le développement et la prospérité du pays. Et d'un autre côté, la tendance

planétaire vers le développement des énergies renouvelables solaires et éoliennes ainsi que la production d'hydrogène vert sont une autre source d'optimisme. Car, la Mauritanie dispose de gisements solaires et éoliens intarissables qui attirent déjà des projets majeurs de production d'hydrogène vert.

Mon optimisme est en outre renforcé par la vision stratégique de notre

politique de développement mise en place par notre gouvernement et qui s'articule autour d'axes principaux tels que le renforcement des institutions publiques, la consolidation du climat des affaires, la promotion des investissements et le développement multisectoriel des chaînes de valeur.

Pensez-vous que le secteur privé mauritanien est aujourd'hui assez préparé pour saisir les opportunités multiformes qu'offre le développement des projets gaziers et d'hydrogène vert ?

D'abord, sachez que l'approche du partenariat public-privé est la voie aujourd'hui privilégiée en Mauritanie, ce qui instaure déjà un climat de dialogue serein entre les pouvoirs publics et le secteur privé. Le capital privé est non seulement mis à contribution mais il est encouragé avec de multiples mécanismes d'incitation à l'investissement.

Cependant, pour saisir pleinement les opportunités en lien avec les projets gaziers, notre secteur privé s'est déjà engagé dans une dynamique de mise aux normes et de renforcement des capacités de notre capital humain afin de pouvoir répondre aux critères des standards internationaux en la matière. Nous savons que c'est la voie à prendre pour capter le maximum des investissements internationaux dans ces projets tout en optimisant notre contribution en tant que « contenu local ».

Quant aux projets d'hydrogène vert, les opportunités pour notre secteur privé se manifesteront pour l'essentiel dans l'investissement et le développement des chaînes de valeurs associées à ce type de projets : logistique spécialisée, fabrication et fourniture des composants et pièces de rechange, assemblage, montage et maintenance opérationnelle, etc.

A savoir que c'est notre degré de préparation aujourd'hui qui est le gage de notre expertise de demain.

Avec le gaz découvert en Mauritanie et au Sénégal, comment percevez-vous ces opportunités pour les deux pays en termes d'industrialisation et de développement ?

Autant pour la Mauritanie que pour le Sénégal, ces opportunités vont se traduire d'abord par la disponibilité d'une électricité propre et abordable



pour servir les projets de développement industriel. Ainsi, se créera un tissu industriel assez viable pour attirer les investissements étrangers et du coup assurer un certain niveau de prospérité socioéconomique à travers la création d'emplois et la contribution au PIB des deux pays. Ensuite, la rente gazière servira à développer les autres secteurs productifs tels que l'agriculture et la pêche. En outre, l'interconnexion régionale et les échanges transfrontaliers connaîtront un essor substantiel à la faveur de ces deux facteurs : la production d'une électricité à moindre coût et le développement industriel.

Vous êtes Consul Général d'Italie en Mauritanie et à ce titre comment envisagez-vous la coopération bilatérale ainsi que les échanges commerciaux avec l'Europe dans le contexte de la crise énergétique mondiale actuelle ?

La Mauritanie a toujours eu de très bonnes relations de partenariat avec l'Europe et, aujourd'hui plus que jamais, celles-ci se verront consolidées dans le contexte de la crise énergétique actuelle. Que ce soit avec l'Union Européenne en tant qu'entité ou avec les pays européens – en particulier l'Italie, la France, l'Allemagne et l'Espagne – nos relations conti-

nent de se renforcer en matière d'échanges commerciaux, d'aide au développement et de coopération bilatérale.

Le monde tend vers une transition énergétique pleine d'incertitudes et de défis, quel rôle pensez-vous que l'Afrique pourra y jouer à l'échelle internationale ?

D'abord, l'Afrique a encore besoin d'exploiter ses ressources énergétiques fossiles pour sortir de la précarité économique tout en considérant le développement du mix énergétique comme première étape vers une transition énergétique à terme. Cependant, l'agenda pour l'Afrique ne peut pas rejoindre celui des pays industrialisés qui déjà – pour la plupart – prônent la limitation des investissements dans l'exploitation des combustibles fossiles.

Toutefois, le respect de l'Accord de Paris sur le Climat avec ses louables objectifs de neutralité carbone d'ici le milieu du siècle s'est vu confronté à un contexte géopolitique mondial – imprévu dans son ampleur – qui est venu bousculer plus d'un agenda. Néanmoins, l'Afrique est aujourd'hui au cœur de tous les enjeux géostratégiques internationaux ; de l'exploitation pétrolière et gazière à celle des ressources minières en passant par la production de l'hydrogène vert.

RÉGIME FISCAL DES SOCIÉTÉS MINIÈRES EN MAURITANIE

Les industries extractives représentent une part prépondérante de l'économie mauritanienne

L'exploitation minière est aujourd'hui la composante la plus importante dans le domaine des industries extractives en Mauritanie, avec plus de 60 entreprises nationales et étrangères, notamment :

-La Société nationale industrielle et minière (SNIM) qui exploite des gisements de fer dans la région nord du Tiris Zemmour, avec une production qui atteint 13 millions de tonnes par an.

-La société Mauritanien Copper Mines (MCM) dans la région de l'Inchiri, qui produit 29 millions de tonnes de cuivre par an.

-La société Tasiast Mauritanie, qui exploite la mine d'or de Tasiast dans la région nord de Dakhlet-Nouadhibou, avec une production annuelle moyenne de 11,5 millions de tonnes.

Compte tenu de l'importance du potentiel minier et du regain d'intérêt des entreprises étrangères, l'Etat mauritanien a engagé des réformes pour encadrer davantage les activités minières et promouvoir les investissements dans ce secteur. Les réformes majeures y afférentes ont été introduites par la Loi n° 2008-011 portant Code minier, modifiée par la Loi 2012-014 du 22 février 2012, enfin modifiée par la Loi n°2014-008 du 29 avril 2014. Le présent code minier a prévu un régime fiscal applicable aux entreprises minières (I) et un régime douanier privilégié (II) dont elles peuvent bénéficier. Afin de rentabiliser les investissements très lourds engagés dans ce secteur, les entreprises ont, également, la possibilité de négocier avec l'Etat mauritanien des conventions particulières leurs accordant un régime fiscal privilégié (III).

I. Le régime fiscal des entreprises minières

Les entreprises minières sont assujetties à un certain nombre de taxes et d'impôt (1), dont certains sont exigibles selon le droit commun (2).

1. Les taxes et impôts dus par les entreprises minières

Les entreprises minières sont redevables notamment :

- De la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)

Les contractants, les sous-traitants et les fournisseurs dans le domaine minier sont assujettis à la TVA conformément au droit



commun. Toutefois, les exportations minières sont soumises à la TVA au taux zéro. Les achats de biens et services locaux ou importés sont soumis au régime du droit commun sous réserve des dispositions particulières qui suivent concernant le champ de la TVA et la déductibilité :

a) La TVA est due sur les achats de biens et services effectués sur le marché local ou importés, à l'exception de ceux nécessaires à la bonne exécution des opérations minières et dont la liste est certifiée conjointement par les Départements en charge des Finances et des Mines.

b) Sont exclus du droit commun à déduction les biens et services ci-dessous :

☒ Véhicules de tourisme et leurs pièces de rechange, à l'exception des véhicules d'utilité ainsi que leurs pièces de rechange;

- Mobilier de logements ;
- Produits d'entretien des logements ;
- Location de logements ;
- Billets d'avion ;
- Hébergement et restauration ;
- Frais de réception et spectacles ;
- Redevances de téléphone et fax ;
- Publicités et cadeaux.

• Le droit rémunérateur

Le droit rémunérateur est perçu « du titulaire ou du détenteur d'une autorisation de carrière artisanale » lors des actes ci-après :

- délivrance, extension, réduction, renouvellement, résiliation anticipée ou mutation du permis de recherche;
- délivrance, extension, réduction, renouvellement, résiliation anticipée, transfert ou apport en société du permis d'exploitation ;
- délivrance, mutation ou renouvellement du permis de petite exploitation minière ;
- délivrance, renouvellement ou mutation de l'autorisation d'exploitation d'une car-

rière industrielle ou artisanale.

• La redevance superficielle annuelle
Elle est due par tout titulaire d'un titre minier ou de carrière, et tout détenteur d'une autorisation de carrière artisanale. Son montant est fixé par décret, et n'est pas déductible du bénéfice imposable annuel.

• La redevance d'exploitation

La redevance est due par le titulaire d'un permis d'exploitation, d'un permis de petite exploitation minière ou d'une autorisation d'exploitation de carrière industrielle. Elle est calculée sur le prix de vente du produit minier, à son dernier stade de transformation en Mauritanie, ou sur sa valeur FOB s'il est exporté avant la vente. La redevance est due sur toutes les ventes ou exportations réalisées, à l'exception des échantillonnages en vrac. Les taux de la redevance ont été modulés selon le groupe de substances minérales, et dans le cas particulier du fer, du cuivre et de l'or, selon le prix de vente sur le marché international.

2. Sont en outre exigibles dans les conditions de droit commun

Les sociétés minières restent redevables de :

- L'impôt sur les sociétés ;
- L'impôt sur les Revenus des Capitaux Mobiliers.

II. Le régime douanier des sociétés minières

Les droits et taxes applicables au cordon douanier sont fonction de la phase d'activité.

Durant la phase de recherche, les sociétés minières bénéficient des avantages ci-après :

- admission temporaire, exceptionnelle, (ATE) en suspension totale des droits et taxes de douane pour les voitures dites

de tourisme et les équipements, et
 - exonération totale des droits et taxes de douane (EXO) pour les pièces détachées des équipements, les intrants (matières premières et consommables), les carburants et lubrifiants, et les pièces détachées des véhicules légers.

Pour les phases 'Installation', 'Congé fiscal' et 'Production normale', la fiscalité d'entrée se présente comme suit :

- admission temporaire, exceptionnelle, assortie de suspension totale des droits et taxes d'entrée pour les équipements,
- exonération totale pour les pièces détachées des équipements et des véhicules légers, les intrants, et les carburants et lubrifiants,

- paiement d'un droit unique de douane de 5% sur les voitures dites de tourisme.

Pour le bénéfice de ces différents avantages, l'article 105 prévoit que lesdits biens doivent préalablement figurer sur la liste minière notifiée à cette fin au Ministère, et correspondre aux immobilisations identifiées et décrites dans l'étude de faisabilité.

En plus, tout crédit de TVA ayant grevé les achats locaux et les importations est remboursable selon la réglementation en vigueur, dans les quatre-vingt-dix (90) jours, suivant la demande de remboursement, après vérification de l'administration fiscale.

III. Possibilité de signature d'une convention particulière avec l'Etat

Les entreprises ont la possibilité de négocier, dans la convention qu'elles signeront avec l'Etat, des avantages fiscaux dont pourront bénéficier à certaines conditions leurs sous-traitants. A titre illustratif, les entreprises effectuant des marchés de gros

Depuis bientôt quinze ans, le cabinet EXCO GHA Mauritanie accompagne les entreprises nationales et internationales au quotidien sur l'ensemble des problématiques.

travaux d'investissements ou de grosses réparations pour le compte de la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM) (a), la société MAURITANIE LIMITED SA (TMLSA) (b) et la société Mauritanian Copper Mines (MCM) (c), bénéficient des avantages fiscaux accordés par l'Etat.

a) Les avantages fiscaux prévus par la convention minière liant la SNIM et l'Etat La SNIM et ses sous-traitants sont exonérés de tous droits de douane et taxes assimilées des matériels importés et destinés aux travaux effectués pour le compte de la SNIM notamment l'exonération de la TVA.

b) Les avantages fiscaux prévus par la convention minière liant TMLSA à l'Etat La société TMLSA et ses sous-traitants bénéficient pendant toute la durée de la convention des avantages ci-après:

- ✓ Exonération de la taxe d'apprentissage ;
- ✓ Un taux réduit et unique de 5% sur leurs importations ;
- ✓ une exonération de tous droits à l'impor-

tation sur les effets personnels de leur personnel expatrié ;

- ✓ un taux de l'impôt sur les traitements et salaires réduit de moitié pour les personnels expatriés.

c) Les avantages fiscaux prévus par la convention minière liant de la société Mauritanian Copper Mines (MCM) et l'Etat La Société Mauritanian Copper Mines (MCM SA) et ses sous-traitants bénéficient d'un régime de faveur, incluant notamment:

- ✓ l'exonération de tous droits de douane et taxes assimilées sur les exportations de tous produits, marchandises ou matériaux requis par le projet ;

- ✓ l'exonération de tous droits de douane et taxes assimilées (y compris la TVA) sur les importations de tous produits, biens immobiliers et équipements destinés à être utilisés dans le cadre du projet ;

- ✓ l'exonération de tous impôts et taxes autres que les impôts sur le revenu et les redevances fixées.

Le Cabinet EXCO GHA Mauritanie, membre des réseaux Exco Afrique et Kreston Global, est le leader de l'audit, du commissariat aux comptes, de l'expertise comptable et du conseil juridique et fiscal en Mauritanie. Le cabinet a été élu Meilleur prestataire de services d'Audit et de Comptabilité 2020 en Mauritanie, par le Global Excellence Awards 2020 du magazine INTL (Best Audit & Accountancy Services Provider 2020 - Mauritania). Créé en 1991, Exco GHA Mauritanie (ex BSD & Associés) est constitué de professionnels expérimentés dont quatre experts comptables confirmés, possédant des compétences pointues et une connaissance approfondie de l'environnement local. Les associés du cabinet, forts d'une expérience de plus de 35 ans dans les domaines de l'expertise comptable, de l'audit et du conseil fiscal possèdent une connaissance approfondie du tissu économique local et régional. Depuis bientôt quinze ans, le cabinet EXCO GHA Mauritanie accompagne les entreprises nationales et internationales au quotidien sur l'ensemble des problématiques. Quel que soit le projet, nos équipes apportent leurs compétences dans les domaines de l'expertise comptable, l'audit, le conseil, le juridique, le fiscal, le social, ou encore les ressources humaines. Contacts EXCO GHA Mauritanie : Adresse : 80 Ilot C, Rue 26014 Ksar Ouest, BP 4897, Nouakchott, Mauritanie Tel : +222 45 25 30 61 E-mail : contact@ghamauritanie.com Sites web : www.ghamauritanie.com Facebook : www.facebook.com/ExcoGHAMauritanie LinkedIn : www.linkedin.com/company/exco-gha-mauritanie



Le Cabinet EXCO GHA Mauritanie, membre des réseaux Exco Afrique et Kreston international, est le leader de l'audit, du commissariat aux comptes, de l'expertise comptable et du conseil juridique et fiscal en Mauritanie.

Le cabinet a été élu Meilleur prestataire de services d'Audit et de Comptabilité 2020 en Mauritanie, par le Global Excellence Awards 2020 du magazine INTL (Best Audit & Accountancy Services Provider 2020 - Mauritania).

Créé en 1991, Exco GHA Mauritanie (ex BSD & Associés) est constitué de professionnels

expérimentés dont quatre experts comptables confirmés, possédant des compétences pointues et une connaissance approfondie de l'environnement local.

Les associés du cabinet, forts d'une expérience de plus de 35 ans dans les domaines de l'expertise comptable, de l'audit et du conseil fiscal possèdent une connaissance approfondie du tissu économique local et régional. Depuis bientôt quinze ans, le cabinet EXCO GHA Mauritanie accompagne les entreprises nationales et internationales au quotidien sur l'ensemble des problématiques. Quel que soit le projet, nos équipes apportent leurs compétences dans les domaines de l'expertise comptable, l'audit, le conseil, le juridique, le fiscal, le social, ou encore les ressources humaines.

BRAHIM OULD M'BARECK OULD MOHAMED EL MOCTAR EST LE PRÉSIDENT DE TMLSA (MINE DE TASIAST, FILIALE DE KINROSS EN MAURITANIE)

«Kinross contribue à la promotion du développement durable en Mauritanie en soutenant l'économie nationale»

Brahim Ould M'Bareck Ould Mohamed El Moctar est le Président de TMLSA (mine de Tasiast, filiale de Kinross en Mauritanie). Après avoir travaillé pendant 25 ans pour la Société Nationale Industrielle et Minière de Mauritanie (SNIM) en Mauritanie, il rejoint le gouvernement de la République Islamique mauritanienne en 2009. Successivement ministre du Développement rural, de l'Agriculture, puis de l'Hydraulique et de l'Assainissement, il revient en 2016 à la SNIM pour en devenir l'Administrateur Directeur-général. En janvier 2019, il est nommé Vice-président en Charge des Relations Extérieures de TMLSA, avant d'en être nommé Président en Septembre 2019.

Quelle est la responsabilité sociale de Tasiast ?

Depuis l'achat de la mine de Tasiast en 2010, Kinross s'est engagé à être un chef de file en matière de développement durable, un acteur positif auprès des communautés d'accueil et un protecteur responsable de l'environnement. Fidèles à cet engagement, notre vision large sur le développement comprend un niveau élevé de dépenses de notre chaîne d'approvisionnement dans le pays ainsi qu'un accompagnement dans la montée en compétences et en professionnalisme de nos collaborateurs et équipes mauritaniennes, en parallèle de notre engagement permanent pour leur sécurité au travail. De même, la recherche permanente d'opportunités pour les énergies renouvelables et la mise en œuvre d'un important volant d'investissements et programmes communautaires en sont des composantes essentielles.

L'édition 2022 des Mauritanides qui a eu lieu fin novembre, portait sur le contenu local en Mauritanie, pourriez-vous nous parler un peu de votre politique de « contenu local ».

L'empreinte positive de Tasiast en termes de contenu local est très forte. Celle-ci s'articule autour d'une poli-



tique volontariste qui consiste à confier aux entreprises établies en Mauritanie, une priorité pour bénéficier des opportunités d'affaires générées par nos activités.

Kinross contribue à la promotion du développement durable en Mauritanie en soutenant l'économie nationale. C'est une priorité pour nous et, en 2021, nous avons investi plus de 300 millions de dollars pour soutenir l'économie mauritanienne par le biais de paiements de taxes au gouvernement, de fournisseurs dans le pays, de salaires et de soutien communautaire. Sur ce montant, environ 185 millions de dollars ont été dépensés auprès de fournisseurs locaux.

Nous pensons que le soutien aux entreprises locales est l'une des façons les plus significatives de contribuer au développement des communautés locales. Pour cette raison, nous achetons un large éventail de biens et de services auprès de petites entreprises et coopératives communautaires locales. Depuis 2011, nous avons dépensé plus de 2,4 milliards de dollars auprès d'entreprises locales en Mauritanie. Depuis 2016, plus de 400 appels d'offres accessibles aux entreprises mauritaniennes ont été publiés.

Notre processus a trois objectifs principaux : Protéger les actionnaires en respectant un cadre légal/de conformité (1), disposer d'appels d'offres compé-

titifs avec une évaluation équitable et transparente (2) et contribuer de manière durable et compétitive au bénéfice de l'entreprise et de la Mauritanie (3).

Votre approche en matière de contenu local porte-t-elle également sur la création d'emploi en Mauritanie ?

Absolument ! C'en est même une composante essentielle. Tasiast est l'une des plus importantes mines d'or d'Afrique, qui emploie directement plus de 1 200 personnes, ainsi que 2 800 employés parmi ses partenaires commerciaux. Je suis heureux de dire que 97% de notre main-d'œuvre directe est mauritanienne, résultat d'une priorité absolue depuis 10 ans et de la mise en œuvre depuis 2019 d'un plan spécifique de Mauritanisation conclu avec le Gouvernement Mauritanien.

Nous nous sommes engagés à maximiser les opportunités d'emploi local à la mine en mettant l'accent sur le développement des personnes et le renforcement des capacités. Un résultat tangible a été atteint l'année dernière, où nous avons enregistré une augmentation notable du pourcentage de cadres mauritaniens, qui est passé de 55,8 % en 2020 à 69,7 %, en 2021.

On sait que le secteur minier est un secteur qui comporte des risques au quotidien. Comment anticipez-vous la gestion de ces risques pour vos employés ?

En plus de la formation technique certifiée que nous délivrons dans chaque domaine opérationnel spécifique, plus de 64 000 heures de formation spécifique sur la sécurité des personnes ont été dispensées au cours des trois dernières années.

Nos formations alternent entre des formations en ligne et des formations en présentiel, en Mauritanie et à l'étranger et elles sont accessibles à tous les niveaux d'employés. En outre, la priorité que nous accordons aux personnes, liée à notre stratégie de Mauritanisation - avec son large éventail d'opportunités d'apprentissage et de développement, des programmes de stages, des initiatives de recrutement et de mentorat - contribuent de manière significative à la constitution d'une main-d'œuvre nationale, performante et opérationnelle dans le respect des meilleurs standards internationaux chez Tasiast.

Au titre du plan de Mauritanisation, plus de 30 millions de dollars US ont été investis dans la formation technique et

professionnelle pour soutenir le développement des compétences des employés locaux.

Dans le contexte de transition et d'efficacité énergétiques que notre Monde connaît actuellement, quels engagements avez-vous pris pour la réduction des émissions de gaz à effets de serre et le développement d'énergies renouvelables ?

Kinross reconnaît sa responsabilité de contribuer positivement à l'atténuation de ses impacts, et a récemment présenté sa stratégie sur le changement climatique et son plan d'action pour la réduction des gaz à effet de serre. Elle fournit des objectifs mesurables et affiche son ambition de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour devenir une entreprise à émissions de

En Mauritanie, nous avons toujours essayé de maintenir un équilibre entre un engagement étroit avec nos voisins autour de Tasiast et une contribution au développement social aux niveaux régional et national.

GES nulles d'ici 2050.

En Mauritanie, Tasiast est en train de développer une centrale solaire de 34 mégawatts qui réduirait la consommation de combustibles fossiles utilisés pour la production d'électricité tout en offrant un excellent rendement économique.

Ce projet devrait permettre d'économiser 530 000 tonnes d'émissions de GES pendant la durée de vie de la mine, soit environ 50 000 tonnes par an. Au taux d'exploitation ciblé de 24 000 tonnes par jour, cela représente une économie d'environ 20 % du combustible utilisé pour la production d'électricité. Notre projet solaire contribuera à 58,5 % des objectifs fixés par la Mauritanie lors de la récente COP26 pour la réduction des GES dans le pays.

L'optimisation de la conception de la mine a contribué à réduire la durée du cycle de transport des déchets, ce qui a

permis d'économiser plus de deux millions de litres de diesel tout en exploitant plus efficacement la mine.

Quelle place occupent les investissements et programmes communautaires mis en œuvre par Tasiast dans son approche d'empreinte positive auprès de la population locale ?

En Mauritanie, nous avons toujours essayé de maintenir un équilibre entre un engagement étroit avec nos voisins autour de Tasiast et une contribution au développement social aux niveaux régional et national.

Les investissements communautaires de Tasiast, d'un montant cumulé de 17 millions de USD depuis 2010 sont gérés en toute transparence et ont permis une réelle amélioration des conditions de vie des communautés voisines de Tasiast et, par extension, de la population mauritanienne.

Nous pensons en effet qu'il est important d'être un bon voisin, c'est pourquoi nous travaillons beaucoup avec les petits villages dans le désert près de Tasiast ainsi qu'avec les maires et la communauté dans les villes voisines comme Chami et Benichab. Dans les villages voisins, nous menons divers programmes, notamment d'approvisionnement en eau, de cliniques mobiles et de soutien vétérinaire.

Par exemple, la clinique mobile de Tasiast, dont nous sommes particulièrement fiers et qui, depuis 2014, sillonne les communautés les plus reculées du pays pour apporter des soins et du matériel médical. Plus de 33 000 consultations ont été réalisées à ce jour. Ou bien encore la distribution de 17 800 m³ d'eau douce qui sont livrés chaque année aux villageois des localités avoisinantes de Tasiast telles que Tmeimichatt, Chami, Benichab, Boulenoir et Mhajibatt.

Tous ces programmes ont conduit à une amélioration impressionnante du bien-être de ces petites communautés, où le niveau de pauvreté est passé de 28% à 6% depuis 2011.

À Chami, nous avons récemment lancé un projet conjoint avec la municipalité pour nettoyer la ville qui était devenue très sale suite à l'afflux d'une nouvelle population importante liée aux ASM, mettant à rude épreuve les services de la ville. Cela se passe bien et nous allons bientôt commencer à travailler sur la deuxième phase de ce projet, pour mettre en place un système de gestion durable des déchets, toujours en partenariat avec la Commune.

FATIMETOU MINT MOHAMED-SALECK ANCIENNE SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES
NOUS LIVRE DANS CET ENTRETIEN EXCLUSIF SA VISION SUR LA MAURITANIE À L'HEURE DE LA DIGITALISATION

«Vingt-deux ans après la création du Secrétariat d'État aux Technologies Nouvelles, fort heureusement, je mesure le chemin parcouru et les grands travaux réalisés»



Fatimettou Première femme à diriger le département ministériel en charge du secteur des Technologies Nouvelles en Mauritanie.

Il y a plus de 20 vous étiez Secrétaire d'État chargée des Nouvelles Technologies. Aujourd'hui, quelle évaluation faites-vous de l'écosystème mauritanien dans ce domaine ?

Bonjour et merci de me donner cette opportunité de m'exprimer à ce sujet. J'ai effectivement eu l'honneur et le privilège de diriger le premier département ministériel en charge du secteur des Technologies Nouvelles depuis sa création en 2000 jusqu'en 2004. Une période pleinement exploitée pour réaliser, adopter et engager la mise en œuvre de tous les axes de la première stratégie nationale de développement des technologies nouvelles. Vingt-deux ans après la création du Secrétariat d'État aux Technologies Nouvelles, fort heureusement, je mesure le chemin parcouru et les grands travaux réalisés. Il reste, cependant, beaucoup à faire pour une transition numérique réussie, au service de la modernisation de l'administration, de l'inclusion sociale et de la compétitivité économique. Pour ce faire, il conviendrait de travailler sur les axes suivants : - un accès à internet encore limité, qui se développe principalement dans les grandes villes avec un nombre d'internautes compris entre 25 et 33% et un taux d'utilisateurs du paiement mobile, encore faible, situé, en 2021, à un peu plus de 8% de la population. L'UIT nous classait en 2017 à la 137e place du positionnement numérique (selon les sources de l'Agenda de la Transition Numérique 2022-25) ; - des infrastructures en pleine expansion pour les deux connectivités internationale et nationale. Le pays est relié en direct, par le câble sous-marin ACE, depuis 2011, et via le Sénégal grâce au câble sous-marin SAT3/WASC depuis 2001. Deux autres câbles sont en cours de construction. Pour la connectivité nationale, le programme WARCIP* a permis au pays d'avoir 4000 km de fibre optique reliant entre elles la majorité des Wilayas (régions) et des Moughataas (départements) du pays. Ceci en plus

de la 4G qui est disponible dans 17 Wilayas et Moughataas depuis 2020, puis l'arrivée de la fibre optique dans les foyers ou FTTH, depuis quelques mois principalement à Nouakchott. Enfin, il y a aussi récemment eu le lancement de la construction d'un datacentre redondé qui permettra le stockage et l'organisation des données du pays ; - un cadre juridique et institutionnel essentiel avec les principaux textes de lois adoptés notamment sur la protection des données personnelles et la mise en place de l'Autorité qui en est en charge, sur la cybercriminalité, sur les transactions électroniques, sur l'orientation de la société mauritanienne de l'informa-

Enfin, il y a la création en 2020 du Haut Conseil du Numérique présidé par le Premier ministre, organe de gouvernance de l'Internet

tion et sur les communications électroniques. Enfin, il y a la création en 2020 du Haut Conseil du Numérique présidé par le Premier ministre, organe de gouvernance de l'Internet ; - une offre de formation encore insuffisante alors que plusieurs établissements publics (ESP, IUP, ISCAE, FST,...) et privés (GIE Académie, Sup-Management, ESTIM, ...) forment annuellement des dizaines de diplômés Bac+3 et Bac+5 mais qui ne correspondent pas toujours aux besoins du marché. La récente création de l'institut public des métiers du numérique (IMN) est justement destinée à compléter la gamme d'offres de formations afin de mieux répondre aux besoins du marché ; - une administration publique encore peu informatisée, à l'exception de quelques services essentiels comme

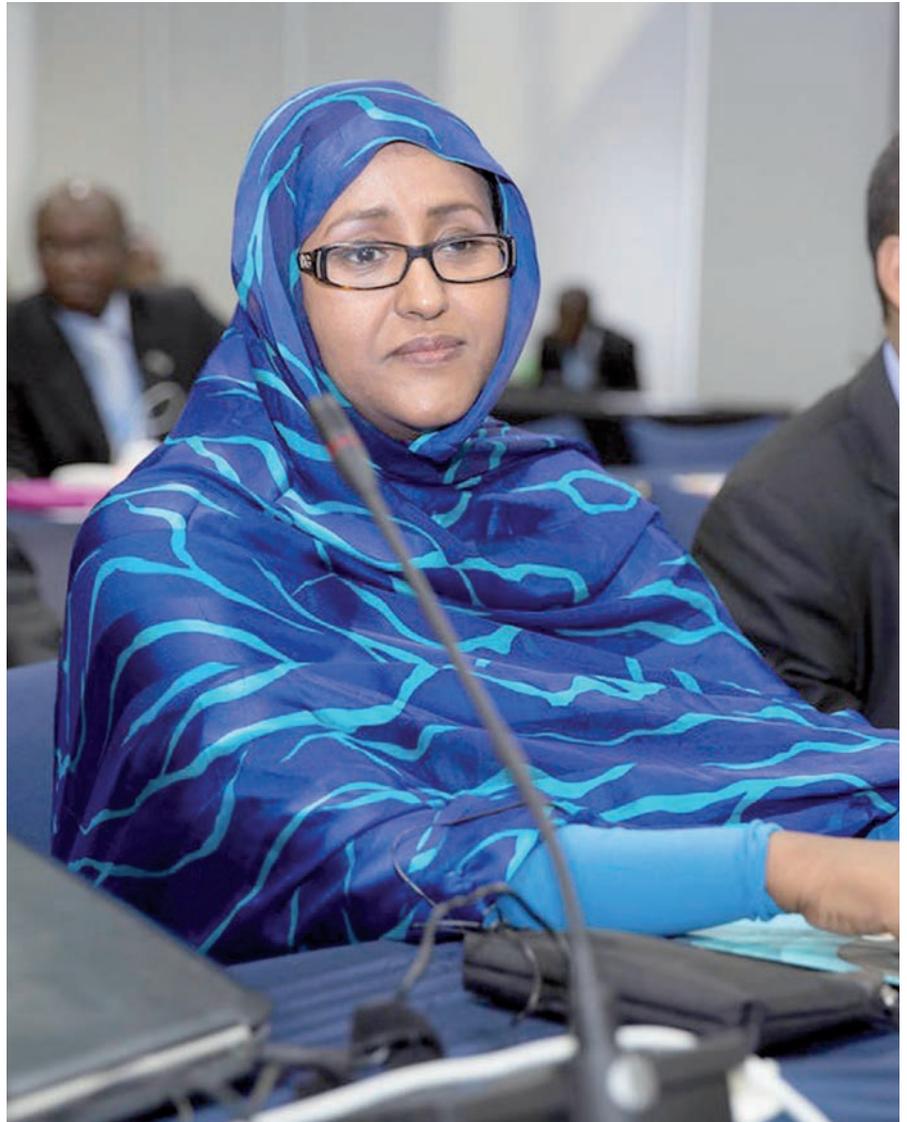
le système de gestion des finances publiques ou celui de l'état civil qui intègre le profil biométrique des citoyens, il y a encore peu de systèmes d'information au niveau de l'administration. L'intranet, mis en place depuis 2004 (réseau, datacentre et plateforme), ne doit pas être très opérationnel compte-tenu de la facilité avec laquelle, les données internes à l'administration circulent à l'extérieur sur des clés USB et sur les messageries yahoo et gmail. Le e-gouvernement est encore à ses débuts, les premiers services se mettent en place (dépôt de dossiers, remplissage de formulaires en ligne, ...). Il y aura bientôt la mise en ligne des 110 e-services administratifs jugés prioritaires pour les départements ministériels dont l'implémentation a été lancée tout récemment ; - Un secteur privé se développe mais timidement, avec une demande encore relativement faible, il y a quelques sociétés de services numériques de plus en plus importantes de par la diversité de leur offre. Il y a également des startups qui se développent assez bien et dont certaines ont réussi à exporter leur savoir-faire dans le développement logiciel en Europe et aux USA. Enfin, il y a l'arrivée récente de Fournisseurs d'Accès Internet (FAIs) pourvus de licences pour déployer l'Internet haut débit sur le territoire national de la même manière que peuvent le faire les opérateurs des télécommunications. Globalement, le secteur participait, en 2021, à la hauteur de 4,5% du PIB soit 350 Millions de dollars US et génère 5000 emplois formels (selon les sources de l'Agenda 2022-25). Les retards accusés s'expliquent en partie par la place longtemps accordée au secteur par nos décideurs qui l'ont souvent rattaché à des ministères ayant leurs propres missions considérées plus prioritaires (comme l'eau, l'énergie, l'emploi, la formation professionnelle ou l'enseignement supérieur). Enfin, nous ne pouvons donc que nous réjouir de la création, en mai 2021, d'un Ministère entièrement dédié à la Transition numérique, l'Innovation et la Modernisation de l'Administration qui s'est aussitôt attelé à la tâche en mettant en place son agenda pour 2022-25 dont la vision est de « faire

du numérique et de l'innovation un levier clé de modernisation de l'administration, d'inclusion sociale et de renforcement de la compétitivité ». Nous lui souhaitons plein succès.
*WARCIP : West Africa Regional Communications Infrastructure Program (financé par la Banque Mondiale)
*UIT : Union Internationale des Télécommunications

Les femmes s'imposent progressivement dans l'écosystème Tech en Afrique. Qu'en est-il de la femme Mauritanienne?

La femme mauritanienne avance assez bien aussi, à l'instar de ses sœurs africaines. Dans les filières de formation technologique, elle est de plus en plus présente. J'ai remarqué qu'à l'Université de Nouakchott, à certaines années, les étudiantes devenaient majoritaires au niveau du Master en Informatique, que je connais bien. Dans l'entreprise, la situation est aussi en nette amélioration, même si la parité reste un grand défi qu'il faudra relever, et pas seulement pour la Mauritanie. Comme chefs d'entreprises, elles sont encore très largement sous-représentées dans ce secteur. Cela pourrait s'expliquer par le manque de ressources à disposition, au difficile accès aux financements ou encore la maîtrise encore insuffisante du domaine technologique. Il faut donc travailler sur des programmes de diversité dès la scolarité pour promouvoir la représentation des femmes et les accompagner pour qu'elles osent se lancer dans ce secteur en plein essor et qu'elles mettent en avant leurs talents et leurs compétences, afin d'accéder à des postes de direction. Les femmes qui sont expertes dans ce domaine, ou qui sont agiles en la matière, auront davantage d'opportunités. Elles sont aussi compétentes que les hommes, cela ne fait aucun doute. C'est juste une question de temps et d'encadrement.

La Mauritanie continue d'attirer de grandes multinationales minières, pétrolières, gazières, énergétiques et industrielles. Pensez-vous que leurs besoins en assistance Tech pourront être satisfaits par des entreprises



Mauritaniennes pour promouvoir le local content?

A une ère où la digitalisation de l'entreprise rime avec sa performance, nos sociétés de services numériques doivent être capables de relever le défi d'assurer toute l'assistance aux entreprises multinationales qui s'installent dans notre pays. Cette assistance peut consister à installer une solution numérique ou à externaliser un service, un projet (comme par exemple développer un logiciel, un site web, un système d'information ou exploiter une infrastructure informatique), une expertise ou même toute une direction informatique. Pour cela, nous aurons besoin de plus de compétences spécialisées et pointues toujours capables d'innover pour accompagner des entreprises modernes et contraintes de rester performantes en s'équipant de

nouveaux outils : plateformes d'intranet ou autres outils de communication, de gestion de contenus, de stockage, de projets, de comptabilité, de paie, de recrutement, Plus globalement, au-delà du numérique, nos pouvoirs publics doivent aussi préparer le pays à la perspective prometteuse d'accueillir de plus en plus d'entreprises multinationales et d'investisseurs. Cela pourra passer par une enquête Readiness qui déterminerait notre aptitude à répondre aux attentes et besoins des entreprises qui viennent investir chez nous.

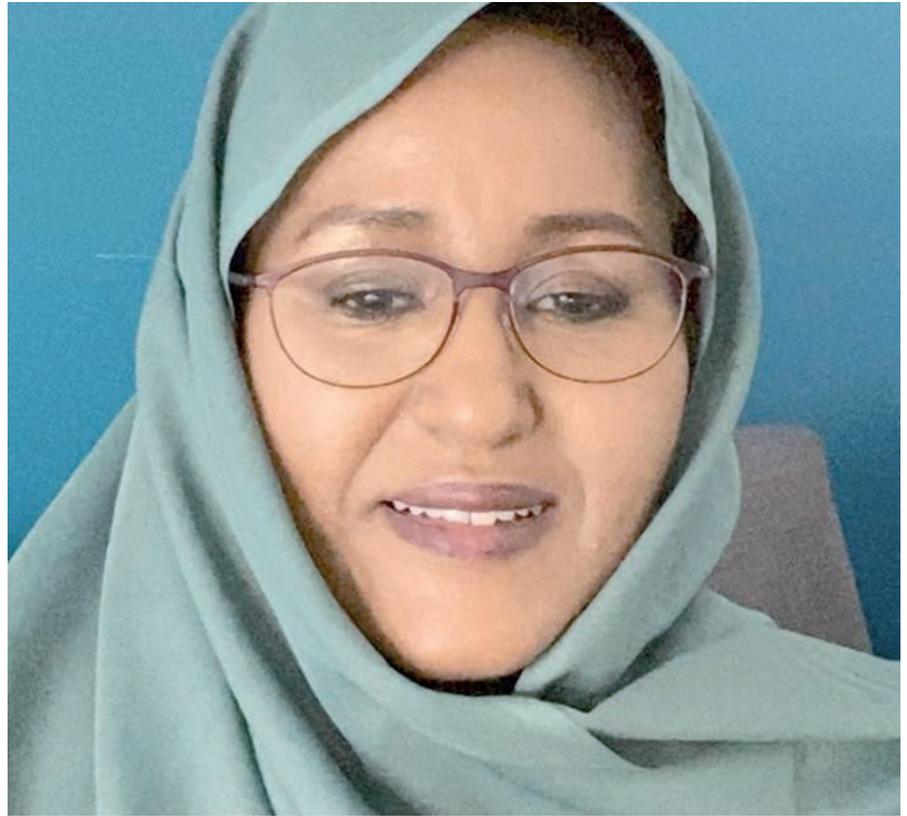
La transition numérique devient plus qu'une nécessité après la pandémie Covid 19. Comment la Mauritanie pourra-t-elle la réussir et selon vous à quel coût?

La crise sanitaire du Covid 19 a été le révélateur du retard des pays dans

leur transition numérique, plus ou moins bien, engagée depuis des décennies. Le monde entier s'est donc trouvé forcé de se tourner vers le Cyber espace et d'accélérer le pas. Elle a donc permis une prise de conscience globale de la nécessité de cette transition. Les pays disposant d'infrastructures numériques plus développées étaient souvent mieux outillés pour relever les défis immédiats comme : fournir des services de santé, d'éducation en ligne, faire du e-commerce, utiliser des systèmes de paiements numériques, permettre le télétravail, maintenir la communication entre les individus, garder les liens avec les clients pour les entreprises, adopter des modèles économiques reposant sur le numérique pour poursuivre les activités et sauver une partie des recettes des entreprises,... Le reste des pays étaient obligés de s'y mettre aussi. Pour ce qui est de la Mauritanie, la transition numérique s'est évidemment imposée à nous. La création en mai 2021 d'un ministère qui lui est dédié en est bien la preuve. Le Ministère de la Transition Numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'Administration s'est aussitôt doté d'un Agenda National de la Transition Numérique 2022-25 estimé à environ de 350 Millions d'euros pour, en particulier, généraliser l'infrastructure numérique de haut débit, mettre en œuvre une administration numérique, faire du numérique un vecteur d'inclusion sociale, appuyer les secteurs économiques clés, développer un écosystème de l'innovation basé sur le capital humain et généraliser la culture et l'usage du numérique. C'est un très bon Agenda, le seul défi sera d'arriver à l'exécuter dans les temps c'est-à-dire d'ici 2025.

Pour attirer beaucoup plus d'investisseurs internationaux, une administration doit être fluide en termes de procédure

Malheureusement en Mauritanie on souffre de la lenteur administrative comme beaucoup de pays africains. Comment moderniser cette administration et les esprits des administrateurs surtout de l'ancienne génération? Vous avez raison. Fluidifier les procédures administratives peut être



déterminant dans les décisions d'investissement. De même qu'avoir des échanges complexes avec l'administration peut représenter un obstacle non négligeable pour l'investisseur. Par conséquent, l'amélioration du climat des affaires et de l'investissement nécessite non seulement d'engager des réformes, mais aussi de faciliter les échanges avec l'investisseur. C'est pour cela qu'en créant l'Agence de Promotion des Investissements en Mauritanie (APIM), nos pouvoirs publics lui ont aussi donné le rôle de guichet unique pour sim-

Le Ministère de la Transition Numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'Administration s'est aussitôt doté d'un Agenda National de la Transition Numérique 2022-25 estimé à environ de 350 Millions d'euros

plifier les procédures. L'APIM s'est aussi récemment dotée d'un plan stratégique quadri annuel destiné à créer et à maintenir un environnement toujours plus favorable à l'investissement qui devra en particulier se doter d'un cadre juridique efficace qui rassure l'investisseur, d'une politique fiscale incitative, d'infrastructures développées, de réseaux de la chaîne d'approvisionnement diversifiés, de main d'œuvre qualifiée, d'un approvisionnement énergétique garanti et, aussi bien sûr, de procédures administratives modernisées et automatisées. Du côté de l'Agenda de la Transition Numérique 2022-25, ce dernier point est aussi prévu dans l'axe « administration numérique » qui, s'il est mis en œuvre, garantira à tous ses usagers l'efficacité et la transparence requises pour l'investisseur. Je crois savoir que le MTNIMA développe actuellement un bouquet de 110 applications prioritaires pour l'administration numérique. Il est par conséquent important que l'automatisation des procédures du guichet unique fasse partie de ces priorités.

Propos recueillis par
Dia El Hadj Ibrahima

Les enjeux énergétiques en Mauritanie



Chariot s'associe avec Total Eren pour développer le projet Nour d'hydrogène vert

La Mauritanie bénéficie d'un énorme potentiel solaire et éolien grâce à son territoire unique en Afrique de l'Ouest. Le gouvernement mauritanien et le secteur extractif traditionnel saisissent l'opportunité de créer une stratégie de développement cohérente, autour des énergies vertes, avec ambition d'accueillir de nouveaux investissements étrangers.

La Mauritanie dispose d'un ensoleillement important sur toutes les régions du pays pendant l'ensemble de l'année. La capacité de production solaire varie entre 2000 et 2300 kWh par m² par an, tandis que les zones côtières et notamment Nouadhibou offrent des conditions de vents favo-

rables avec 9 mètres par seconde. Ces données constituent un atout précieux pour attirer des investissements, car elles sont parmi les plus avantageuses au monde : « Le développement de l'énorme potentiel d'énergies renouvelables de la Mauritanie peut à la fois améliorer l'accès à une énergie abordable dans notre pays et permettre la conversion d'énergie propre en hydrogène vert », déclarait le président de la République, Mohammed Ould Cheikh El Ghazouani, le 22 juin 2022.

La baisse des coûts de production combinée à ce potentiel énergétique sans égal fait de la Mauritanie une destination prisée des investisseurs pour les énergies renouvelables. Dans ce contexte, la Mauritanie adopte une position de pionnier

dans le domaine des carburants du futur avec l'hydrogène vert.

Le projet Nour a pour ambition d'être l'un des plus grands projets au monde de production d'hydrogène vert grâce à l'installation de centrales éoliennes et solaires sur une superficie de plus de 8 kilomètres carrés. À terme, la capacité de production de Nour ira jusqu'à 10 gigawatts, soit 600 000 tonnes d'hydrogène vert par an.

La Mauritanie travaille main dans la main avec les nombreux partenaires privés qui disposent des compétences techniques nécessaires à la réalisation de ces projets ambitieux. Le récent partenariat stratégique entre l'énergéticien britannique Chariot et le français Total Eren témoigne du climat coopératif qui

règne en Mauritanie. Cet accord à parts égales (50 % chacune) garantit aux deux entreprises la codirection dans l'obtention des autorisations nécessaires au projet auprès des autorités.

Le secteur extractif traditionnel et le tournant des énergies renouvelables Le président de la République Islamique de Mauritanie souhaite faire du secteur extractif « une locomotive du développement économique et social ». La capacité financière du premier secteur du pays (28.9% du PIB) est un élément important pour les campagnes de financement nécessaires à la réalisation des objectifs environnementaux fixés par le gouvernement.

Le géant minier canadien Kinross a annoncé en 2019 son engagement pour une campagne de financement de 300 millions de dollars pour l'édification d'infrastructures sur le site de Tasiast, dans le nord du pays. L'engagement global pris par Kinross se traduit aussi par un projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque sur le site de Tasiast. Cette centrale solaire s'inscrit directement dans les objectifs fixés par la Mauritanie lors de la dernière conférence sur le changement climatique. Les objectifs sont ambitieux avec une volonté de voir la centrale solaire opérationnelle en 2023. Cette centrale a pour objectif de produire 34 MWh d'électricité, soit 20% de la consommation énergétique du site. La ferme solaire et les investissements de près de 150 millions de dollars sur le site de Kinross devraient permettre d'accroître la production et de prolonger la durée de vie de la mine jusqu'en 2033.

À son tour, le porte-drapeau national, la Société nationale industrielle minière (SNIM), assume une orientation stratégique ambitieuse avec le développement des énergies renouvelables dans son mix énergétique. Le parc éolien de Nouadhibou et la centrale solaire de Zouerate avec respectivement des capacités de 4.4 et 3 MWh témoignent de la volonté du secteur extractif mauritanien de se conformer aux objectifs climatiques du pays.

La Mauritanie, nouvel eldorado de l'hydrogène vert

Parmi les ambitions affichées du



L'australien CWP va investir 40 Md\$ dans l'hydrogène vert d'ici à 2030



Protocole d'accord pour le développement d'un projet d'hydrogène vert à grande échelle

gouvernement mauritanien, les nouvelles tendances d'investissement portées par le développeur d'énergies renouvelables CWP Global et le groupe énergétique Chariot, manifestent la volonté de faire de la Mauritanie le nouvel eldorado de l'hydrogène vert.

Outre le projet Nour, l'entreprise australienne CWP lance le projet AMAN d'une valeur de 40 milliards de dollars pour produire 30 GWh d'hydrogène vert. Il faut aussi ajouter les retombés connexes, comme les millions de tonnes produites par an d'ammoniac, et les millions de mètres cubes d'eau potable qui résultent du processus de fabrication de l'hydrogène vert.

Le potentiel énergétique mixte de la Mauritanie n'a que peu d'équivalents à l'échelle mondiale. Avec éventuellement 457.9 GW d'énergie

solaire, 47 GW d'énergie éolienne et la volonté de devenir un hub gazier, la Mauritanie apparaît comme un candidat crédible pour devenir le nouveau fleuron énergétique de l'Afrique de l'Ouest. La région s'affiche de plus en plus comme étant un acteur essentiel pour répondre à la demande énergétique mondiale. La Mauritanie a l'intention de réduire, sous certaines conditions, ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'au moins 92 % d'ici 2030. En 2020, le pays a adopté une stratégie nationale de transformation de son secteur énergétique et vise à porter la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique à 60 % d'ici 2030, conformément à ses contributions déterminées au niveau national (CDN) dans le cadre de l'Accord de Paris.



Meen&Meen

O&G Service Provider

20
YEARS SERVING THE EXTRACTIVE
INDUSTRY IN MAURITANIA
20

INGÉNIERIE OIL AND GAS

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : GAS-TO-POWER, POWER-TO-X, ETC.

CONSEIL EN STRATÉGIES

ANALYSE DES CHAINES DE VALEURS & BENCHMARKING

**20 ANS AU SERVICE DE L'INDUSTRIE
EXTRACTIVE EN MAURITANIE**

Adresse : 35, NOT Ext. F, Tevragh-Zeina, Nouakchott, Mauritanie
Contact : Tél : +222 22 23 80 08 / Email : hassana@meen-og.com

ENTRETIEN EXCLUSIF AVEC ABDESSALAM OULD MOHAMED SALEH, MINISTRE MAURITANIEN DU PÉTROLE, DES MINES ET DE L'ÉNERGIE.

«La Mauritanie veut être un hub intégré pour l'exportation de l'énergie et des industries de fer à bas carbone l'horizon 2040»



Monsieur Abdessalam Ould Mohamed SALEH nous parle des enjeux de la transition énergétique de la Mauritanie, la place du gaz dans la nouvelle donne géopolitique mondiale ainsi que de la place des autres énergies fossiles dans le processus de développement.

Les économies africaines dépendent fortement des énergies fossiles responsables du réchauffement climatique dans le monde. Comment faire pour inverser la donne et assurer la transition énergétique?

La problématique de la transition énergétique se pose très différemment dans les pays développés et dans les pays en développement. Pour les premiers qui disposent déjà d'un accès à l'énergie de plus de 100%, il s'agit de substituer des

énergies propres aux énergies fossiles. Ils peuvent donc accélérer leur transition énergétique sans coûts majeurs. Pour nos pays en développement, et singulièrement l'Afrique, la priorité c'est d'abord d'assurer l'accès universel à l'énergie et pour cela nous aurons encore pendant longtemps l'usage des énergies fossiles. Il importe cependant de souligner que les énergies fossiles ont des contenus en carbone différents les uns des autres. Par exemple, le gaz a été reconnu par l'Union Européenne comme une énergie de transition, ce qui est une bonne nouvelle pour la Mauritanie, pour le Sénégal et pour d'autres pays Africains.

En ce qui nous concerne, notre pays dispose à la fois d'énormes ressources gazières et de d'énergies renouvelables. C'est pourquoi, nous avons lancé une stratégie de tran-

sition énergétique ambitieuse, qui comporte plusieurs volets et se déroule sur le moyen et le long terme. Nous venons ainsi de finaliser une étude de décarbonisation du secteur de l'énergie qui a abouti à la mise en place d'une feuille de route de transformation du secteur qui commence par la production de nos ressources selon les technologies conventionnelles, l'utilisation du gaz comme combustible principal en remplacement du fuel et du diesel dans les différents secteurs de l'industrie dont principalement la production de l'électricité (Gaz to Power) et le transport, puis l'introduction des nouvelles technologies de gaz à basse teneur en carbone comme la production de l'hydrogène bleu et les concepts de capture de carbone. A long terme, notre potentiel en énergies renouvelables (éolienne et

solaire) sera notre atout principal pour accélérer notre chemin vers la transition énergétique. A cet égard, nous avons mis en place une feuille de route pour l'hydrogène vert et nous travaillons actuellement à travers plusieurs protocoles d'entente avec nos partenaires pour le développement de projets d'hydrogène vert de grande ampleur.

L'utilisation en synergie de nos diverses ressources énergétiques – gaz et énergies renouvelables – et minières devraient contribuer à terme à transformer profondément la structure de notre économie.

A la veille des exportations du gaz provenant du projet GTA. Qu'envisage l'Etat de faire pour positionner autant en amont et qu'en aval les entreprises mauritaniennes dans les services et prestations autour du projet GTA et les autres projets dans le futur ?

L'industrie du gaz est comme vous le savez tout à fait nouvelle pour la Mauritanie. Nous venons de compléter l'étude du plan directeur du gaz qui a identifié vingt et une opportunités d'investissement le long de la chaîne de valeur.

Des zones dédiées au développement de l'industrie ont été identifiées et des appels d'offres pour leur gestion seront lancés en temps utiles.

En même temps, nous avons entrepris avec nos partenaires pétroliers une approche de contenu local progressive et concertée qui vise à créer les conditions institutionnelles et réglementaires nécessaires pour implémenter une stratégie de contenu local réussie.

Le développement des ressources humaines et la disponibilité d'une offre de services à même de répondre aux exigences des pétroliers seront des facteurs critiques, comme le seront la diversification de l'offre de services et la mise à niveau des entreprises locales.

La Mauritanie dispose-t-elle déjà d'une stratégie Gas-to-power, à l'instar du Sénégal avec qui vous

partagez le champ GTA ?

Le schéma directeur du pétrole et du gaz, déjà mentionné, a identifié le Gas-to-power comme l'option majeure qui permet d'ancrer la vision énergétique du pays. Des objectifs de production d'électricité à partir du gaz ont été fixés à l'horizon 2024, 2027 et 2030. Pour cela, nous travaillons à court et à moyen terme sur la valorisation des champs gaziers de Banda et du gaz de GTA destinés à l'utilisation domestique et, à long terme, sur l'utilisation des ressources du gaz de BirAllah.

Quelle vision pour la Mauritanie à l'horizon 2040 ?

Notre pays a des ressources gazières estimées à 100 TCF, ce sont là des ressources qu'il faut développer rapidement et le challenge est important.

La Mauritanie veut être un hub intégré pour l'exportation de l'énergie et des industries de fer à bas carbone l'horizon 2040. Actuellement, la Mauritanie développe un projet de 30 gigawatt avec CWP et un de 10 gigawatt avec Chariot. Ces deux projets intensifs en main d'œuvre et en expertise vont générer une croissance de 10 % à l'horizon 2030 et réduire le taux de chômage de moitié. La Mauritanie figurera bientôt dans le groupe des pays exportateurs de pétrole et de gaz. L'entrée en activité du champ gazier Grand Tortue Ahmeyim partagé avec le Sénégal et les perspectives du champ Birallah

en territoire exclusif mauritanien font suite à une expérience limitée de production pétrolière qui a permis depuis le milieu des années 2000 de former un certain nombre de cadres.

Notre pays a des ressources gazières estimées à 100 TCF, ce sont là des ressources qu'il faut développer rapidement et le challenge est important. A ces gisements gaziers, s'ajoutent les ressources énergétiques renouvelables dans le solaire, l'éolien et l'hydrogène vert. Cette dernière ressource, l'hydrogène vert, est le "game changer", une source d'énergie systémique qui peut être le "pétrole du futur".

La Mauritanie est connue pour son énorme potentiel minier et en particulier le minerai de fer, quels sont vos projets dans le cadre de la transition énergétique ?

En dehors de l'Energie, la Mauritanie est jusque-là connue pour son gisement de fer, avec une exportation de 12 millions de tonnes de minerai par an. Avec différents partenaires tels que SABIC et ArcelorMittal, nous sommes en train de développer des projets de pelletisation ainsi que l'exploration de la possibilité production d'acier vert.

La mise en valeur de ces différents potentiels doit prendre en compte le défi du changement climatique et celui, ancien, de la pauvreté, en exportant de l'hydrogène et de l'ammoniac vert, ce qui contribuera à réduire l'empreinte carbone à la fois des pays destinataires et de celle, insignifiante en ce moment, de la Mauritanie.

L'hydrogène vert peut aussi être utilisé pour le développement de l'acier vert. En clair, la Mauritanie veut être un hub intégré pour l'exportation de l'énergie à bas carbone et des industries de fer à bas carbone à l'horizon 2040. Le gaz fournira aux mauritaniens de l'énergie à bas coût et, combiné au phosphate, peut donner au pays une position dominante sur les engrais.

Propos recueillis par
Dia El Hadj Ibrahima

Angola Investment Forum

EPIC SANA HOTEL

Luanda, Angola

January

21-22

2023



Contact

Besma HMAIDI
+216 22 310 729

besma@stiexpo.com

Ibrahima DIA
+222 44 59 11 21

ibrahima.dia@financialafrik.com

Concessao VAZ
+244 923 311 962

sao.xmanager@gmail.com

Wifek B.SOLTANE
+216 54 246 792

wifek@stiexpo.com



ANGOLA
Investment Forum
21-22 January 2023

ORGANIZED BY:



STRATEGIC PARTNER:



TOURAD ABDEL BAGHI, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SMH

«Notre espoir est de voir la SMH et ses consoeurs africaines concrétiser l'intégration économique africaine, notamment dans son volet énergétique»

Pouvez-vous présenter aux lecteurs les missions statutaires de la SMH ?

A l'instar de la majorité des pays détenteurs d'un potentiel pétrolier et gazier, et afin d'avoir une maîtrise parfaite et un suivi des activités de recherche de ses ressources en hydrocarbures, l'Etat mauritanien a créé, par décret n° 2005-106 du 7 novembre 2005, la Société Mauritanienne des Hydrocarbures (SMH) qu'il a chargé d'être son bras technique, opérationnel et commercial dans toute la chaîne de valeur du secteur pétrolier Amont.

L'objectif étant de hisser la SMH, à terme et à la faveur des découvertes pressenties, grâce au transfert de compétences par le travail sur le terrain et le côtoiement des opérateurs internationaux, au niveau d'excellence technique, de performance opérationnelle et d'assise financière, au rang des sociétés nationales consoeurs telles que SONATRACH (Algérie), PETRONAS (Malaisie), PETROBRAS (Brésil), ARAMCO (Arabie Saoudite).

Selon ses statuts mis à jours et approuvés par décret n° 2021-049 du 29 avril 2021, la SMH, intégrant depuis 2014 l'Amont et l'Aval des Hydrocarbures, a pour objet : - l'exercice de toutes les activités pétrolières et gazières y compris l'exploration, l'évaluation, le développement, la production, le stockage, le transport, le traitement, le raffinage, la transformation, la commercialisation, l'exportation, l'importation et la distribution des hydrocarbures qu'ils soient bruts, conditionnés ou raffinés ainsi que de leurs dérivés, et ce sur tout le territoire de la République Islamique de Mauritanie et dans la Zone Économique Exclusive placée sous sa juridiction, conformément au droit international en vigueur et ce pour son propre compte, pour le compte de l'État ou pour le compte des tiers. A cet effet, la SMH peut demander l'octroi des contrats pétroliers à elle-même, à ses filiales ou en partenariat avec des sociétés pétrolières ;

- la construction, l'exploitation et la



gestion des dépôts, infrastructures, installations et équipements de stockage et d'entreposage de tous produits pétroliers y compris les carburants pour aviation ;
- la construction, l'exploitation et la gestion des infrastructures, installations et équipements de réception, de

transport par pipeline ou par moyens mobiles, de mise à bord et de transfert par pipeline ou par moyens mobiles de tous produits pétroliers y compris les carburants pour aviation ;
- toute opération en relation avec ou utile pour la gestion des dépôts, des installations et équipements de récep-

tion, de stockage, de transport et/ou de transfert des produits pétroliers y compris les carburants pour aviation ;
- la valorisation, la promotion, le développement, la gestion et l'exploitation des découvertes et accumulations d'hydrocarbures, en particulier, dans les zones objet de permis ayant expirés, annulés, rendus ou arrivés à échéance ;

- la représentation de l'Etat et la gestion des participations de celui-ci dans les contrats pétroliers ;

- l'assistance technique au profit de l'Etat et aux tiers et l'exercice de tous services pétroliers et parapétroliers tels la logistique, les études et ingénierie, les forages, la gestion et le suivi des projets, etc. ;

- généralement la réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières se rapportant directement ou indirectement à l'objet de la société ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou l'extension.

En vertu de ses statuts, la SMH conseille et assiste l'Etat dans tous les aspects relatifs aux secteurs Amont et Aval des hydrocarbures.

Quelle vision avez-vous adopté pour la société ?

Se projetant dans une perspective de développement et de croissance, en ligne avec l'objet que l'Etat lui a assigné, la SMH s'est dotée d'une vision stratégique qui encadre son action et ses programmes. Elle est ainsi formulée :

« La SMH se veut une compagnie pétrolière nationale intégrée, d'excellence technique, performante et engagée, agissant avec éthique et responsabilité dans la recherche, la production et la valorisation des ressources d'hydrocarbures en faveur de la nation et suivant une optique de développement durable. » D'autre part, et dans le cadre d'une réflexion en cours pour adapter la société au nouvel environnement marqué par la transition énergétique, et emboitant le pas à nos partenaires, sociétés privées et publiques internationales, nous envisageons, avec le soutien de l'Etat, d'adapter les statuts et la vision de la SMH en conséquence. Elle sera ainsi une société d'énergie plus généralement, avec un rôle opérationnel et commercial important dans l'hydrogène vert.

Quel est le portefeuille actuel de la société et l'état d'avancement de ses projets importants ?

Depuis l'adoption de la loi n° 2010-033 du 20 juillet 2010 portant Code pétrolier, la SMH est devenue systématiquement membre des Joint-Ventures, à côté d'opérateurs internationaux, dans le cadre des Contrats d'Exploration Production (CEP) signés depuis cette date. Ainsi, la SMH détient une participation de 10% portée dans les blocs pétroliers en phase d'exploration et une participation négociée payante en phase d'exploitation variant aujourd'hui entre 14% et 29%.

A ce titre, la SMH est associée aux projets gaziers GTA (+25 Tcf de gaz) et BirAllah (+79 Tcf de gaz) opérés par BP. Elle est aussi associée avec Shell dans le

La Mauritanie et le Sénégal sont des pays frères liés par tant de facteurs et des intérêts mutuels dans beaucoup de domaines. La géologie est venue renforcer ces liens, à travers l'étendue des ressources gazières de GTA de part et d'autre de la frontières maritime des deux pays.

projet d'exploration du bloc C10 ainsi qu'avec Total dans le bloc C15 et avec Capricorn dans le bloc C7.

D'autre part, la SMH a, dans son portefeuille, le gisement gazier Banda (+1,2 Tcf).

Pour ce qui est du projet GTA développé conjointement avec le pays frère du Sénégal, l'avancement de sa phase 1, qui va produire environ 2,5 mtpa de LNG, a dépassé les 86 % d'exécution au 30 novembre 2022. Les composantes du projet avancent bien. Durant le premier semestre de 2023, nous verrons l'arrivée du FPSO et du FLNG de GTA dans les eaux mauritano-sénégalaises et le First Gas de cette phase est attendu en fin 2023.

Avec nos partenaires (PETROSSEN du Sénégal), BP et Kosmos, nous travaillons ardemment, en concertation avec les Etats Mauritanien et Sénégalais, afin de définir, dans les prochains mois, le concept de la Phase 2 de son développement, comme seconde étape vers

l'objectif ultime d'arriver à un plateau de production de 10 mtpa.

Par rapport au projet BirAllah, les études de Concept viennent d'être entamées. Avec nos partenaires BP et Kosmos, nous ciblons le premier semestre de 2025 pour en déclarer la Décision d'Investissement.

Le Gisement Banda est avec la SMH. Nous examinons présentement tous les scénarios de son développement, y compris par la SMH elle-même. Les options de monétisation sur la table sont le Gas to Power, le Gas to Mine, le Small Scale LNG, le CNG et l'Ammoniac.

D'autre part, avec nos partenaires Total et Shell, les programmes d'acquisition sismique entrepris ces dernières années ont permis d'identifier de très bons prospects dont le forage est à l'étude.

Dans l'Aval pétrolier, la SMH dispose de dépôts de stockage de produits pétroliers. Un projet d'extension du dépôt Port de Nouakchott est en cours d'exécution. Un appel d'offres pour le renouvellement des pipes de dépotage reliant le quai pétrolier au dépôt a été lancé. Ces deux projets, une fois achevés, vont largement contribuer à la sécurisation de l'approvisionnement de la zone sud de Mauritanie en produits pétroliers.

Quelles leçons tirez-vous de l'expérience de GTA en matière de coopération régionale ?

La Mauritanie et le Sénégal sont des pays frères liés par tant de facteurs et des intérêts mutuels dans beaucoup de domaines. La géologie est venue renforcer ces liens, à travers l'étendue des ressources gazières de GTA de part et d'autre de la frontières maritime des deux pays. Si le cadre légal pour le développement conjoint du champ et le lancement du projet n'ont pris que 3 ans environ, c'est grâce à la symbiose au niveau politique et au niveau des équipes techniques des deux pays qui ont travaillé comme une seule.

L'exemple de la coopération de PETROSSEN et SMH est méditée par les sociétés nationales des sous-régions Ouest et Nord africaines, dont certaines sont désormais liées avec nous par des protocoles d'accord destinés à encadrer, diversifier et approfondir la coopération et le partenariat.

Notre espoir est de voir la SMH et ses consœurs africaines concrétiser l'intégration économique africaine, notamment dans son volet énergétique. La décision de tenir en Mauritanie, l'année prochaine, le forum MSGBC est un bon pas dans ce sens.

INTERVIEW DE **HASSANA MBEIRICK**, DIRECTEUR-FONDATEUR DE LA FIRME DE CONSEIL MEEN&MEEN ET CONSULTANT INTERNATIONAL EN O&G/ENERGIE

«A l'instar de l'Afrique subsaharienne, la Mauritanie possède un certain nombre de ports qui sont de taille très modestes selon les normes mondiales, assez mal équipés et ayant un faible niveau de productivité»



Vous êtes co-auteur du Gas Master Plan de la Mauritanie, une étude qui constitue aujourd'hui la stratégie de base du Gouvernement Mauritanien pour ce qui est du développement des secteurs des hydrocarbures et de l'énergie; pouvez-vous nous en dévoiler les grandes lignes ?

L'étude du Gas Master Plan a porté sur le potentiel des hydrocarbures de la Mauritanie et nous l'avons développée sous l'angle des opportunités des chaînes de valeurs susceptibles d'être mises à profit et exploitées dans des horizons temporels différés. A cet effet, nous avons élaboré une Feuille de route sur le court, moyen et long terme au sein de laquelle s'inscrivent les options de monétisation préalablement identifiées et étudiées. Tout naturellement, la production d'une énergie propre et à prix abordable à travers le développement du Gas-to-power reste en haut de la liste des priorités, couplée bien entendu avec la poursuite de l'accroissement de la part du mix énergétique dans le bouquet national afin de conduire ainsi à une transition énergétique souple et efficiente.

Cette priorité de l'électrification trouve sa justification dans le besoin crucial de servir le secteur minier mais surtout les secteurs productifs tels que l'Agro-industrie, l'Agropastoralisme et la Pêche.

Cependant, la finalité d'un Gas Master Plan reste toujours celle d'offrir une vision en perspective rationnelle fondée sur des analyses et scénarios issus de l'étude approfondie de l'existant. Il a été conçu avec un cachet dynamique de sorte que sa mise en œuvre soit assez flexible et adaptable dans son ancrage dans le contexte évolutif du développement du secteur des hydrocarbures tant au plan national qu'international.

La phase 1 du projet GTA envisage la production de 2,5 mtpa dont un volume de 70 mmscfd sera affecté à la Mauritanie et Sénégal à partager à parts égales. Comment ces deux pays envisagent-ils respectivement de faire acheminer ce gaz domestique depuis le site offshore de production de GTA jusqu'à la terre ferme ? Et que

représentent, pour chacun des deux pays, 35 mmscfd de gaz en termes de monétisation ?

Pour ce qui est de l'acheminement de la part domestique du gaz, la Mauritanie et le Sénégal envisagent chacun de leur côté la construction d'un gazoduc sous-marin ; et les deux pays ont déjà entamé chacun un processus d'études de faisabilité de ces gazoducs, au terme desquelles les options de tracés, de spécifications techniques et de financement seront définies dans leurs grandes lignes.

A propos du volume de Dom gas à recevoir, il est manifeste que les deux pays partagent la même vision prioritaire de production d'énergie et d'électrification tant dans une perspective d'industrialisation que dans celle de la sécurité énergétique. De ce point de vue, 35 mmscfd – aussi modestes soient-ils – sont assez suffisant pour approvisionner une centrale à cycle combiné de 300MW, ce qui n'est pas négligeable. Autant dire que l'éventail des options d'utilisation de cette part de gaz domestique de la phase 1 de GTA n'est pas très large au regard des priorités de chacun des deux pays.

Néanmoins, intégrée dans une vision de développement à long terme pour les deux pays, l'option de développement en priorité du gas-to-power demeure un choix judicieux auquel viendront se greffer les projets futurs tels que Sangomar, Yaakar et Teranga pour le Sénégal, et Birallah et Banda pour la Mauritanie.

La Mauritanie et le Sénégal sont à l'aube du développement de projets pétroliers et gaziers de grande envergure, quelle est leur notation de risque-crédit et quelle est la capacité respective des deux pays à lever des fonds sur le marché financier international ?

En tant que pays membres de l'UEMOA, le Sénégal bénéficie d'un accès à certains marchés des capitaux internationaux tels que les Eurobonds. Et c'est à ce titre que le Sénégal avait procédé en juin 2021, à la fixation du prix d'une nouvelle émission Eurobonds (obligations souveraines) portant sur 775 millions d'euros avec un taux d'intérêt fixe de 5,375 % sur une maturité finale de 16 ans. Quant à la Mauritanie, elle vient d'enclencher une consultation visant à l'obtention d'une notation souveraine pour compte propre, en préalable à un éventuel appel au marché obligataire international pour le financement de ses grands projets d'infrastructure et plus particulièrement la quote-part de l'Etat dans les coûts de développement du projet GTA. Car, le financement de la quote-part de la Mauritanie, à travers la SMH, représente des engagements significatifs en devises qui doivent faire l'objet d'un refinan-



Hassana Mbeirick lors de l'atelier de lancement de la Stratégie du Gas Master Plan à Nouakchott (juillet 2021).

cement sur une base pérenne et soutenable pour les finances publiques, sans altérer les ratios d'endettement du pays.

De ce point de vue, le financement du projet GTA constitue un enjeu de taille pour la Mauritanie face à la réduction des financements disponibles auprès des bailleurs de fonds et de l'appétence au risque des prêteurs commerciaux pour les projets de combustibles fossiles.

Pour ce qui est des notations de manière générale, il y a toute une polémique quant à l'approche d'évaluation et de notation des pays africains. D'un côté, il y a les Big Three (Moody's, S&P et Fitch) qui considèrent en catégorie spéculative ou très spéculative certains pays africains malgré que ces derniers affichent de bien meilleures notes sur leurs évaluations en monnaie locale par les agences régionales. Ceci reste demeure à ce jour un sujet polémique.

De l'avis de certains experts, les pays afri-

cains sont condamnés à avoir des mauvaises notes qui ne reflètent pas la performance ni la crédibilité de leur économie, car structurellement, ce sont des économies qui ont des réserves de change faibles ; elles exportent des matières premières à faible valeur ajoutée et importent en retour des produits finis beaucoup plus chers.

Dans un tel contexte comment la Mauritanie et le Sénégal vont-ils financer leurs participations dans le projet GTA ainsi que les autres projets à venir ?

Le Sénégal, à travers Petrosen, a pu financer sa participation au projet GTA grâce à des prêts de la part de BP pour un montant de 290,145 millions, représentant 66,67% du total ainsi que de la part de Kosmos Energy pour un montant de 144,855 millions, représentant 33,33% du total. Ainsi, avec cette facilité de crédit d'un total de 435 millions de dollars US, ce financement servira à cou-



Hassana Mbeirick en compagnie de sa partenaire Alexandra Gazendam (EPCM Holdings) présentant lors de la Conférence Mauritanides 2022, le projet de création d'une Zone dédiée aux activités des Hydrocarbures en Mauritanie.

virer les travaux de la phase 1, les études FEED et travaux pré-FID des phases 2 et 3. Petrosen planifie le remboursement de ce prêt sur les revenus issus de la vente de sa part du gaz de GTA.

Petrosen s'est en outre vue accorder une facilité de crédit par Woodside à hauteur d'un montant maximum de 450 millions de dollars destinés à financer sa participation dans le développement du champ pétrolier de Sangomar.

De son côté, la Mauritanie n'a pour l'instant pas encore dévoilé son schéma de financement de sa participation au développement de GTA, lequel manifestement reste assujéti à la manière d'aborder les marchés de capitaux internationaux.

quels sont aujourd'hui les principaux enjeux énergétiques pour la Mauritanie ?

Aujourd'hui, nous sommes dans une tendance consensuelle pour l'atteinte des objectifs de neutralité carbone d'ici à 2050 qui a fait émerger une nouvelle donne géopolitique avec l'introduction de nouvelles règles de jeu. En fait, dans cette dynamique, de nouvelles alliances sont en train de voir le jour ainsi que de nouveaux espaces d'échanges bilatéraux qui redessinent une carte géostratégique planétaire nouvelle dont les contours, encore naissants, ne sont pour l'instant pas encore bien définis ou bien établis.

Dans un tel contexte la Mauritanie compte sur l'optimisation de son potentiel solaire et éolien pour, d'une part, le développement de ses ressources renouvelables afin de relever la part de son mix énergétique et

d'autre part, le développement de l'hydrogène vert. Dans ce cadre, il y a déjà les deux projets AMAN (40 milliards de dollars pour développer 30GW) et NOUR (12 milliards de dollars pour développer 10GW) respectivement développés par CWP Global et Chariot Energy/TotalEren qui sont en cours d'études, auxquels vient s'ajouter l'accord de partenariat récemment signé entre BP et le gouvernement mauritanien en vue du développement de projets d'hydrogène vert en Mauritanie.

En outre, la Mauritanie a récemment participé à la fondation, aux côtés du Kenya, de l'Afrique du Sud, de la Namibie, de l'Égypte, et du Maroc, de l'Alliance Africaine de l'Hydrogène Vert (Africa Green Hydrogen Alliance) avec pour objectif de faire du continent africain le principal pôle de développement de l'hydrogène vert, à la fois pour une utilisation domestique et en vue du marché d'exportation. Avec cette nouvelle organisation, ces six pays entendent favoriser la collaboration régionale afin de créer un environnement propice et durable qui serait capable de stimuler et de soutenir le développement de l'hydrogène vert ; à travers l'élaboration de politiques publiques et réglementaires, le renforcement des capacités ainsi que le soutien du financement et de la certification des projets liés à la production d'hydrogène vert.

Il est aussi notable de citer l'ambition de la Mauritanie de développer la production d'acier vert pour lequel elle vient de signer un accord de partenariat avec ArcelorMittal.

En matière d'investissement, la BEI s'est engagée à soutenir les plans d'investissement dans l'hydrogène vert en Mauritanie, un engagement

qui a été formulé dans le cadre du renforcement de la coopération entre la Mauritanie et la BEI dans le domaine des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert ; et ce, dans le cadre plus global du projet européen Global Gateway.

La crise énergétique a entraîné une demande sans cesse croissante de certains minerais critiques, quels profits la Mauritanie pourra-t-elle tirer d'un tel contexte ?

La transition vers une économie durable et à faible émission de carbone s'accélère et entraîne avec elle une refonte du secteur des industries extractives, et la Mauritanie est un producteur de minerais utilisés pour la transition bas carbone tels que le cuivre, le zinc, le titane, le fer et les phosphates, en plus d'être un producteur significatif d'or.

L'engouement aujourd'hui pour la recherche et l'exploitation des minerais critiques fait de la Mauritanie une destination assez attractive pour de tels investissements, un contexte qui plaide pour davantage d'attention à prêter à ce secteur. A propos de ce rush sur les minerais critiques que la transition énergétique a provoqué avec une pression croissante et des prix qui flambent, j'ai souvent évoqué la perspective d'une crise minière qui pointerait à plus ou moins long terme.

A mon avis et considérant son énorme potentiel minier, la Mauritanie gagnerait beaucoup dans la mise en place d'un Ministère spécifiquement dédié au secteur minier et autres activités connexes.

Le commerce mondial repose essentiellement sur les infrastructures portuaires, où en est la Mauritanie dans ce domaine ?

A l'instar de l'Afrique subsaharienne, la Mauritanie possède un certain nombre de ports qui sont de taille très modestes selon les normes mondiales, assez mal équipés et ayant un faible niveau de productivité.

Cependant, la Mauritanie s'achemine lentement vers la modernisation de ses ports à travers des modèles d'investissements et de financement en concession des terminaux à conteneurs ainsi que d'autres mesures attractives de développement. C'est dans ce nouvel élan de modernisation que l'on peut y retrouver aujourd'hui des transporteurs de taille mondiale et d'opérateurs internationaux de terminaux.

On sait que le transport maritime reste le principal moyen d'accès au marché mondial, et la Mauritanie a la chance de disposer d'une façade atlantique assez enviable pour être - outre sa longueur de près de 750 km - ouverte sur l'une des principales grandes routes maritimes mondiales. Ces corridors maritimes offrent à la Mauritanie des opportunités plus

que significatives pour développer ses infrastructures portuaires pour en faire un véritable facteur de développement et un levier de croissance. En diversifiant ses activités économiques et en s'intégrant davantage dans les chaînes de valeur régionales et mondiales, la Mauritanie peut accroître le volume du commerce conteneurisé et du trafic portuaire et devenir exportatrice de marchandises conteneurisées, sans parler des produits pétroliers, gaziers et miniers.

Le développement des infrastructures ainsi que des chaînes de valeur industrielles requièrent de lourds investissements internationaux, quels sont les instruments dont la Mauritanie dispose aujourd'hui en matière d'attractivité ?

Tout d'abord, laissez-moi vous dire que la Mauritanie est aujourd'hui une destination privilégiée pour les investissements. Et je puis vous assurer que dans les cinq prochaines années, notre pays va connaître un essor sans précédent dans le développement d'infrastructures de tous types ; ce qui va asseoir les fondements d'un véritable essor économique et industriel.

En mettant place en 2017 une Loi PPP, la Mauritanie a voulu traduire par là sa résolution à créer un cadre légal et réglementaire favorisant les partenariats public-privé dans une perspective d'attraction de capitaux étrangers dans l'objectif d'un développement inclusif



Hassana Mbeirick, Modérateur de la 1ère édition de la Conférence Dialogue Public-Privé. A sa droite : S.E. Abdessalam Mohamed Saleh, Ministre du Pétrole, des Mines et de l'Énergie, Miles Scott-Brown, Directeur Général de Ciera Group (Canada) et Iain Pickard, Directeur Exécutif de Strategia Worldwide (Grande-Bretagne). A sa gauche : S.E. Alison Redford, Ancienne Première Ministre de l'Alberta (Canada) et Juriste internationale et Mohamed Abdallahi Yaha, PDG de Maurilog. (Septembre 2022).

avec une incidence moindre sur les ressources financières de l'Etat.

Cette Loi PPP est venue renforcer un Code des investissements déjà existant et assez attractif, lequel est en ce moment en cours de

révision pour une meilleure performance avec l'appui de la SFI. C'est dire que la Mauritanie s'est inscrite dans une dynamique sans cesse renouvelée d'amélioration de son climat des affaires, soutenue en cela par ses partenaires institutionnels au développement tels que la Banque mondiale, le FMI ou encore l'Union européenne.

Le Sommet USA-Afrique vient de s'achever avec quels résultats pour la Mauritanie ?

A mon avis, le résultat le plus significatif est l'éligibilité de la Mauritanie au Programme-Seuil (Threshold Program) du Millenium Challenge Corporation. Par cette subvention, le MCC offre l'opportunité de s'engager aux côtés de la Mauritanie pour faire face aux défis importants en matière de croissance économique et l'assister dans la prise de mesures pour améliorer ses performances. Le programme de seuil du MCC aide les pays candidats prometteurs à devenir éligibles au « Compact » en leur offrant la possibilité de démontrer leur engagement en faveur d'une gouvernance juste et démocratique, de la liberté économique et des investissements dans leur population. Ceci est un grand pas vers l'éligibilité à court-moyen terme à la catégorie « Compact » du MCC dont les subventions visent à réduire la pauvreté et générer de la croissance économique par le financement conséquent de projets sectoriels.

Propos recueillis par
Adama Wade



Hassana Mbeirick recevant le trophée « Énergie » de la Convention Europe-Afrique du Nord en présence de Mohamed Limam, Vice-Président et Country Manager de BP Mauritanie, de Abdellatif Boumediane, Directeur Général de TotalEnergies Mauritanie et de Jean-Christophe Thomas, Directeur Afrique de l'Ouest de Siemens Energy. (Novembre 2022).

INTERVIEW DE JEAN-CHRISTOPHE THOMAS, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SIEMENS ENERGY POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE FRANCOPHONE

«Siemens Energy est l'un des leaders mondiaux dans le domaine des technologies énergétiques»

Nous proposons un portefeuille complet de produits, de solutions et de services tout au long de la chaîne de valeur énergétique : production d'électricité et de chaleur, transport et stockage de l'électricité, ainsi que des offres spécifiques à l'industrie visant à accroître la rentabilité et à améliorer l'empreinte environnementale des processus industriels.

Aujourd'hui, un sixième de la production mondiale d'électricité peut déjà être attribué aux produits et solutions de Siemens Energy. Nous sommes un leader mondial du marché de la transmission de courant continu en haute tension (HVDC). Et plus de 5 000 clients industriels travaillent avec nous à leur transition énergétique.

Environ 35 % de notre chiffre d'affaires est généré par notre activité de services : nous disposons d'environ 8 000 unités installées (turbines à gaz et grandes turbines à vapeur) chez Gas Services et entretenons un parc installé d'environ 84 GW chez Siemens GamesaRenewable Energy.

Environ 92 000 employés travaillent dans plus de 90 pays, à proximité de nos clients. Et chaque année, nous investissons environ 1 milliard d'euros dans la recherche et le développement.

Un des projets majeurs de Siemens Energy en Mauritanie est la construction d'un parc éolien de 100 MW de Boulenouar, via sa filiale Siemens GamesaRenewable Energyco-adjudicataire aux côtés de Elecnor en 2017 de ce contrat d'une valeur qui a atteint aujourd'hui plus de 120 millions de dollars sur financement FADES/OFID. La construction ayant été complétée en 2019, où en est-on aujourd'hui avec sa mise en service mais surtout son raccordement à la ligne à haute tension Nouakchott-Nouadhibou ?

Le projet suit son cours, et arrive quasiment à la fin. Le projet de raccordement du parc éolien à la ligne haute tension (qui ne rentrent pas dans le périmètre d'Elecnor et Siemens GamesaRenewable Energy) a comme beaucoup d'autres projets été impacté négative-

ment par les différents épisodes de COVID, mais le parc est maintenant raccordé au réseau national haute tension. Il reste la dernière étape que l'on appelle dans le domaine de l'énergie le « commissioning », qui consiste à mettre en service les éoliennes, réaliser un certain nombre de tests pour s'assurer du bon fonctionnement de chaque machine. Cette étape critique est assez complexe car elle doit prendre en compte de nombreux paramètres



pour permettre l'intégration d'une forte proportion d'énergies renouvelables sur le réseau électrique de Mauritanie, qui deviendra par ce biais un pays leader internationalement en termes de pourcentage d'énergies renouvelables dans la production électrique nationale. Une fois ce « commissioning » et ces essais terminés, les éoliennes rentreront en phase d'exploitation, et le consortium Elecnor - Siemens GamesaRenewable Energy aura la charge d'assurer le bon fonctionnement des éoliennes et du poste de transformation du parc pendant toute la durée du contrat O&M

(Opérations et Maintenance).

Siemens Energy a-t-elle une stratégie particulière en matière de développement du contenu local en Mauritanie, que ce soit en termes de formation technique ou d'appui particulier à ses fournisseurs de services locaux ?

En tant qu'acteur majeur dans les technologies énergétiques, impliqué dans des projets d'infrastructure de grande dimension, Siemens Energy est toujours en recherche de partenaires et de sous-traitants locaux. La base du contenu local est bien entendue la création d'emploi local et la nationalisation des postes. C'est une volonté bien acquise au sein de notre groupe, et en Mauritanie, la totalité des employés de la filiale locale de Siemens GamesaRenewable Energy sont mauritaniens. Bien sûr, nous appliquons les mêmes standards internationaux à l'échelle du groupe, en termes de procédures, qualité de prestation, ce qui suppose que les équipes de Siemens GamesaRenewable Energy en Mauritanie reçoivent les mêmes formations que leurs équivalents en Europe. Après la part de contenu local dans nos projets dépend de différents facteurs, et la localisation de la main d'œuvre dans les projets n'est que le premier niveau de contenu local. Pour passer à l'échelon supérieur et réellement développer un secteur industriel, cela présuppose une stratégie nationale, avec une visibilité à moyen voire long terme sur des volumes, et un objectif de contenu local à intégrer dans des appels d'offre. A

titre d'exemple, si on voulait localiser une ligne d'assemblage d'électrolyseurs (servant à produire de l'hydrogène par électrolyse de l'eau), on considère qu'il faut une visibilité d'installation de capacité de 500MW par an minimum, sur une période de cinq à sept années. Enfin, ce contenu local peut être réalisé à l'aide d'acteurs locaux qui peuvent se positionner en tant que sous-traitants ou partenaires sur les projets. En tant qu'entreprise européenne, Siemens Energy est alignée avec la stratégie de la Direction Générale des Partenariats Internationaux de la Commission Européenne,

qui consiste à promouvoir les partenariats économiques entre acteurs européens et africains dans notre cas. Le but est, pour des filières prédéfinies, de maximiser la part locale pour développer un secteur industriel national ou régional de manière pérenne. Pour réussir ce type de partenariat, il faut prendre le temps de connaître le tissu industriel local déjà existant, et assez souvent accompagner les acteurs locaux (TPE-PME) dans l'obtention de certifications qui nous permettent de les référencer en tant que sous-traitants ou partenaires.

Selon vous, quels sont les atouts dont dispose la Mauritanie en matière de potentiel de développement énergétique et d'attraction des investissements étrangers ?

Le potentiel de la Mauritanie en termes de développement énergétique est maintenant reconnu mondialement. Avec d'un côté le champ gazier de GTA qui devrait rentrer en production en 2023, et de l'autre un potentiel éolien et solaire dans les meilleurs mondiaux, la Mauritanie dispose de tous les atouts pour produire une énergie fiable, abordable et soutenable, qui est un élément essentiel pour le développement d'un secteur industriel. Il faut maintenant développer ce potentiel, et cela passe par plusieurs étapes. La première, déjà réalisée, est l'adoption d'une stratégie nationale, que ce soit dans le domaine gazier, des énergies renouvelables ou de l'hydrogène vert. Les autorités mauritaniennes dans ce domaine ont su recruter les experts pour produire ces stratégies. Il faut maintenant les mettre en œuvre, avec des actions plus ou moins urgentes.

La première est de développer le gas-to-power, c'est-à-dire de commencer à produire de l'électricité à partir du gaz. Pour l'instant le gaz du champ GTA va principalement être destiné à l'export à partir du terminal « near-shore », c'est-à-dire en mer proche du rivage. Il est important et urgent de développer l'infrastructure qui permettra d'acheminer du gaz vers la terre ferme, pour pouvoir remplacer la production électrique au fioul par de la production électrique au gaz, moins coûteuse et plus respectueuse de l'environnement. En plus de l'avantage économique substantiel, cela permettra d'augmenter la part de centrales électriques pilotables, étape nécessaire pour développer de nouvelles centrales éoliennes ou photovoltaïques dans un second temps.

Enfin, en ce qui concerne l'attraction des investissements étrangers, la Mauritanie s'est à la fois dotée du cadre juridique et réglementaire permettant de faciliter ces investissements, mais aussi d'une structure opérationnelle, l'APIM (Agence de Promotion des Investissements en Mauritanie) qui facilite les démarches des nouveaux investisseurs sou-

haitant s'implanter dans le pays et qui réalise un travail de promotion extraordinaire. Cette promotion de la Mauritanie à l'international est un vrai travail d'équipe, avec bien sûr l'APIM et son Ministère de tutelle, le Ministère des Affaires économiques et de la Promotion des secteurs productifs, mais aussi pour notre secteur le Ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Mines qui ont tous été très actifs ces dernières années et présents à tous les grands événements en Europe et en Afrique.

Siemens Energy, TotalEnergies et Masdar ont signé en janvier 2022 un accord de collaboration pour co-développer un projet d'hydrogène vert. Dans le cadre de ce projet, une unité pilote sera construite à Masdar City pour produire de l'hydrogène vert et convertir du CO2 en carburant aérien durable (Sustainable Aviation Fuel). D'abord, quel est aujourd'hui l'état d'avancement de ce projet novateur ; ensuite, Siemens Energy envisagerait-elle de s'impliquer dans la production d'hydrogène vert en Mauritanie ?

Effectivement, Masdar, Siemens Energy et TotalEnergies ont signé cet accord de collaboration en marge de l'Abu Dhabi Sustainability Week (ADSW) 2022. Il est important de noter que ce projet est un projet pilote, qui a pour but de montrer la faisabilité en vue de projets de plus grande envergure, à taille ou échelle industrielle. Ce projet s'inscrit dans un programme ambitieux annoncé l'année précédente lors de la ADSW 2021, ayant pour but de développer l'économie verte de l'hydrogène dans les Émirats arabes unis réunissant déjà Masdar, Siemens Energy, le Ministère de l'Énergie d'Abu Dhabi, Etihad Airways, Lufthansa, Marubeni Corporation et l'université Khalifa.

La première phase du programme de démonstration sera axée sur la production d'hydrogène vert pour les voitures particulières et les bus dans la zone de Masdar City. En parallèle, une usine de synthèse de kérosène sera construite pour convertir la majorité de l'hydrogène vert en carburant d'aviation durable. Dans la deuxième phase du programme, la production de carburants décarbonés pour le secteur maritime sera étudiée. Grâce à ce programme, les organisations impliquées peuvent contribuer à réduire considérablement l'empreinte carbone des Émirats Arabes Unis, à créer une demande intérieure de carburants durables et à établir une base industrielle et de connaissances locales pour leur production.

Ce type de programme est important et intéressant pour Siemens Energy, et l'expérience acquise dans les projets pilotes dont certains sont en fonctionnement depuis plusieurs années nous permet d'ores et déjà de positionner Siemens Energy comme un acteur

crédible voire incontournable pour passer à l'étape des projets de taille industrielle, c'est-à-dire supérieure à 100MW. C'est exactement ce type de projets qui est à l'étude à l'heure actuelle en Mauritanie et pour lequel Siemens Energy a un grand intérêt.

Nous savons que la Mauritanie poursuit une politique de développement continue de son mix énergétique, quel rôle Siemens Energy ambitionne-t-elle d'y jouer dans ce contexte de transition énergétique et de décarbonisation, en termes d'apport technologique et d'investissement en perspective ?

Comme expliqué en introduction, Siemens Energy est un leader dans le domaine des technologies énergétiques, et se positionne comme un des rares acteurs capables d'intégrer la quasi-totalité des technologies de production. Siemens Energy entend continuer de jouer son rôle dans les technologies actuelles, en maintenant sa part de marché (actuellement de 100%) dans l'éolien en Mauritanie, mais aussi être présent sur les projets « gas-to-power » avec notre offre de turbines à gaz et vapeur en cycle combiné, et enfin sur la partie stabilisation du réseau électrique pour permettre une bonne intégration des énergies renouvelables avec nos solutions FACTS (Flexible AC Transmissions Systems).

D'autre part, Siemens Energy est très intéressé par les projets d'hydrogène vert de grande taille qui devraient voir le jour en Mauritanie à moyen terme. La valeur ajoutée de Siemens Energy sur ce type de projet est double.

Premièrement, Siemens Energy maîtrise une grande partie de la chaîne de valeur de la production d'hydrogène vert : la désalinisation d'eau de mer, les énergies renouvelables, le raccordement au réseau électrique, les électrolyseurs, les compresseurs, jusqu'aux turbines à gaz qui peuvent fonctionner à l'hydrogène et bien sûr les systèmes de contrôle commande qui permettent de gérer cet ensemble complexe. Cette possibilité d'intégration technologique fait de Siemens Energy un partenaire privilégié pour ces grands projets en limitant le nombre d'interfaces, car bien que toutes ces technologies prises séparément soient matures, leur intégration dans une même projet reste très complexe.

Deuxièmement, Siemens Energy a une longue expérience d'exécution de projets en Afrique, et à grande échelle. Le groupe a exécuté ses premiers projets en Afrique du Sud il y a plus d'un siècle (1895), et possède de solides références d'exécution de mégaprojets, comme la réalisation de trois centrales cycles combinées de 4.8 gigawatts chacune en un temps record en Égypte, ou encore les 3.5 gigawatts d'éolien installés sur le continent, faisant de Siemens Gamesa Renewable Energy le leader en Afrique dans ce domaine.

PHILIPPE MARTINEZ, DIRECTEUR GÉNÉRAL IFP TRAINING

«La Mauritanie est un acteur très prometteur, à la fois pour le développement de ses ressources gazières, mais aussi pour son potentiel dans le domaine des énergies renouvelables»

Depuis quand vous intéressez-vous à la Mauritanie ?

Les relations du groupe IFP EN et de la Mauritanie sont très anciennes. Nombreux ont été les jeunes mauritaniens qui ont pu se former avec IFP School, anciennement connue sous le nom de l'ENSPM. C'est d'ailleurs toujours un plaisir pour moi de rencontrer certains de ces alumnis, quand je me rends en Mauritanie. Leur succès est une fierté.

Mais c'est vrai que les campagnes d'exploration nous ont amenées à nous concentrer beaucoup plus sur le potentiel du pays.

Quels sont les domaines que vous ciblez ?

Notre vocation est de contribuer au développement des ressources énergétiques. Notre histoire a débuté avec les énergies fossiles. Mais depuis 2007, c'est-à-dire bien avant la prise de conscience des COP, nous avons pris le tournant des énergies renouvelables. La Mauritanie est un acteur très prometteur, à la fois pour le développement de ses ressources gazières, mais aussi pour son potentiel dans le domaine des énergies renouvelables. C'est donc bien sur la totalité du secteur de l'énergie que nous nous positionnons.

Quelle réalisation en particulier ?

Pour ce qui est de la formation professionnelle, nous avons pu accompagner le développement des compétences de l'administration. C'est un sujet essentiel, à la fois dans le contexte gazier, mais aussi dans celui de l'Hydrogène ou des énergies renouvelables, pour lesquels tout est à bâtir en matière de réglementation et de régulation des investisseurs.

D'autres réalisations ?



Nous travaillons aujourd'hui auprès des investisseurs et du gouvernement, pour les aider à définir une stratégie qui permette de maximiser l'impact des projets, sur les communautés locales. C'est une réflexion à deux niveaux, celle des compétences individuelles et de la formation, mais aussi celle des compétences collectives, celles des entreprises. C'est un sujet passionnant pour lequel nos expériences dans d'autres pays, que ce soit en Afrique

ou au Moyen-Orient, permettent de disposer d'un vaste éventail d'exemples « success stories », comme aussi d'échecs retentissants.

Un vœux pour 2023 ?

Si je devais formuler un souhait pour 2023, je nous souhaiterais de pouvoir démarrer à l'automne notre programme de Master de gestion des projets de l'énergie à Nouakchott en collaboration avec l'Ecole Supérieure Polytechnique.

CO-ORGANISATEURS

Financial Afrik



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

2^{ème} édition du DIALOGUE PUBLIC-PRIVE

THÈME CENTRAL

INVESTISSEMENTS & PPP DANS L'ENERGIE ET LES INFRASTRUCTURES



2 Mars 2023
Au Palais
des Congrès

Sous-thèmes

- Hydrogène vert, Energies Renouvelables & Infrastructures
- Gaz & Energie
- Mines & Industries

En Mauritanie – comme ailleurs - le partenariat public-privé s'impose jour après jour en tant que formule majeure au service d'un développement inclusif, efficient et durable.

Et c'est dans l'objectif d'étendre et d'approfondir la réflexion sur cet état de fait que Financial Afrik – en partenariat avec le cabinet Meen&Meen - a décidé d'initier une série de débats thématiques sous forme de rencontres périodiques dont les invités d'honneur seront les Ministres directement concernés par les thématiques d'actualité; à savoir : a) le Développement du contenu local dans le secteur pétrolier et gazier, b) les Enjeux et perspectives des PPP dans les projets d'infrastructures, c) la Transformation digitale, et d) la Transition énergétique.

Il a été observé que l'instauration d'un dialogue public-privé passe d'abord par la réflexion autour de ces thématiques transversales afin d'en dresser les contours et perspectives en vue de l'optimisation du développement économique et social de la Mauritanie. Cette série de débats et d'échange viendra enrichir la réflexion entre les principales parties prenantes : secteur public, secteur privé, investisseurs internationaux et partenaires au développement ; avec pour finalité le partage et l'adoption d'une vision consensuelle et harmonisée cristallisant les objectifs poursuivis des uns et des autres.

La 1^{ère} édition du Dialogue public-privé a été organisée à Nouakchott - sous l'égide du Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie de la Mauritanie - le 29 septembre 2022 sous le thème « The Oil and Gas Sector in Mauritania : Vision 2040 ».

Aux côtés de S.E. Abdessalam Mohamed Saleh, Ministre du Pétrole, des Mines et de l'Energie en qualité d'invité d'honneur, cet important évènement a été animé par un panel constitué de prestigieuses personnalités internationales et mauritaniennes.

Contact :  +222 44 59 11 21

بنك موريتانيا العام
للإستثمار والتجارة



Générale de Banque de Mauritanie
POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE

سنة من
الالتزام خدمة
لموريتانيا

27

ANS D'ENGAGEMENT
AU SERVICE DE LA
MAURITANIE



د. ليلى بوعماتو، الإدارية المديرّة العامّة، وإدارة
وموظفو بنك موريتانيا العام يهنئونكم بحلول العام
الجديد 2023



*Dr. Leila Bouamatou, Administratrice Directrice
Générale, le directoire et le staff de la Générale
de Banque de Mauritanie vous présentent leurs
meilleurs vœux pour le nouvel an 2023*

بنك موريتانيا العام
للاستثمار والتجارة



Générale de Banque de Mauritanie

INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE

بنك قوي في صف زبائنه

UNE **BANQUE** SOLIDE AUX CÔTÉS DE SES **CLIENTS**

www.gbm-banque.com